

LA VERITE

REVUE THÉORIQUE DE LA IV^e INTERNATIONALE



SOMMAIRE

**Chronique
des événements mondiaux.....** page 3

**Le X^e Congrès de l'AZAPO
(Azanian People Organization)
et la situation actuelle
en Afrique du Sud.....** page 21
(Par Miguel Cristobal)

Quelques notions de base à connaître..... page 37
(Un entretien avec Daniel Gluckstein)

**Le "sommet social" de l'ONU
à Copenhague.....** page 51
(Par Lucien Gauthier)

L'actualité d'Hippocrate..... page 61

Où vont les sommets de la CGT ?..... page 79
(Par Daniel Robin)

**Reprendre la tradition ouvrière
de lutte contre le travail des enfants.....** page 95
(Par Olivier Doriane)

**Nouvelles de la IV^e Internationale
Nouvelles de l'Entente internationale.....** page 107

« La politique du communisme ne peut que gagner à exposer dans toute sa clarté la vérité. Le mensonge peut servir à sauver les fausses autorités, mais non à éduquer les masses. C'est la vérité qui est nécessaire aux ouvriers comme un instrument de l'action révolutionnaire.

Votre hebdomadaire s'appelle « La Vérité ». On a assez abusé de ce mot, comme de tous les autres d'ailleurs. Néanmoins, c'est un nom bon et honnête. La vérité est toujours révolutionnaire. Exposer aux opprimés la vérité de leur situation, c'est leur ouvrir la voie de la révolution.»

Léon Trotsky

LA VERITE

REVUE THÉORIQUE DE LA IV^e INTERNATIONALE

SOMMAIRE

**Chronique
des événements mondiaux.....** page 3

**Le X^e Congrès de l'AZAPO
(Azanian People Organization)
et la situation actuelle
en Afrique du Sud.....** page 21
(Par Miguel Cristobal)

**Quelques notions de base
à connaître.....** page 37
(Un entretien avec Daniel Gluckstein)

**Le "sommet social" de l'ONU
à Copenhague.....** page 51
(Par Lucien Gauthier)

L'actualité d'Hippocrate..... page 61

Où vont les sommets de la CGT ? page 79
(Par Daniel Robin)

**Reprendre la tradition ouvrière
de lutte contre le travail des enfants.....** page 95
(Par Olivier Doriane)

**Nouvelles de la IV^e Internationale
Nouvelles de l'Entente internationale** page 107

LA VÉRITÉ

REVUE THÉORIQUE DE LA IV^e INTERNATIONALE

SOMMAIRE

Chronique des événements mondiaux page 3

Le X^e Congrès de l'AZAPO (Azanian People Organization) et la situation actuelle en Afrique du Sud page 21
(Par Miguel Cristóbal)

Quelques notions de base à connaître page 27
(Un entretien avec Daniel Gluckstein)

Le "sommet social" de l'ONU à Copéahague page 31
(Par Lucien Gauthier)

L'actualité d'hippocrates page 61

Où vont les sommets de la CGT ? page 78
(Par Daniel Robin)

Reprendre la tradition ouvrière de lutte contre le travail des enfants page 92
(Par Olivier Dohane)

Nouvelles de la IV^e internationale
Nouvelles de l'Entente internationale page 107

Chronique des événements mondiaux

Le dimanche 23 octobre, les rues de Bruxelles furent occupées par une manifestation inhabituelle — bien que la capitale de la Belgique, comme bien d'autres grandes villes, soit le théâtre de nombreuses manifestations et que, par exemple, à plusieurs reprises, cette même semaine, les étudiants y avaient défilé contre la privatisation et le démantèlement de l'enseignement supérieur.

Le caractère particulier de la manifestation du 23 octobre tenait à ce que des groupes ou des délégations de seize pays d'Europe y participaient. C'était la manifestation convoquée par l'Alliance européenne des travailleurs (AET) contre les mesures de régression sociale programmées par les autorités de l'Union européenne et mises en œuvre par les gouvernements de chaque pays.

Aux côtés de leurs camarades de Belgique, d'Allemagne, de France, d'Espagne et d'autres pays de l'Union européenne, défilaient des militants et des responsables d'organisations ouvrières de Suisse, et aussi de Hongrie, de Pologne, de Roumanie, de Slovaquie et d'ex-Yougoslavie. Des messages avaient été adressés par des militants de Russie et de Lituanie qui n'avaient pu être présents. C'est que les mêmes plans de privatisation et de remise en cause de tous les acquis s'appliquent, au nom des normes de l'Union européenne, dans les Etats européens qui n'en sont pas encore membres.

La volonté d'unité des travailleurs d'Europe, de la Suède au Portugal, de la Lituanie et de la Russie à l'Angleterre, s'affirmait dans cette manifestation précédée d'immenses banderoles proclamant en plusieurs langues : *"Contre l'Union européenne, unité des travailleurs de toute l'Europe !"*

Comme devait le dire, dans un discours prononcé à l'issue de la manifestation, Cornelia Matzke, député au Landtag de Saxe :

« C'est l'Union européenne qui divise les travailleurs, qui tente de dresser la production à bas prix venue du Portugal ou de Pologne contre les travailleurs d'Allemagne et de France, qui dit aux travailleurs de Hongrie et de Roumanie : "Renoncez à vos conquêtes sociales au nom de la rentabilité", qui dit aux travailleurs d'Allemagne, d'Espagne et de France : "Cessez de défendre vos organi-

sations. Acceptez d'être rabaissés au niveau des pays où il y a des salaires de misère." La politique de division de l'Union européenne et du Fonds monétaire international mène les peuples à la misère et à la guerre (...). C'est pourquoi je lance un appel. Les travailleurs de toute l'Europe disent à ces messieurs de la Commission européenne, du Fonds monétaire international et de tous les gouvernements : "Oui, c'est vrai, cela ne peut pas continuer ainsi." »

Et, Cornelia Matzke ajoutait : *"Je salue la grève générale en Italie."*

LA GRÈVE GÉNÉRALE QUI N'AURAIT PAS DÛ AVOIR LIEU

Une semaine auparavant, le 14 octobre, une grève générale d'une puissance inégalée depuis des années avait déferlé dans toute l'Italie, de Naples à Milan, contre le budget du gouvernement Berlusconi, arme de guerre contre les retraites et la protection sociale.

La manifestation appelée par l'AET n'était pas séparée de ce puissant mouvement de la classe ouvrière italienne, pas plus que d'aucune des luttes menées par les travailleurs d'Europe. Sa raison d'être était de constituer un point d'appui pour contribuer à la réalisation de l'unité des travailleurs et des organisations dans chaque pays, comme à l'échelle du continent.

La grève générale italienne rappelle avec force ce qu'est la réalité de la situation en Europe. Lorsque le gouvernement Berlusconi fut mis en place, nombreux sont ceux qui proclamèrent la disparition de la classe ouvrière de la scène politique, les intérêts "régionaux" devant l'emporter sur la solidarité et le combat commun des salariés, le prétendu "réalisme" correspondant aux injonctions du FMI et de l'Union européenne — dont l'ancien parti stalinien rénové, le Parti de la gauche démocratique (PDS), se faisait l'interprète — remplaçant la défense des revendications, des droits et des acquis.

Le gouvernement Berlusconi pouvait penser avoir les mains libres et mettre en avant un programme comprenant notamment l'élévation de l'âge de la retraite de 61 à 63 ans et la réduction de la pension de 80 % à 60 % du salaire pour ceux qui commencent à travailler l'année prochaine. A ce sujet, le secrétaire général du PDS, D'Alema, déclarait être d'accord avec la nécessité d'un assainissement du système des pensions et ajoutait :

"Nous sommes favorables à un système mixte qui prévoit, d'un côté, un mécanisme de répartition et, de l'autre, des fonds de pension, des pensions privées. Nous nous rendons parfaitement compte de la nécessité de faire des sacrifices."

Et, tout en ajoutant que la "ponction" exigée par le gouvernement était trop brutale et pouvait conduire à la catastrophe, le stalinien reconverti rappelait ses états de service :

"Je voudrais rappeler que le PDS a eu un rôle déterminant pour faire passer la loi financière (le budget) à l'époque du gouvernement Ciampi (prédécesseur de Berlusconi)."

Et D'Alema de préciser :

"Nous n'acceptons pas de leçons de rigueur du gouvernement Berlusconi (...). Si le gouvernement a des propositions, qu'il les avance et qu'il en discute avant tout avec les syndicats. La bonne voie est celle du face-à-face, de l'écoute, de la négociation."

Le 14 octobre fut bien un "face-à-face" entre, d'un côté, l'Italie qui travaille à la ville comme à la campagne, qui voudrait travailler si la spéculation ne la jetait pas au chômage, l'Italie qui étudie, celle de la jeunesse, et, de l'autre, celle de la corruption, de la dislocation du pays, des mafias diverses et d'un gouvernement soumis au FMI et à l'Union européenne.

Mais il est clair que ce face-à-face que les travailleurs ont imposé n'était pas celui qu'escomptaient ni Berlusconi, ni D'Alema.

Dès le 6 septembre, les coopératives de paysans se sont élevées contre la loi financière de 1995 qui réduit les aides fiscales aux coopératives. Le 9 septembre, *La Repubblica* fait état de grèves ayant spontanément éclaté dans le nord de l'Italie, puis dans le Centre.

La première manifestation a lieu à Turin. *La Repubblica* écrit :

"L'exigence est unanime : grève générale ! C'est ce que demandent les ouvriers de Fiat, ceux de Pirelli qui hier se sont réunis en assemblée, les ouvriers d'autres usines de la région milanaise en grève, comme ceux d'Italtel, Zanussi, SGS, EMI, etc. Cette demande qui monte de la rue est parvenue jusqu'aux oreilles du secrétaire général de la CGIL de

Turin, qui admet que face aux projets gouvernementaux, la grève générale devient inévitable."

Dans la grande ville industrielle de Bologne, la réplique au projet sur les retraites est immédiate : des arrêts de travail ont lieu dans de nombreuses entreprises. Dès le lendemain, le gouvernement fait savoir qu'il n'est pas question de toucher aux pensions, mais de geler les augmentations de retraite jusqu'en 1996. Un rendez-vous est organisé avec les syndicats. Mais tandis qu'a lieu une première entrevue au palais gouvernemental, grèves et manifestations se poursuivent.

La Repubblica, du 22 septembre 1994, rend compte de la réunion des 1 500 délégués des différentes confédérations (CGIL, CISL, UIL) qu'elle qualifie d'"assemblée très chaude". Le journal fait état de déclarations de responsables syndicaux dans les entreprises, affirmant :

"Nous sommes ici pour dire tant au gouvernement qu'aux syndicats que, cette fois, on ne nous aura pas. Ceux qui nous représentent doivent savoir que sur les retraites, on ne recule pas. Nous sommes déjà prêts à la grève."

Le 22 septembre est marqué par des manifestations étudiantes contre la hausse des droits d'inscription. Le 23 septembre, il s'agit, toujours, d'après *La Repubblica*, d'une "journée de tractations convulsives".

Les dirigeants des confédérations syndicales discutent encore et considèrent qu'ils ne peuvent alors prendre la responsabilité d'accepter les propositions gouvernementales. Ils finissent par lancer un mot d'ordre de grève générale, mais ils la prévoient pour la mi-octobre, espérant sans doute que, d'ici là, les choses pourraient se calmer. Le 14 octobre encore, un dirigeant de la CGIL se défendait, dans les colonnes du quotidien financier français *La Tribune-Desfossés*, de vouloir "déclarer la guerre contre le gouvernement de droite" et ajoutait :

"Nous ne protestons pas contre le montant global des économies attendues de cette loi de finances (...). En matière

de protection sociale, la loi de finances n'envisage que des coupes ponctuelles, au lieu de mettre en place une véritable réforme du système des retraites, permettant de réduire les dépenses de ce secteur à long terme."

Cela n'a pu empêcher que, par millions, des travailleurs de toute l'Italie ont manifesté et que le gouvernement Berlusconi s'en est trouvé ébranlé, au point que la presse américaine pose très sérieusement la question de son éventuel remplacement par un gouvernement "plus fort".

De leur côté, la direction du PDS et celle de *Refondazione comunista* s'engagent dans des tractations avec la Ligue du Nord, l'un des principaux partis de la coalition de Berlusconi, fondé sur l'objectif de l'éclatement de l'Italie. Le *Corriere della Serra*, du 17 octobre, notait l'union des députés ex-staliniens "lombards" avec ceux de la Ligue contre les transferts de fonds au "sud".

Ce n'est pas qu'en Italie que, sous des formes multiples, mûrit ce mouvement de fond, exprimant la nécessité pour les travailleurs de défendre leur existence même. C'est dans tous les continents, dans tous les pays qu'il se développe — non pas selon une ligne unilatéralement ascendante, mais en combinant avancées et reculs, car il se heurte constamment à des obstacles visant à lui barrer la voie de l'unité.

Ces obstacles résultent de l'orientation suivie par les directions des partis se réclamant de la classe ouvrière ou ayant leur origine dans l'organisation de la classe ouvrière, mais qui pratiquent une politique conforme aux exigences de la bourgeoisie, de l'action de ceux des dirigeants syndicaux pour qui il s'agit non de défendre les intérêts des travailleurs dont ils détiennent un mandat, mais au contraire de leur imposer des solutions compatibles avec les intérêts du capital.

Mais cet alignement des dirigeants ne suffit pas. Tant que la classe ouvrière dispose d'organisations qui constituent pour elle un cadre d'organisation indépendant de l'Etat et du patronat, ses aspirations et sa volonté peuvent s'y frayer un chemin. En témoignent, entre autres exemples, le

Portugal. Tout avait été mis en place pour imposer un "pacte social" que les deux confédérations syndicales du Portugal devaient ratifier. Mais les dirigeants n'ont pas signé.

Ce qui est à l'ordre du jour du côté des exploités, c'est la destruction des organisations indispensables au combat émancipateur de la classe ouvrière, l'intégration des organisations syndicales, transformées en rouages des plans du capitalisme et des Etats qui les appliquent. Quels que soient les vocables utilisés, du "partenariat social" au "tripartisme", à la "clause sociale", c'est le même but qui est poursuivi.

Lorsque les organisations fondées sur le programme de fondation de la IV^e Internationale ont décidé, en juin 1993, de reconstituer la IV^e Internationale, de la reproclamer, c'est en relation directe avec ce combat.

La IV^e Internationale, qui ne sépare pas son action des efforts de tous ceux qui se situent sur le terrain de l'indépendance de classe et de l'internationalisme, a été reproclamée pour aider à unir les rangs de la classe ouvrière, à défendre ses organisations que l'impérialisme pourrissant cherche à détruire. Pour la IV^e Internationale, c'est là pratiquement combattre pour ouvrir la voie à la liquidation du système fondé sur la propriété privée des moyens de production, système qui conduit l'humanité à la catastrophe.

C'est cette orientation qui s'est cristallisée dans la constitution de l'Alliance européenne des travailleurs, quelques mois avant la chute du Mur de Berlin, et de l'Entente internationale des travailleurs, constituée à la veille de la guerre impérialiste contre l'Irak et qui s'est d'abord affirmée dans la lutte internationale contre la guerre.

C'est cette orientation qui vient de se matérialiser dans la manifestation de Bruxelles. C'est sur le même axe, celui de l'unité des travailleurs et des organisations, celui de la défense de l'indépendance de classe des organisations ouvrières, que la IV^e Internationale et ses sections apportent leur plein appui à la convocation de la conférence ouvrière internationale indépendante, face au "sommet

social" convoqué par l'ONU. C'est ce combat qui assure un point d'appui international à l'action de la classe ouvrière et qui permettait de conclure la manifestation de Bruxelles en affirmant :

"Nous ne voulons de Delors ni à Bruxelles, ni à Paris. Ni de Delors, ni de Kohl, ni de Mitterrand, ni d'Eltsine, aucun de ces corrompus destructeurs de la classe ouvrière et de la jeunesse. Nous voulons la justice sociale, l'égalité, le droit, les libertés, le pouvoir de vivre décemment pour chaque travailleur et chaque jeune. Et cela, nous sommes en mesure de le conquérir par nous-mêmes."

Il n'est ici explicitement question que de l'Europe, puisqu'il s'agit de l'appel lancé à l'issue de la manifestation européenne. Mais cet appel vaut à l'échelle de la planète.

LA LEÇON DES ÉLECTIONS ALLEMANDES

En Allemagne, la direction du Parti social-démocrate menait la campagne électorale, en expliquant que, quant au fond, elle partageait les mêmes positions que Kohl quant à la nécessité de l'austérité et des privatisations. C'est de là que la presse "bien informée" tirait son assurance quant à une nouvelle victoire éclatante de Kohl, qu'un quotidien français avait désigné comme la "machine à gagner". Mais, les résultats proclamés, il fallut déchanter, et le *Washington Post* notait que la réélection de Helmut Kohl, avec

"un avantage de 143 000 voix sur un total de près de 50 millions de suffrages, ne lui donne pas un mandat triomphant pour faire face aux défis qui l'attendent. Une majorité de 10 sièges sur 672 au Parlement constituée, comme l'a dit une radio allemande, un pitoyable point de départ pour un gouvernement efficace."

Ainsi, malgré la direction du SPD et contre elle, s'est affirmée sur le terrain électoral une poussée des masses vers le SPD qu'on ne peut séparer des luttes

d'ampleur que les travailleurs allemands ont menées contre la politique de Kohl, contre les privatisations, contre l'austérité, à l'ouest comme à l'est du pays. Lutttes d'ampleur que l'on s'est efforcé de disloquer en tentant d'associer, d'intégrer les organisations syndicales à la mise en œuvre des plans du gouvernement Kohl, des plans de privatisation et d'austérité. C'est ainsi que la poste, malgré le refus des travailleurs, devait être privatisée à toute allure, avec l'accord de la direction du SPD et de son groupe parlementaire. Scharping, le leader du SPD, avait explicitement pris position pour la privatisation de la poste. Mais Kurt Van Haaren, président du syndicat des postiers, s'indignant de cette prise de position, expliquait :

"Le SPD doit expliquer pourquoi il a ignoré, réinterprété ou transformé des parties essentielles de son catalogue en dix points, il doit assumer la responsabilité d'avoir brisé quatre accords écrits qu'il avait passés avec notre syndicat, à commencer par la déclaration du 10 septembre 1991 (...). Nous sommes profondément ulcérés de la malhonnêteté, de la tromperie, de la rupture des accords par des éléments du SPD (...). Notre reconnaissance expresse va aux 74 députés du SPD au Bundestag qui, dans le groupe parlementaire et ensuite au Bundestag, ont voté contre la réforme de la poste."

La résistance des travailleurs aux privatisations est à l'origine des prises de position de ces députés du SPD. Mais ces prises de position contribuent à indiquer une issue et sont un point d'appui pour le combat de toute la classe ouvrière allemande : c'est sur la base des revendications des travailleurs que doit se réaliser l'unité des organisations.

Après ces élections — les secondes depuis la chute du Mur —, la coalition rassemblée autour de Kohl est fragilisée alors qu'elle devrait entreprendre la plus meurtrière des offensives contre les conquêtes sociales et le pouvoir d'achat de la classe ouvrière allemande. Ce qui a été accompli jusqu'à présent, le démantèlement industriel de fond en comble à l'Est, l'expulsion de millions de travailleurs de la production à l'Ouest ne suffit pas. Un journaliste américain note

que *"les Allemands ont les salaires et les avantages sociaux les plus élevés du monde"*. L'exigence de l'heure, c'est donc l'offensive généralisée contre les droits et les acquis ouvriers. Ce n'est pas là qu'une tâche "allemande" : la capacité du gouvernement et de la bourgeoisie allemands à porter des coups à "leur" classe ouvrière est un élément central de la stabilité dans toute l'Europe.

Mais précisément, cet affrontement est rendu aléatoire par la tendance de la classe ouvrière de toute l'Allemagne à se mobiliser pour ses intérêts, pour faire respecter dans toute l'Allemagne le principe *"A travail égal, salaire égal"*, tendance qui s'est reflétée dans la poussée électorale en faveur du SPD visant à chasser Kohl. L'Allemagne, parfois présentée comme le "noyau stable" d'une Europe secouée par des crises, est elle aussi entrée dans la tempête.

ÉTRANGE "REPRISE", QUI ACCROÎT MISÈRE ET CHÔMAGE...

Une Europe dont certains des traits se trouvent particulièrement accusés en Grande-Bretagne, pays dont, par ailleurs, on vante le rôle d'avant-garde dans la reprise économique, puisque la croissance, qui tourne autour de 3,6 %, est la plus forte de tout le continent. Mais le contenu de cette reprise est manifestée par le fait que la pauvreté ne cesse de se développer dans le Royaume-Uni. Il a été établi qu'un enfant sur trois vivait *"dans un état de pauvreté"* (en Grande-Bretagne, une famille est considérée comme en dessous du seuil de pauvreté quand elle perçoit moins de la moitié du salaire moyen national).

L'explication qui est donnée par un économiste, c'est que *"les quelques réels emplois qui se trouvent sur le marché sont destinés à des personnes hautement qualifiées. Pour les autres, il ne reste que des emplois tellement mal payés qu'ils ne changent en rien leur situation précaire."*

En d'autres termes, la "reprise" crée des emplois qui n'en sont pas, à mi-temps, à

durée déterminée, pour des salaires si bas qu'ils ne modifient pas véritablement la condition des plus démunis.

Comme l'ajoute un autre économiste :

"Désormais, ce n'est plus parce que les chiffres du chômage baissent que la pauvreté diminue. Il semble que la Grande-Bretagne se dirige vers une économie principalement caractérisée par sa main-d'œuvre bon marché, comme aux Etats-Unis. En 1979, seuls 4 % des ménages avec un travail vivaient dans la pauvreté, aujourd'hui, ils sont 12 %."

Soulignons au passage que lorsque ces économistes indiquent un avenir pour la Grande-Bretagne, ils parlent des Etats-Unis. En d'autres termes, la précarité de l'emploi et la pauvreté ne sont pas des traits affectant certaines parties de l'Europe, mais bien le produit du fonctionnement d'un système mondial, celui du système d'exploitation capitaliste, fondé sur la propriété privée des moyens de production, au stade impérialiste et au moment où se généralise le pourrissement d'un impérialisme que nous avons qualifié d'impérialisme sénile.

Les travailleurs et la population de Grande-Bretagne sont aussi victimes de la rage des privatisations, qui veut aujourd'hui à des fins spéculatives disloquer et ruiner le système ferroviaire britannique. Pour préparer cette opération, comme c'est le cas dans d'autres pays d'Europe, British Rail a été divisé en secteurs autonomes (transports marchandises, trafic voyageurs, maintenance...) et des plans de licenciements et de blocage des salaires préparés pour rendre "financièrement attractifs" les tronçons de l'ancien service public. Ce processus a été enrayé, mais non interrompu, par une grève des aiguilleurs qui s'est poursuivie pendant plusieurs semaines. Cette grève pour des augmentations de salaires qui, malgré la gêne qu'elle occasionnait à la population, bénéficiait d'une très grande popularité, était aussi une grève contre la privatisation. Elle aurait pu aboutir non seulement à la satisfaction des revendications, mais aussi à bloquer la marche à la privatisation si elle avait été étendue à l'ensemble des travailleurs du rail.

La décision de recourir à la grève dans le métro londonien (qui, administrativement, fait partie de British Rail) ouvrait la voie à l'extension du mouvement. C'est alors que, à la hâte, un accord fut négocié avec les aiguilleurs, donnant satisfaction à certaines revendications salariales, mais n'assurant aucune garantie d'emploi qui aurait été contradictoire avec les nécessités de la privatisation.

UN ÉCHEC DE LA DIRECTION DU LABOUR PARTY DANS LA VOIE DE LA LIQUIDATION

C'est que, en Angleterre comme ailleurs, les plans de réaction sociale qu'engendre inévitablement le système capitaliste en décomposition ne pourraient être imposés par un gouvernement conservateur à bout de course et à bout de souffle, éclaboussé, comme bien d'autres, par des scandales politico-financiers et profondément divisé. Comme dans le cas du SPD allemand, il est revenu à la direction du Labour Party d'affirmer à l'avance que si demain les élections la portaient au gouvernement, elle ne toucherait pas les lois antisyndicales édictées par l'actuelle majorité conservatrice et qu'elle accepterait les nécessités résultant des "lois du marché" et des "besoins de la rationalisation".

Aller jusqu'au bout dans cette voie signifie liquider le Labour Party tel qu'il existe encore, et notamment remettre en cause le lien organique qui existe entre lui et les syndicats. L'actuelle direction du Labour Party a proclamé haut et fort qu'elle ne se revendiquait pas d'objectifs socialistes, qu'elle ne se confondait pas avec les intérêts d'une seule classe et qu'elle allait reconstruire un parti qui soit acceptable par toute la nation.

L'un des aspects de cet aggiornamento était de se défaire de ce qui, dans les statuts du Labour Party, rappelle qu'il est un parti de classe, c'est-à-dire avant tout de l'article 4 de ses statuts qui définit les buts historiques du parti comme étant la "collectivisation des grands moyens de production et d'échange". Sans aucun doute,

il y a bien longtemps que cet article est lettre morte pour les bureaucrates sociaux-démocrates du Labour Party, en tous points comparables à leurs collègues du continent. Mais faire disparaître cet article n'était pas un acte formel et rejoignait les problèmes essentiels de la lutte des classes. Ce n'est donc pas un incident mineur que l'offensive menée sur ce point par la direction du Labour Party, et dont il semblait qu'elle serait victorieuse sans problème, ait capoté.

Si la majorité du congrès du Labour Party a voté pour le maintien de cet article 4 adopté en 1918, malgré la pression exercée par la direction sur ce point, c'est d'abord parce qu'un délégué d'une section a pris l'initiative de lancer la bataille sur ce point. A l'issue du débat, 50,9 % des délégués ont voté pour la résolution présentée, mettant, comme le reconnaît la presse, le nouveau dirigeant du Labour Party, John Blair, dans une situation embarrassante, lui qui proclame qu'il faut "tirer un trait sur le socialisme de Marx" et promouvoir une économie "dynamique de marché".

Nous avons noté certains des résultats de cette économie de marché "dynamique" dans le cas de l'Angleterre. Le Parti conservateur propose aujourd'hui, "pour réduire le chômage", de recourir purement et simplement au travail forcé, puisque, pour des salaires qui ne dépasseraient pas les indemnités de chômage, des travailleurs sans emploi seraient contraints de se livrer à ce qu'on appelle des "travaux d'intérêt général" !

ILS SE TROMPENT !

Ces conséquences de "l'économie dynamique de marché" se manifestent partout. Pour en demeurer à l'Europe, les scandales successifs qui préludent, en France, à l'élection présidentielle, en sont une expression, tout comme ils sont la marque d'une crise politique qui va s'approfondissant.

En Espagne, l'ancien ministre de l'Economie, Carlos Solchaga, déclarait qu'il "n'existe aucun pays d'Europe où

l'on peut gagner autant d'argent en si peu de temps, que le nôtre". Cela dépend pour qui. Si les "scandales" — qui, répétons-le, ne sont que l'une des manifestations du fonctionnement parasitaire et spéculatif de l'économie capitaliste à un stade qualitativement nouveau — n'existaient pas partout, le degré de corruption de l'administration Gonzalez ferait les gros titres. Mais ce n'est pas tout le monde "qui gagne de l'argent facilement", puisque, par ailleurs, il a été établi que plus de huit millions d'Espagnols survivaient en dessous du seuil de pauvreté et que, comme le note un rapport de l'organisation Caritas, "la structure de classe et l'aspect discriminatoire de la société se sont renforcés".

Y compris dans les pays que l'on présentait comme échappant au sort commun, les mêmes éléments fondamentaux se retrouvent.

C'est ainsi qu'en Suède, la préparation de l'entrée dans l'Union européenne a conduit à un taux de chômage de 13 %, inconnu depuis les années 1930. C'est contre cette politique et malgré les déclarations des dirigeants sociaux-démocrates favorables à l'entrée dans l'Union européenne, se prononçant pour "une politique économique rigoureuse", que les travailleurs ont utilisé les récentes élections législatives pour infliger une défaite cinglante au gouvernement conservateur sortant.

Partout en Europe, sous des formes diverses, se retrouve ce qui est affirmé dans l'Appel aux travailleurs d'Europe lancé par l'AET à l'issue de la manifestation de Bruxelles :

"Ils se trompent s'ils considèrent comme acquis que les organisations édifiées par les travailleurs pour la défense de leurs intérêts spécifiques, à travers des décennies de luttes sociales, vont se transformer en instruments de la volonté de spéculation et de pillage qu'incarnent les directives de l'Union européenne. Ils se trompent : dans chaque pays et dans tous les pays d'Europe, les travailleurs cherchent la voie de la résistance et de l'action unie pour la défense de leurs droits. Ils combattent pour assurer et préserver l'indépendance de leurs organisations."

Cela vaut aussi pour les pays de l'est de l'Europe, pour l'ex-URSS. Après l'effondrement des dictatures totalitaires staliniennes qui avaient ruiné et désarticulé l'économie de ces pays, qui avaient discrédité le nom même de socialisme en même temps qu'elles l'utilisaient comme paravent de leur politique d'ouverture à la restauration capitaliste, l'Europe "de l'Est" a souvent été présentée comme un champ en friche que le capitalisme allait faire fructifier.

En d'autres termes, la crise du capitalisme trouverait une solution dans le développement de nouveaux marchés.

On sait ce qu'il en a été : utilisant les nomenklaturas reconverties, l'impérialisme a entamé une œuvre de destruction et de pillage, fondée sur la liquidation de la propriété sociale, sans que ce système historiquement à bout de souffle puisse le moins du monde établir de "nouveaux marchés" qui impliqueraient un nouveau développement de la production.

La situation dans laquelle sont plongés les peuples de l'ex-Union soviétique et de l'Europe de l'Est porte témoignage du caractère totalement régressif du système capitaliste à ce point de son évolution.

Mais, en même temps, y compris les défenseurs de ce système sont obligés d'admettre que le processus de liquidation et de pillage ne va pas assez vite, pas assez loin.

C'est que, malgré les immenses obstacles qui se dressent devant eux, malgré les conséquences des décennies de pouvoir stalinien, les peuples travailleurs de ces pays, défendant leur existence même, s'appuient sur les éléments de propriété sociale existants et résistent aux privatisations-pillages.

C'est ce dont témoignait le militant slovaque Jan Luptak, l'un des responsables de l'Association des ouvriers de Slovaquie, élu au Parlement slovaque lors des dernières élections, comme en témoignait aussi le combat mené par les mineurs de Hongrie et de Roumanie contre la liquidation des mines.

LA CHUTE DU ROUBLE

Il y a quelques semaines, les "spécialistes de l'économie" qui se penchaient sur le sort de la Russie y voyaient des signes d'espoir. C'est ainsi que *Le Monde*, du 12 octobre, écrivait à ce sujet, se référant aux conclusions de la Banque mondiale :

"Le programme russe de privatisation de masse par coupons est un succès sans précédent, selon une étude récente de la Banque mondiale. Aujourd'hui, près de quarante millions de Russes (soit un peu moins du tiers de la population) sont actionnaires d'entreprises privatisées ou de fonds de placement. Dans le cadre de la seconde phase du processus — la vente de titres contre les liquidités —, les auteurs de cette étude estiment que la priorité doit être donnée au développement du marché des capitaux et des valeurs mobilières."

Mais, dans ce même numéro du *Monde*, se trouve un article de la correspondante à Moscou de ce journal qui ne se réfère pas aux conclusions optimistes de la Banque mondiale, mais à ce qui se passe en Russie. Son article est intitulé "Le rouble en chute libre" et revient sur l'écroulement de la monnaie russe qui, d'après *Le Monde* dans sa présentation, "a dissipé les illusions sur une prochaine stabilisation de l'économie russe".

Les nouvelles difficultés du gouvernement Eltsine ont leur source dans les conséquences de l'entreprise de restauration capitaliste dont le vieux dignitaire stalinien qu'il est est l'exécutant zélé. Elles procèdent du fait qu'il ne parvient pas à appliquer les plans et les mesures qui correspondent à l'entreprise de destruction dont il a la charge : c'est par dizaines de millions qu'il faudrait décompenser les chômeurs et par dizaines de milliers les entreprises purement liquidées, si l'on voulait se rapprocher des conditions de "rentabilité" exigées par le FMI et la Banque mondiale.

Ce qui ne signifie certes pas que des coups terribles ne soient pas portés contre les peuples de l'ex-URSS et de toute

l'Europe de l'Est. C'est ainsi qu'un rapport de l'UNICEF, dont des extraits ont été publiés par le *New York Times*, du 8 octobre, établit que :

« Le changement économique a "provoqué une détérioration sans précédent des conditions de vie dans la majeure partie de cette région", explique cette étude. Ce rapport montre que l'accroissement des maladies infectieuses, du stress, de la malnutrition, de l'alcoolisme et leurs conséquences, déjà analysés pour la Russie, affecte une région bien plus large. "Cette crise de la santé en temps de paix est un fait sans précédent dans l'histoire de l'Europe au cours de ce dernier siècle", a déclaré James P. Grant, directeur de l'UNICEF, lors d'une conférence de presse tenue jeudi dernier. Il a ajouté que la crise "contribuait de toute évidence à éroder le soutien politique aux réformes en cours". Cette étude couvre les développements de la situation de 1989 au début de 1994 en Albanie, Roumanie, dans la République tchèque, en Slovaquie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Russie et Ukraine.

L'auteur du rapport, Giovanni Andrea Cornia, directeur de la recherche en politique économique et sociale du Centre de développement pour l'entente internationale de l'UNICEF à Florence, a déclaré lors de cette conférence que la baisse des revenus de l'impôt et l'inflation s'ajoutant à la progression des dépenses d'aide sociale étaient l'une des principales causes de la crise. Elle note que le manque de médicaments et vaccins résultant de la réduction des dépenses de l'Etat avait un "impact de grande ampleur sur la santé". M. Grant a dit que les statistiques concernant la Russie continuaient à être très décourageantes, le nombre de familles vivant en dessous du seuil de pauvreté ayant été multiplié par dix tandis que le taux de mortalité avait augmenté de 35 % depuis 1989. Le taux d'homicides a atteint deux fois celui des Etats-Unis en 1992 et continue à augmenter.

Si l'UNICEF a commencé son étude en se concentrant sur la situation des femmes et des enfants, a ajouté M. Grant, il est devenu rapidement évident que le groupe le plus menacé était celui des hommes adultes jeunes, particulièrement touchés par les maladies cardiovasculaires, l'alcoolisme et la mort violente (...).

"Mais lorsqu'il s'agit de la Russie européenne, 79 % des gens sont mécontents de leurs conditions de vie", a dit M. Grant. "Et en Ukraine, les chiffres atteignent 88 %." M. Cornia a déclaré qu'au début 1994, les conditions de vie continuaient à se dégrader en Russie et en Ukraine mais avaient commencé à s'améliorer en Europe de l'Est. »

Comme l'explique avec un cynisme révoltant M. Jacques de Larosière, président de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), "la transition est un art difficile". Si la pratique de cet "art" a conduit 88 % des Ukrainiens à être mécontents, il est certain que ce pourcentage — pourtant appréciable — ne va pas manquer de s'élever. En effet, il vient d'être annoncé un accord entre le FMI et le gouvernement ukrainien car, a affirmé Daniel Kauffmann, représentant de la Banque mondiale à Kiev, il y a maintenant "un programme sérieux de réformes en Ukraine". Ce programme a comme premier effet une forte hausse des prix de l'alimentation, de l'énergie, des loyers. Ainsi, une retraitée, âgée de 86 ans, Valentina Lubiskaya, explique qu'auparavant, elle payait 3 100 karbovanets (la monnaie ukrainienne) de loyer par mois, qu'elle en paierait désormais environ 28 000 et, qu'avec les hausses des prix du chauffage et de l'eau, cela lui reviendrait à plus de 260 000 unités monétaires, c'est-à-dire à la moitié de sa retraite. Cette retraitée a bénéficié d'une "assistance spéciale". Elle a reçu deux kilos de farine et un kilo de beurre hebdomadaires, car elle avait été déportée sept ans en Sibérie sous le régime stalinien.

Ces exemples — et l'on pourrait en donner bien d'autres — indiquent la signification de la marche à la restauration capitaliste et la férocité des cliques issues de la bureaucratie dans leur rôle de mercenaires de l'impérialisme. Mais si, dans les milieux financiers internationaux, on constate, à propos de la dévaluation du rouble, que dans d'autres pays celle-ci serait apparue comme une simple bourrasque monétaire alors que, dans le cas de la Russie, elle a pris en fait l'allure d'une tempête, si le gouvernement d'Eltine se désagrège, c'est que l'impérialisme et ses auxiliaires "nomenklaturistes" ne parvien-

ment pas à leurs fins. Les difficultés, les obstacles auxquels se heurte l'action des travailleurs et qui ont été abordés plus haut s'expriment sans aucun doute avec une force accrue dans l'ex-URSS. Il n'empêche que la résistance des travailleurs est à l'arrière-plan des crises permanentes qui assaillent le régime corrompu des bureaucrates staliniens, comme de l'incapacité de l'impérialisme secondé par ces derniers d'aboutir à la destruction de la propriété sociale. Si le désarroi est le trait le plus frappant du gouvernement Eltsine, c'est que cette résistance des travailleurs tend de plus en plus fortement à s'affirmer ouvertement, à retrouver les formes et les moyens de la lutte des classes.

Contrairement à ce qu'a affirmé avec aplomb la presse internationale, la "journée nationale d'action" décidée par la Fédération des syndicats de Russie a été l'occasion d'une mobilisation ouvrière dont les dirigeants ont été parmi les premiers à être étonnés. Pour exiger le paiement des salaires en retard, pour refuser la misère et le chômage, huit millions de travailleurs ont manifesté dans les rues des grandes villes de Russie.

En avril de cette année, trente-deux syndicats de la Fédération des syndicats de Russie avaient pourtant accepté de signer un "accord d'entente civile", par lequel ils s'engageaient à ne pas recourir à la grève, pendant les deux ans que couvre l'accord.

Le 29 juin, à l'unanimité, le comité central du Syndicat de la construction mécanique de Russie décidait de retirer sa signature. Il répondait ainsi à l'exigence formulée par des dizaines de résolutions émanant d'instances syndicales. Voici, par exemple, la résolution adoptée par le conseil des syndicats de la région d'Orel, exigeant le retrait de la signature de leurs dirigeants :

"Les autorités recourent de plus en plus souvent à la pratique consistant à ne pas respecter leurs engagements, les intentions affichées ou les résolutions promises, tout en montant en épingle de façon tapageuse des phénomènes isolés sur la situation économique à la seule fin de gagner du temps, pour approfondir

leurs réformes, leur donner un caractère irréversible et susciter chez les travailleurs le sentiment qu'il n'existe pas d'issue.

Dans ces conditions, toute passivité, toute inertie, tout attentisme dans les actions des organismes dirigeants des syndicats sont à juste titre considérés par beaucoup de gens comme une trahison de leurs intérêts. Et les travailleurs avancent avec de plus en plus d'insistance des revendications politiques."

Dans cette chronique, nous nous sommes jusqu'ici concentrés sur l'Europe. Mais l'Europe est à la fois une région cruciale pour le maintien de l'ordre mondial nécessaire à l'exploitation et en même temps une expression des développements mondiaux.

MOUVEMENTS DE PROTESTATION OUVRIÈRE EN CHINE

En Asie, par exemple, "la supériorité de l'économie de marché" est aussi à l'ordre du jour de manière pratique au travers de la politique menée par la bureaucratie chinoise qui ouvre le pays à la pénétration impérialiste et à la dislocation tout en réprimant, au nom du "travail socialiste", les tentatives des travailleurs de s'organiser sur une base indépendante pour défendre leurs intérêts contre le capitalisme et la bureaucratie.

Une revue de Hong-Kong, *Zheng Ming* (Rivalisons !), dans son numéro d'avril 1994, analyse ce qu'elle définit comme la "multiplication des mouvements de protestation ouvrière sur le continent". Nous en reproduisons ci-dessous quelques extraits :

« Depuis le mois de mars 1994, les villes de Shenyang, Dalian et Fushun (province du Liaoning) ont connu une vague continue de mouvements de protestation ouvrière. D'après les analyses des autorités du Liaoning, les causes de ces mouvements sont au nombre de cinq :

— Dans le cadre des réformes, un certain nombre d'entreprises d'Etat ont été fermées, transformées ou obligées de

fusionner avec d'autres, ou encore ont vu leurs activités suspendues, au détriment de l'intérêt de leurs employés et ouvriers ;

— En raison de la faible rentabilité et de l'importance des stocks, les salaires des employés et ouvriers ne sont plus payés ;

— En raison de la faiblesse des commandes, un certain nombre d'employés et ouvriers sont mis au chômage partiel, ce qui diminue leur revenu ;

— L'inflation crée un important mécontentement chez les employés et ouvriers ;

— Les avantages que les cadres du parti et du gouvernement retirent des réformes sont beaucoup plus grands que ceux qu'en tirent les employés et les ouvriers.

Depuis le mois de novembre 1993, plus de quatre-vingts entreprises de Shenyang doivent des salaires et des primes à leurs employés, ce qui affecte la vie quotidienne de plus de 300 000 personnes. 180 000 employés et ouvriers ne reçoivent plus qu'un tiers à deux tiers de leur salaire de base. Dans les entreprises qui recourent au chômage partiel, cette situation crée un énorme mécontentement. Depuis le début du mois de mars 1994, plus de quatre-vingts entreprises (...) ont connu des grèves du zèle, des rassemblements et des remises de pétitions auprès des organes du gouvernement de la municipalité et du gouvernement provincial, où les employés et ouvriers exprimaient leur opposition à l'inflation, aux augmentations officielles de prix, aux fusions et aux fermetures d'entreprises (...). Le 15 mars, les employés et ouvriers de l'entreprise chimique de Shenyang ont remis une pétition aux autorités provinciales dans laquelle ils affirmaient que "les usines et les entreprises appartiennent à la classe ouvrière et à la collectivité des employés et des ouvriers" ; "A bas la nouvelle aristocratie ! Éliminons la nouvelle classe de capitalistes bureaucrates !", pouvait-on y lire.

Les employés et ouvriers de Shenyang ont projeté d'envoyer un groupe de 10 000 personnes à Pékin par le train afin de transmettre une pétition, ce qui aurait considérablement aggravé la situation. Le secrétaire du parti et le gouverneur de Liaoning se sont rendus à Pékin pour faire des rapports dans deux

réunions et pour demander des instructions au Conseil des affaires d'Etat. Le Conseil des affaires d'Etat a donné comme directive au dirigeant de la province, Gu Jinchu, de retourner le 16 mars après-midi à Shenyang pour régler le problème.

L'annonce de la disparition de 20 000 postes de travail dans les mines a été suivie d'une dizaine de rassemblements, de grèves du zèle et de pétitions parmi les mineurs de Fushun (Liaoning). Les autorités n'ont eu d'autre solution que de promettre qu'il n'y aurait pas un seul licenciement, ni aucune retenue sur les salaires, les primes ou les indemnités. Les entreprises minières des villes de Xi'an, Xianyang et Baoji (Shaanxi) connaissent depuis le mois de février 1994 de nombreux mouvements revendicatifs. A la mi-mars, le nombre de mouvements de protestation a encore augmenté, et les employés et les ouvriers de plus de 300 entreprises de Xianyang, Baoji, Hanzhong et Yan'an se sont rendus au siège du comité du parti de la province pour y remettre une pétition (...). Parfois, les syndicats et les comités du parti des entreprises jouaient un rôle essentiel dans la contestation (...). »

La destruction des conquêtes de la révolution chinoise, le démantèlement de la propriété sociale — qui implique la disparition des entreprises d'Etat — équivaudraient à une entreprise de destruction de la classe ouvrière chinoise elle-même et à un démembrement du pays, placé sous la coupe de l'impérialisme, à un retour au système des "concessions". La réalité de la résistance ouvrière montre qu'il y a loin de la coupe aux lèvres.

LE PROGRAMME DE L'IMPÉRIALISME ET LES ÉLECTIONS BRÉSILIENNES

Quel est le sort des pays que contrôle l'impérialisme ? Le président actuel de l'Argentine, par exemple, a eu droit aux félicitations du FMI par la voix de Camdessus. A la fin d'août, le gouvernement de Carlos Menem a annoncé, devant la X^e Convention des banques privées argentines, un train de mesures pour mettre en place un programme de privati-

sations qui va des aéroports à la Maison de la monnaie, sous prétexte d'économiser deux milliards de dollars sur le budget fédéral. Il a aussi institué le service militaire volontaire.

Cette réunion a chanté les louanges de Menem et de son ministre de l'Economie, Cavallo, par l'intermédiaire de l'ancien président des Etats-Unis, George Bush, et du directeur général du FMI, Michel Camdessus, l'un et l'autre ne tarissant pas d'éloges sur la politique du gouvernement argentin. D'ici à la fin de 1995, ce gouvernement veut privatiser des usines nucléaires, les postes et la principale industrie pétrochimique.

Il est aisé de prévoir les résultats de cette politique de destruction du patrimoine public pour le peuple. Déjà, ont été privatisés les services de l'énergie électrique, du téléphone, les lignes aériennes nationales et la principale entreprise du pétrole, l'YPF. Les téléphones Entel sont depuis 1990 aux mains d'un consortium franco-hispano-italien. Les tarifs ont grimpé en flèche.

La privatisation de la protection sociale contraint les Argentins à choisir entre ce qui restait de la protection sociale publique et les sociétés d'administration des fonds de retraites et de pensions. Le gouvernement veut supprimer la cotisation patronale et la tendance est à la diminution continuelle de la valeur de la retraite...

Ce sont les mêmes objectifs qui sont visés au Brésil et que les gouvernements successifs ont cherché à appliquer.

Peu avant les élections, alors que la misère et les conditions de travail dégradées sont déjà le lot de nombre de travailleurs brésiliens — aggravées par la frénésie des privatisations destructrices et par l'asservissement de l'économie du pays au paiement de la dette externe, dette qui n'est pas celle du peuple brésilien, mais l'expression concentrée du pillage dupays —, le gouvernement mettait en avant le plan Real, destiné à freiner l'inflation. Comment ? Par de nouvelles coupes claires dans les services publics et par une désindexation des salaires sur les prix qui a déjà coûté 40 % de leur salaire réel aux travailleurs.

Les travailleurs ont commencé à se mobiliser contre le plan Real : des centaines de milliers d'ouvriers métallurgistes ont fait grève.

Les élections (présidentielles et générales), fixées au 3 octobre 1994, concentraient l'attention politique des travailleurs. Pour eux, les combats revendicatifs engagés dans un secteur n'étaient pas séparables — et ne pouvaient être opposés — du rassemblement des rangs de la population laborieuse, à l'occasion des élections.

Rassemblement pour infliger une défaite à Cardoso, le candidat des partis de la bourgeoisie, le candidat du FMI, pour donner la victoire au Parti des travailleurs et à son candidat Lula (1). C'était au Brésil l'expression du refus de la ruine programmée par l'impérialisme.

Là aussi, la bourgeoisie ne pouvait trouver une issue temporaire que si le Parti des travailleurs ne jouait pas son rôle de point d'appui central pour les travailleurs, s'il se dérobaît, ce qui signifiait sa remise en cause comme parti ouvrier indépendant. Là était la fonction des prises de position de la direction déclarant à l'avance qu'un gouvernement du PT paierait la dette, c'est-à-dire le tribut extorqué par l'impérialisme, déclarant à l'avance sa volonté de "coopérer" avec le gouvernement Cardoso et se refusant à condamner le plan Real.

A juste titre, en formulant leurs motifs, les trotskystes brésiliens, agissant comme courant dans le Parti des travailleurs, ont appelé à voter pour Lula. Car voter pour Lula, contre Cardoso, c'était pour les travailleurs voter contre le programme de Cardoso, contre le plan Real, contre les privatisations, pour la réforme agraire, pour l'annulation de la dette externe.

Plus de 17 millions de travailleurs ont voté contre Cardoso. Plus de 10 millions ont voté pour le Parti des travailleurs. C'est la force qui peut et doit bloquer le cycle infernal qui, si le plan Real continue à s'appliquer, conduit à la ruine l'immense majorité des Brésiliens, la nation à la

(1) Voir la "Chronique des événements mondiaux", dans *La Vérité*, n° 10.

dislocation. Plus de 10 millions sont à même de réaliser l'unité des travailleurs, entraînant la majorité à faire échec au plan Real dicté par la Banque mondiale au profit d'une infime minorité de spéculateurs — pour la plupart étrangers, et particulièrement américains — qui suce le sang des peuples.

Personne, aucun militant et responsable du mouvement ouvrier et populaire, fidèle à son mandat, ne saurait se laisser aller à écouter le chant des sirènes qui, au nom de la "collaboration de propositions", apporterait son appui sous une forme ou sous une autre à un gouvernement PSDB-PFL-PTB, instrument des plans meurtriers dictés par Washington. Plus de 10 millions ont signifié clairement qu'il ne saurait bien entendu être question de participer à un tel gouvernement Cardoso, ou même de voter dans le congrès avec le sommet national du PSDB et de soutenir les candidats du PSDB dans le Minas Gerais ou à Sao Paulo, de marchander avec des candidats qui ne cherchent qu'à participer au programme antipopulaire avec Cardoso comme à Rio.

Les 10 millions qui ont voté Lula sont les porte-parole de la majorité du peuple opprimé et exploité, majorité qui, avec le PT et la CUT, est à même d'imposer l'unité des travailleurs pour sortir de l'abîme dans lequel le gouvernement Cardoso à la solde de Washington cherche à entraîner le pays.

UN "ORDRE" OU UN CHAOS ?

Les pillages et les destructions résultant de la manière même dont l'impérialisme fonctionne s'étendent à tous les continents. Les conflits armés qui ensanglantent la planète (on en dénombre plus de quatre-vingts) ont leur origine dans la décadence et ce pourrissement de ce système.

Ce qui avait été présenté avec fracas comme "l'avènement d'un nouvel ordre mondial" lors de l'écrasement sous les bombes et les missiles du peuple irakien s'avère être un chaos meurtrier, mais toutefois "organisé", dans la mesure où il

correspond aux besoins mêmes de la perpétuation du système d'exploitation capitaliste. On sait que les massacres du Rwanda relèvent d'une manipulation qui s'inscrit dans l'établissement des conditions propices au pillage du continent africain. Les porte-parole des grandes institutions financières internationales n'avaient pas hésité à assurer que des mesures seraient prises pour amortir l'impact de la dévaluation de 50 % du franc CFA dans les pays d'Afrique utilisant cette monnaie. La réalité est tout autre. Et si le FMI se félicite, car "les salaires n'ont pas connu de dérive", la misère de la population, elle, va croissant, y compris dans les pays présentés comme bénéficiant de la meilleure situation.

Par exemple, *Libération*, du 20 octobre 1994, dans un reportage sur la Côte-d'Ivoire, signale que l'une des grandes pharmacies d'Abidjan, la capitale, est aujourd'hui quasiment vide. Un client arrive avec une ordonnance, puis regarde les prix et n'emporte finalement que la moitié des médicaments prescrits pour la grippe de sa fille :

« La Côte-d'Ivoire importe tous ses produits pharmaceutiques et leur prix a été multiplié par deux, le 12 janvier dernier, lors de la dévaluation de 50 % du franc CFA. Une boîte d'antibiotiques coûte désormais 4 085 francs CFA (40,84 F). Il en faut deux pour le traitement. Et le salaire de cet agent de sécurité ne dépasse pas les 50 000 francs CFA (500 F) par mois. »

"Avant la dévaluation, une ordonnance tournait en moyenne autour de 3 000 francs à 4 000 francs, aujourd'hui cela dépasse souvent 10 000 francs CFA. Depuis ce matin, une vingtaine de personnes sont entrées dans la pharmacie. Ils se renseignent sur les prix et repartent les mains vides. Les gens n'ont plus de quoi se soigner", se désole la pharmacienne. »

L'ONU, MACHINE DE GUERRE

Il n'y a pas si longtemps qu'un concert unanime de louanges saluait l'accord passé à Washington entre Arafat et Rabin. C'étaient la paix et la prospérité pour tout le Moyen-Orient qui étaient annoncées.

Les droits du peuple palestinien auraient été reconnus. Aujourd'hui, les commentateurs, sous une forme ou sous une autre, admettent ce qu'explique un chercheur français : *"Les espoirs palestiniens sont quasiment perdus."* Il s'agit, pour l'auteur de ces lignes, lorsqu'il parle d'"espoirs", des illusions dans les accords de Jéricho. Le peuple palestinien, comme tous les peuples en lutte contre l'oppression, est loin d'avoir dit son dernier mot, et l'espoir qu'il a de réaliser son émancipation est fondé sur la lutte internationale contre l'oppression et l'exploitation. Il demeure que les coups les plus cruels lui sont aujourd'hui portés et que pour tous les peuples de la région, y compris le peuple juif, la *"paix américaine"* ne peut se traduire que par des souffrances accrues.

Les accords de Washington, qui avaient été présentés comme une "première étape" dans la voie de l'émancipation du peuple palestinien, ont rapidement révélé leur véritable fonction : disloquer le peuple palestinien.

« Israël, en effet, est en train de mettre en place de véritables bantoustans. Interdit d'accès à la défense et à la politique étrangère, Arafat n'exerce son autorité que sur une bande de Gaza privée de son espace aérien, encore occupée à près de 20 % et à tout moment susceptible d'être éclatée en trois zones étanches entre elles. A une centaine de kilomètres de là et sans communication terrestre possible puisqu'aucune des routes censées ménager un libre passage n'a encore été ouverte, il gère un confetti de Cisjordanie transformé en camp de regroupement des prisonniers "libérés" par Israël, mais interdits dans les territoires occupés.

La Cisjordanie est elle-même plus que jamais isolée de Jérusalem annexé, comme Israël, interdit d'accès aux Palestiniens non autorisés. Au mépris des engagements de gel de la colonisation pris en été 1992, la confiscation des terres (670 km environ depuis septembre 1993, soit beaucoup plus que les zones autonomes) et le bétonnage de la Cisjordanie se poursuivent (augmentation de 10 % du nombre de colons sur la même période). Le long de la "ligne verte" qui séparait Israël de son voisin jordanien jusqu'en 1967 et entre les

agglomérations palestiniennes croissent des colonies reliées entre elles par des routes dont le réseau permet à tout moment d'isoler entre elles les grandes villes palestiniennes. Au cœur de ce dispositif, Jérusalem-Est connaît un développement encore plus intense avec la construction de plusieurs milliers d'appartements exclusivement destinés à la population israélienne maintenant majoritaire.

A cette politique de cantonisation se superpose une politique de multiplication des statuts, Palestiniens "autonomes" (Gaza, Jéricho), Palestiniens "encore occupés" (Jérusalem), Palestiniens de nationalité israélienne (Israël), Palestiniens bannis, Palestiniens ayant perdu leur droit de résidence, Palestiniens "déplacés" en 1967 et Palestiniens de la diaspora de 1948 ; à chaque catégorie ses droits ou l'absence de tout droit, ses espoirs ou l'inanité de tout espoir » (Libération, 26 octobre).

La "cantonisation", la formule qui a été employée à propos de l'ex-Yougoslavie est parfaitement appropriée pour rendre compte de l'avenir que l'impérialisme dessine pour la région. Pas plus que les accords de Washington, la signature d'un traité de paix entre la Jordanie et Israël, dont parfaire l'isolement est l'objectif évident, ne conduira à la paix, ni à la stabilité dans la région. Pas plus d'ailleurs que les pourparlers entre le régime syrien et Israël sous le patronage de l'impérialisme américain.

Les grandes manœuvres diplomatiques menées sous la conduite de Clinton le sont contre les peuples, contre tous les peuples de la région. Fondés avant tout sur le déni des droits nationaux du peuple palestinien, ces accords conduiront à l'aggravation des conflits existants car

"l'histoire nous a appris qu'aucun Etat n'est parvenu, sans explosion périodique de très grande violence, à nier durablement l'unité d'un autre peuple et ses aspirations" (idem).

L'impérialisme américain, parce qu'il demeure l'impérialisme le plus puissant, la clé de voûte du système d'exploitation mondial fondé sur la propriété privée des

moyens de production, est la force motrice de toutes les entreprises qui visent à disposer des peuples. Mais quelles que soient les rivalités qui les opposent les uns aux autres et à l'impérialisme américain, la guerre commerciale sans pitié qu'ils livrent, tous les Etats impérialistes se retrouvent sur le terrain du déni des droits des peuples.

C'est avec leur assentiment que l'ONU n'est en réalité qu'un instrument de la plus forte puissance. L'ONU avait été constituée pour prétendument assurer le règlement pacifique des conflits et réglementer sur le terrain du droit les rapports entre nations. On sait que, dès l'origine, ce ne fut là que rhétorique de camouflage : la première guerre survenant après le second conflit mondial et entraînant l'envoi de troupes américaines à l'étranger, la guerre de Corée, le fut sur mandat de l'ONU.

C'est l'ONU qui a légitimé le massacre du peuple irakien. C'est l'ONU qui a couvert la sanglante intervention en Somalie. C'est sur elle que reposent les plans de dépeçage de l'ex-Yougoslavie, c'est elle qui a affamé le peuple d'Haïti et qui poursuit l'extermination lente du peuple irakien.

"Et concernant le peuple irakien, que devient-il, comment vit-il, qui s'inquiète pour lui ?",

écrivait récemment l'écrivain marocain Ben Jelloun, dans le quotidien madrilène *El País*.

"En tout cas, pas l'ONU, qui continue à contrôler l'application de l'embargo sur tout le pays. Le peuple irakien est châtié, doublement châtié. Avant tout, parce qu'il vit sous un régime dictatorial et ensuite parce qu'il souffre dans la solitude des effets les plus violents de l'embargo imposé par les Nations unies. Il faut dire que les monarchies du pétrole sont trop importantes pour être abandonnées. Il y a trop d'intérêts en jeu, dont celui du prix du pétrole sur le marché mondial n'est pas le moindre. Si le Conseil de sécurité avait autorisé le redémarrage des exportations de pétrole irakien, cela aurait provoqué une nouvelle baisse du prix du baril sur le marché

mondial et les grands producteurs, tels les monarchies du Golfe et les Etats-Unis, ne le souhaitent pas." (*El País*, 11 octobre 1994).

A ce palmarès, s'ajoute le sort du dernier pays dont l'ONU se soit occupé : le Cambodge, placé sous sa tutelle depuis 1991. 20 000 militaires et civils mandatés par l'ONU y étaient déployés. La présence des contingents de l'ONU accentua la corruption et la désagrégation, le trafic de drogue et la prostitution. En dehors de ces "résultats" immédiats, le mandat de l'ONU a abouti à la dislocation du pays livré à des "seigneurs de la guerre", trafiquants de tout et d'abord des armes qu'ils reçoivent au titre de "l'aide internationale". Enfin, l'ONU a entériné l'intervention militaire américaine à Haïti.

LE PEUPLE HAÏTIEN SOUS SURVEILLANCE

Haïti a été ruinée, non seulement par la dictature militaire mise en place avec l'assentiment du gouvernement américain, mais par l'embargo frappant le peuple d'Haïti et lui seul, organisé par ce même gouvernement sous le voile transparent de l'ONU. Aujourd'hui, alors que ce même gouvernement a fait envahir l'île par ses troupes pour assurer un "transition ordonnée", moins de la moitié de la population bénéficie d'une eau prétendument potable. Mais une récente enquête prouve que 82 % des sources alimentant Port-au-Prince sont polluées...

Les problèmes de santé sont bien évidemment aggravés, les hôpitaux surchargés et les pénuries d'équipements et de médicaments immenses. Le président Jean-Bertrand Aristide a déclaré que seule l'aide internationale permettrait de "sortir Haïti de la misère pour parvenir à une pauvreté digne". Programme dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'a rien d'enthousiasmant, que plus précisément il signifie la continuation de la situation actuelle, avec, sans aucun doute, la participation accrue des ONG, spécialistes de l'aide internationale bien comprise et de la "dignité".

Il est vrai que, comme le titrait le quotidien *La Croix*, du 19 octobre 1994, "*le président Aristide est sous surveillance*". On aurait presque envie de dire, sous "contrôle judiciaire", si ce contrôle n'était ouvertement militaire. "*On sent*, disait une avocate américaine qui vient de se rendre à Haïti, *que les Américains ont la haute main sur tout le programme à venir du président et du pays*". C'est à juste titre qu'avant le débarquement des troupes américaines, un regroupement d'organisations populaires haïtiennes — dont certaines étaient pourtant très proches d'Aristide — condamnaient l'invasion annoncée comme une nouvelle étape dans la volonté d'expulser le peuple haïtien du contrôle de son propre sort, prolongeant le coup d'Etat militaire et l'embargo-blocus qui s'étaient avérés insuffisants pour le réduire à merci. C'est le peuple haïtien qui est placé sous surveillance.

LA NOUVELLE MISSION DE L'ONU : LE "SOMMET SOCIAL"

Non contente de ce bilan, l'ONU a décidé d'ajouter un nouveau domaine à son activité : régler à l'échelle internationale les relations entre le travail et le capital. Elle ne se propose rien de moins que de parrainer un "sommet social" mondial où, à son invitation, chaque pays enverrait une délégation formée de représentants gouvernementaux, syndicaux et patronaux (à la différence de l'Organisation internationale du travail, où siègent des délégations différentes, gouvernementales, patronales et syndicales, il s'agit de délégations communes définies seulement par leur appartenance nationale).

On ne peut plus clairement définir le contenu de ce "sommet" comme visant, à l'échelle internationale et dans chaque pays, à "discipliner" les organisations syndicales à un "intérêt général" qui est en fait celui des possédants, des exploités, intérêt exprimé par les plans et orientations des grandes institutions internationales comme précisément l'ONU.

Si une telle offensive est déclenchée, c'est que, partout dans le monde, la volonté des travailleurs de se saisir de leurs

organisations pour mettre en échec les plans destructeurs du capital fait que, dans le contexte de la décadence de l'impérialisme ("impérialisme sénile"), l'existence même de ces organisations comme organisations indépendantes constitue un élément intolérable.

La justification qui est mise en avant pour ce sommet serait celle d'établir un "socle" de droits sociaux minimaux, d'exiger, comme l'écrit l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, du 21 octobre, présentant une interview d'André Sainjon (ancien secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT, aujourd'hui député européen et vice-président de la commission des relations économiques extérieures de ce Parlement), le respect "*d'un minimum de droits sociaux*".

Pourquoi un "minimum" ? André Sainjon répond qu'il "*s'agit d'aider les pays en développement à assurer progressivement chez eux une vraie protection sociale*".

Comme on le sait, la formule "pays en voie de développement" désigne précisément des pays que la marche de l'économie mondiale plonge dans la misère et le sous-développement accrus. Les travailleurs de ces pays, au nom des besoins du marché mondial, devraient se contenter d'un minimum. Mais, au nom de la "compétitivité", les travailleurs des pays industrialisés devraient accepter de s'aligner sur ce minimum. En fait, la référence à une clause sociale minimale n'a comme but que d'adapter aux besoins du capitalisme les conditions de travail et les droits sociaux en les alignant sur le plus bas dénominateur possible, c'est-à-dire en démantelant ces droits et acquis là où ils existent, sans le moins du monde les développer là où ils n'existent pas.

Là où l'hypocrisie se manifeste de la plus odieuse manière, c'est au sujet du travail des enfants. Sainjon explique que la clause sociale qu'il préconise devrait "*parvenir à l'abolition quasi totale de ce type d'exploitation*".

Mais comment parvenir à éradiquer cet abominable fléau, tant que demeure le pillage des pays dominés par l'impérialisme par le moyen de la dette et qu'opèrent les plans destructifs du FMI ?

Le Bangladesh, l'un des pays les plus pauvres du monde, est aussi celui où le travail des enfants est particulièrement répandu. Mais c'est un pays où 60 % de la main-d'œuvre adulte est sans emploi. Qui d'autres que les grandes multinationales bénéficient du travail des enfants comme des conditions extrêmes d'exploitation de tous les travailleurs ?

Il a été beaucoup question de "l'ouverture économique" de l'Inde et de la prospérité qu'elle annonçait pour ce pays. L'épidémie de peste qui est venue frapper le peuple indien a, de manière tragique, montré quelles étaient les conséquences de cette politique.

Pour ce qui est du prétendu "développement économique", un exemple le caractérise. La grande compagnie aérienne Swissair a délocalisé à Bombay tout son service de billetterie. A ce sujet, un reportage paru dans *Le Figaro*, du 27 octobre 1994, explique :

« Nous sommes en zone franche, ce qui veut dire que nous ne payons aucun droit de douane sur toute nos machines. Ensuite, nos 2 500 mètres carrés ne nous coûtent que 72 000 F de loyer par an, une broutille. Enfin, nous sommes exempts d'impôts et de taxes pour cinq ans." *Peter Morizzo ne veut souffler mot du montant des investissements de Swissair. Mais l'estimation de la différence de salaires entre Europe et Inde est rapide à évaluer. Les informaticiens d'AFS sont payés environ 6 000 roupies par mois, salaire tout à fait respectable en Inde, mais qui ne représente que 1 000 francs français ! Pour le même travail effectué en Suisse, il fallait compter "15 000 francs minimum", souffle une source proche de Swissair. Reste à multiplier la différence entre 1 000 et 15 000 F par 250 employés, puis par trente mois, la durée écoulée depuis la délocalisation d'AFS, et vous aurez une idée des économies engrangées par Swissair ! Sans oublier qu'ici il n'y a ni syndicats, ni charges sociales.*

"La plupart des compagnies aériennes sont venues voir notre système. Certaines, comme Lufthansa et British Airways, l'ont copié. D'autres s'y intéressent directement. Nous sommes, par exemple, en négociation avec Austrian Airlines pour comptabiliser leurs réservations ainsi que leurs Frequent Flyers Schemes. D'autres, comme Air France, qui ont déjà délocalisé au sein de leur territoire, sont intéressés, mais ont peur des conséquences sociales."

Il est vrai que, dans son pays d'origine, Swissair a, à l'occasion de cette délocalisation, supprimé quelque 200 emplois en utilisant à la fois, comme le rappelle Peter Morizzo (directeur de l'agence de Bombay), les méthodes expéditives et les médecines douces : "Licenciements, mais aussi retraites anticipées, réinsertions." »

Ce type d'opérations est non seulement parfaitement compatible avec la "clause sociale" que met en avant Sainjon, mais cette "clause sociale" n'a précisément comme but que de justifier, d'universaliser ce type de pratiques.

C'est à cela que le "sommet social" patronné par l'ONU veut associer les organisations syndicales. Face à ce "sommet", la défense de l'indépendance des organisations ouvrières s'exprimera dans la large conférence ouvrière internationale indépendante appelée par l'Entente internationale des travailleurs et qui se tiendra en même temps que ce sommet.

La manifestation européenne de Bruxelles a été un jalon dans la voie de la préparation de cette conférence. La conférence de délégués syndicaux contre le "partenariat social" qui se tiendra le 13 novembre à San Francisco aux Etats-Unis en sera un autre.

La conférence internationale de Dacca (Bangladesh) contre le travail des enfants et le travail forcé, qui aura lieu en janvier 1995, s'inscrit dans ce mouvement.

Cet ensemble d'initiatives manifeste la continuité et l'élargissement de l'activité de l'Entente internationale des travailleurs depuis la II^e Conférence mondiale ouverte pour l'Internationale ouvrière de juin 1993, en relation même avec les combats menés depuis par les travailleurs.

Les décisions prises par le bureau de l'Entente permettent de mettre en pratique ce que Karl Marx estimait, en 1864, indispensable à la lutte des opprimés et des exploités : *"Se soutenir les uns les autres dans la lutte pour l'affranchissement."*

La IV^e Internationale inscrit son action dans ce cadre. Elle est partie prenante, à égalité avec les autres courants indépendants du mouvement ouvrier qui s'y associent, de toutes les campagnes de l'Entente. C'est juste avant la II^e Conférence mondiale ouverte que les sections de la IV^e Internationale réunies en conférence décidaient de "reproclamer" la IV^e Internationale. Reproclamer la IV^e Internationale, c'était affirmer que, face à la décadence et au pourrissement du système capitaliste, la sauvegarde même de la civilisation et de l'humanité dépendait de la résistance et de l'action des masses travailleuses à l'échelle internationale et dans chaque pays.

C'était affirmer la nécessité d'une voie indépendante de tous les gouvernements, de toutes les institutions d'oppression, d'exploitation et de pillage. C'était affirmer que c'est dans cette voie que chercheraient à s'engager, malgré les obstacles, les travailleurs et les peuples, et qu'il fallait contribuer à leur organisation indépendante.

C'était affirmer que la classe ouvrière, dans l'ex-URSS et en Europe de l'Est, ne s'était pas dressée contre la monstrueuse dictature stalinienne pour devenir la proie passive du système capitaliste en décomposition, qu'elle résisterait en s'appuyant sur ce qui demeurerait de la propriété sociale, en entravant sa liquidation. Les développements qui ont eu lieu depuis et les plus récents — dont certains sont analysés dans cette chronique — donnent toute sa signification à la décision de reproclamer la IV^e Internationale, pour aider les masses opprimées et exploitées à faire prévaloir leurs intérêts.

La Vérité,
30 octobre 1994

Le XI^e Congrès de l'AZAPO (Azanian People Organization) et la situation actuelle en Afrique du Sud

Par Miguel CRISTOBAL

Prendre appui sur des hommes, des organisations qui ont incarné parfois pendant des décennies les espoirs d'un peuple, pour mettre en place des "transitions" officiellement démocratiques, mais qui accentuent en réalité la misère des peuples, la destruction des économies nationales. Voici des processus qui ne sont pas propres à un continent ou à une région, mais la forme d'une politique générale de l'impérialisme.

La "transition" organisée par De Klerk, l'ANC et le SACP (South African Communist Party), sous la surveillance des Etats-Unis, en Afrique du Sud n'échappe pas au contenu général de cette nouvelle forme d'offensive contre les peuples. Massivement présents lors des élections qui ont conduit Nelson Mandela à la présidence de la République en Afrique du Sud, élections parfois qualifiées d'événement marquant de ce siècle, les médias internationaux sont aujourd'hui avertis de commentaires sur la suite. Présents en Afrique du Sud à l'occasion du XI^e Congrès de l'AZAPO (octobre 1994), nous avons pu profiter de cette occasion pour avoir justement un aperçu de cette suite. Il en résulte cet article écrit sur la base des éléments recueillis sur place.

LE XI^e CONGRÈS DE L'AZAPO : LA QUESTION DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE ET DE L'ÉMANCIPATION POLITIQUE DU PEUPLE NOIR DE L'AFRIQUE DU SUD (AZANIE)

Le XI^e Congrès de l'AZAPO, qui a eu lieu les 10 et 11 octobre à Johannesburg, avait, du point de vue de cette situation d'ensemble comme de celle affectant les processus au sein de la classe ouvrière d'Afrique du Sud, une grande importance. L'AZAPO était la seule organisation traditionnelle du peuple noir d'Afrique du Sud à ne pas intégrer le processus de négociations sous contrôle américain, ni le cadre institutionnel issu de celui-ci. Une position qui lui a valu toutes les attaques, toutes les pressions. Pour l'impérialisme, il est en effet fondamental que rien n'échappe au contrôle des institutions. Critiquez si vous voulez, mais à l'intérieur des institutions. Voici le message réitéré à maintes reprises par le pouvoir.

Le congrès de l'AZAPO a pris la décision de maintenir une position d'indépendance et de combat contre le cadre institutionnel issu des accords de Kempton Park.

Dans le rapport introductif, le président sortant de l'AZAPO a déclaré, à propos du programme de l'actuel gouvernement d'union nationale, présidé par Nelson Mandela (le Reconstruction and Development Program, Plan de reconstruction et de développement) :

« Le Plan de reconstruction et de développement est une énorme escroquerie. Notre pays a été entraîné dans une compromission qui bat toutes les compromissions. Tous les Noirs que l'on rencontre, partout dans les bus, dans les bidonvilles, dans les trains, au coin des rues, considèrent que rien n'a changé depuis les élections.

Le Plan de reconstruction et de développement est à la source de toutes les compromissions et d'une trahison néocolonialiste. Les Blancs, en Afrique du Sud, n'ont jamais eu de situation plus favorable qu'aujourd'hui. Les Blancs ont le culot de parler de la "nécessaire affirmation du peuple noir" dans un pays qui appartient au peuple noir. »

Le congrès de l'AZAPO a confirmé son opposition aux institutions actuelles qui confèrent un droit de veto permanent aux représentants politiques de l'ancien régime de l'apartheid, en particulier en décidant de ne pas participer aux prochaines élections locales qui reproduisent le mécanisme des quotas raciaux en faveur de la minorité blanche. Le congrès a également adopté une résolution contre la politique du FMI et de la Banque mondiale. Une position confirmée par le nouveau président de l'AZAPO, Mosibadi Mangena :

« Au niveau national, le gouvernement est d'ores et déjà incapable de répondre aux aspirations du peuple. »

Il est d'accord sur le fait que le nouveau gouvernement ne peut être jugé simplement sur les derniers mois, mais pense que rien ne changera fondamentalement dans les années à venir. Mangena accuse "les accords constitutionnels" signés lors des négociations préparant les élections. Il dit que la police, l'armée, les fonctionnaires et l'économie restent aux mains des Blancs.

"C'est un accord néocolonial qui restera néocolonial, déclare-t-il. Les Blancs

adorent cet accord parce qu'il ne menace leurs intérêts d'aucune façon."

Pour lui, la question de la terre est significative :

"Rien n'a changé. Et aucun peuple ne peut être véritablement libre sans le contrôle de la terre (...). C'est une question nationale fondamentale, d'une importance économique majeure. La terre, c'est la source du pouvoir, entre autres choses. Et l'accumulation de richesses commence par la terre."

C'est pour ces raisons que l'AZAPO donne à la terre un rôle central dans l'économie.

"Il s'agit de la nécessité et de la manière de rendre plus de terre au peuple noir, et de la nécessité d'avoir un plus grand contrôle sur l'économie du pays", explique encore Mangena.

"Les élections n'ont pas de sens pour notre peuple sans la terre, et si la participation des Noirs à l'économie reste celle des travailleurs et des serviteurs" » (Sowetan, 13 octobre 1994).

PEUT-ON OUBLIER L'APARTHEID ?

C'est là une position politique à l'opposé de celle du président Mandela qui, récemment, s'adressant à l'assemblée générale annuelle de l'ONU, a appelé "la communauté internationale" à "oublier le passé". C'est-à-dire la période de l'apartheid.

Oublier le passé ? La vie quotidienne est toujours aussi difficile. Les dirigeants à présent au pouvoir, maintenant que les élections sont passées, répètent à l'envi que la "situation conjoncturelle" signifie que rien ne changera, pour l'instant du moins. D'autres, plus cyniques, déclarent que les promesses d'hier n'engagent que ceux qui y ont cru.

Le premier budget adopté a alloué tout juste 2 milliards de rands au Programme de reconstruction et de développement, c'est-à-dire au programme social censé satisfaire les attentes de la majorité noire opprimée. Cela représente à peine 1/50^e du budget, qui, par conséquent, maintient "l'équilibre" hérité du passé.

La satisfaction de la promesse de fournir une éducation gratuite et obligatoire a été remise *sine die*. Et le plan de construction de logements en masse reste un projet.

Il n'y a aucun début de solution du problème central de la terre dont le peuple a été dépossédé par la violence. Les ban-toustans restent ce qu'ils étaient, des zones de famine et de pauvreté... Seul leur nom a changé : maintenant, ce sont des "régions". La terre, et en particulier celle des zones les plus fertiles, reste concentrée entre les mains des grands propriétaires blancs.

Pouvait-il en être autrement ? Non, en tout cas, dans le cadre de l'accord de Kempton Park. Cet accord et la Constitution préétablie dans les limites de cet accord (1) consacrent le droit des anciens responsables de l'apartheid d'imposer leur veto. En d'autres termes, ils déniaient au peuple azanien son droit démocratique fondamental à la souveraineté nationale. Ainsi le peuple se voit-il interdire d'adopter les mesures nécessaires pour attaquer les énormes privilèges de la minorité blanche qui a acquis sa richesse en occupant le pays.

LE CONGRÈS DE L'AZAPO ET LA QUESTION DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

Lors de ce congrès et en rapport avec le problème de la continuation du combat pour la souveraineté nationale du peuple noir, un deuxième problème a commencé à être abordé : celui de la construction d'un parti ouvrier indépendant en Afrique du Sud.

En effet, l'AZAPO a, depuis des années, abouti à la conclusion que la force sociale qui était amenée à jouer le rôle dirigeant dans le combat pour la souveraineté nationale était la classe ouvrière noire et que la liquidation du système de l'apartheid était inséparable de la mise en cause du capitalisme — du régime fondé sur la propriété privée des moyens de production.

Comment ces données s'expriment-elles aujourd'hui ? La lutte du peuple noir, la montée de son mouvement depuis les années 1980, composantes des développements internationaux de la lutte des classes, ont conduit la classe dominante blanche à tenter "d'adapter" les formes de sa domination. Comme cela a été examiné dans les pages précédentes de cet article, la mise en place du "gouvernement d'unité nationale", avant tout parrainé par l'impérialisme américain, vise à faire barrage à l'exercice de la démocratie (le pouvoir à la majorité noire), car celle-ci serait contradictoire avec le maintien de conditions assurant la préservation du système capitaliste.

Aussi, le congrès de l'AZAPO — en particulier dans sa commission ouvrière — a-t-il été amené à aborder les questions suivantes :

- Les attaques contre l'indépendance des organisations ouvrières représente une menace sérieuse pour le futur et la lutte d'émancipation nationale et sociale en Azanie. Les travailleurs, en combattant librement pour leur indépendance et leurs revendications, défendent les intérêts les plus fondamentaux de l'ensemble du peuple noir opprimé. En défendant leur pouvoir d'achat, les travailleurs défendent le niveau de vie de leurs familles et ceux de la communauté dans laquelle ils vivent.

- Défendre les salaires est le seul moyen pour fournir une base solide pour la création de nouveaux emplois. La reprise économique n'a jamais eu lieu dans un pays où le marché se rétrécit du fait de la baisse du pouvoir d'achat.

Quant aux questions politiques :

- La démocratie véritable ne peut être séparée du droit des opprimés et des exploités à défendre leurs revendications.

(1) En effet, l'accord de Kempton Park prévoyait l'élection au suffrage universel d'une Assemblée nationale. Mais celle-ci doit *constitutionnellement* déléguer ses pouvoirs à un gouvernement formé par tous les partis ayant reçu plus de 5 % des suffrages lors des élections. Les mesures gouvernementales devant être prises sur la base d'un consensus, ce qui donne un droit de veto permanent aux partis politiques qui, jusque-là, occupaient seuls le pouvoir dans le cadre de l'apartheid.

• Les organisations ouvrières indépendantes sont le principal rempart contre les tentatives de dissoudre la nation, parce qu'elles unissent les travailleurs quelles que soient leurs prétendues origines régionale ou ethnique.

Ce qui pose la question d'un parti exprimant les intérêts de cette classe.

CONTINUITÉ ET CHANGEMENT. LA QUESTION DU PARTI OUVRIER PAR RAPPORT AU DÉMANTELEMENT DE L'APARTHEID VERSION FMI

La question d'un parti ouvrier a commencé à être posée en rapport avec le fait que si les éléments de continuité par rapport au passé sont manifestes, ceux qui indiquent la réalité de changements profonds le sont aussi.

En particulier ceux qui, reliés au processus de "négociations", ont conduit les institutions internationales du capital comme le FMI et la Banque mondiale à occuper le devant de la scène politique et économique en Afrique du Sud, alors qu'hier, formellement au moins, elles n'avaient pas de rapport avec l'ancien régime.

Le peuple noir d'Afrique du Sud a découvert avec surprise d'abord, avec inquiétude ensuite, la puissance de ces institutions. A la faveur des négociations d'abord, de l'installation du nouveau gouvernement ensuite, le peuple noir a assisté à une espèce de transfert de la "souveraineté économique" aux institutions internationales du grand capital, le FMI et la Banque mondiale.

De fait, en utilisant comme prétexte la "normalisation" des relations entre l'Afrique du Sud et la "communauté internationale", ces institutions ont décidé de participer aux discussions de Kempton Park et demandé et obtenu des "garanties". Quelles garanties ? La garantie du paiement de la dette extérieure illégitime héritée du régime de l'apartheid, la garantie que le budget ne serait pas modifié, pour permettre le paiement de cette dette (qui représente environ 30 % du budget), la garantie que les ressources de la nation ne

seraient pas utilisées à entretenir et développer l'industrie "nationale".

Bref, toutes les "recettes" destructrices constitutives des "projets d'ajustement structurel" que le FMI applique partout dans le monde, mais qui, dans le cas de l'Afrique du Sud, sont des exigences nouvelles.

Pourquoi ?

L'ancien régime de l'apartheid avait été bâti comme "facteur d'ordre" dans un pays et dans une région du monde dotés de richesses naturelles considérables (or, diamant, pétrole). Cette région englobe des pays comme l'Angola, le Zaïre, le Zimbabwe actuel. Cette région a été "déstabilisée" dès le début des années 1960 du fait des intérêts dominants du capital, des mobilisations anticoloniales à dynamiques révolutionnaires (Angola, Mozambique, ex-Rhodésie) et par la place qu'occupaient des puissances impérialistes décadentes, incapables de faire face à la situation, le Portugal d'abord, l'impérialisme britannique ensuite.

Au début des années 1960, les puissances impérialistes ont fait le choix de confier à la bourgeoisie blanche d'Afrique du Sud la tâche politique d'assurer l'ordre dans la région, au prix d'un certain nombre de concessions à son égard. En particulier, en permettant à la bourgeoisie de l'apartheid de constituer une véritable industrie "nationale", avec des moyens qui ailleurs auraient été condamnés comme étant "peu orthodoxes" :

— un taux d'imposition élevé pour la production à forte valeur ajoutée (or, platine, diamants) ;

— la constitution, à partir de là, d'un budget important (de l'ordre de 30 milliards de dollars par an), d'une "caisse de l'apartheid" utilisée pour alimenter les privilèges collectifs de la minorité blanche (avec des salaires en moyenne dix fois supérieurs à ceux des travailleurs noirs), mais aussi pour soutenir cette industrie "nationale" au moyen des subventions massives ;

— la constitution d'un système monétaire à "deux vitesses", dans lequel le rand (la monnaie sud-africaine) avait deux taux

d'échange par rapport au dollar : un rand surévalué pour les besoins des particuliers (voyages, etc.) et un rand artificiellement dévalué pour les transactions commerciales avec l'extérieur. Ce qui, d'une part, permettait à l'Etat de subventionner les exportations et, d'autre part, de rendre prohibitives les importations. D'autant plus qu'elles étaient soumises à des taux de taxe douanière importants.

C'est tout ce "montage" que le FMI et la Banque mondiale condamnent aujourd'hui en exigeant, à la faveur de la "normalisation" des rapports politiques en Afrique du Sud, le démantèlement de l'institution financière du double rand et une baisse substantielle des taux douaniers conforme aux derniers accords du GATT.

Une exigence qui condamne à très court terme une partie substantielle de l'industrie sud-africaine, en particulier l'automobile, la chimie, le textile, avec à la clé la perspective du licenciement de centaines de milliers de travailleurs. L'objectif du FMI et de la Banque mondiale est simple : désengager les ressources budgétaires de l'Etat sud-africain allouées au soutien à l'activité industrielle pour créer les conditions afin que le système financier international puisse augmenter ses possibilités de ponction sur les ressources budgétaires de la "nouvelle Afrique du Sud".

LE "PLAN DE RECONSTRUCTION ET DE DÉVELOPPEMENT" COMME EXPRESSION DES EXIGENCES DU FMI

Quatre ans de négociations ont été officiellement nécessaires entre le gouvernement de l'apartheid et l'ANC pour aboutir à l'accord politique et constitutionnel qui allait déboucher sur les élections. La réalité est tout autre.

Les grandes lignes de l'accord ont précédé la libération de Nelson Mandela. Les quatre ans de "négociations" ont été le délai nécessaire pour tenter de désamorcer l'opposition du peuple noir face à des accords ne correspondant en rien à ses revendications historiques.

La petite et la grande histoire du Plan de reconstruction et de développement, programme du gouvernement de l'ANC, est à cet égard significative. Entre 1991 et aujourd'hui, il a connu cinq versions successives.

Le Livre blanc du Plan de reconstruction et de développement (RDP) représente la cinquième version de ce dernier. On s'aperçoit qu'il y a un glissement significatif de la première version aux suivantes : les propositions remettant en cause les intérêts fondamentaux de la classe dominante blanche proapartheid disparaissent progressivement. Si la première version faisait encore référence à la nécessité de nationaliser les secteurs fondamentaux de l'économie aux mains de la bourgeoisie de l'apartheid, la cinquième version parle au contraire de la "nécessité de privatiser" des secteurs entiers de l'économie.

Ce qui n'a pas manqué de susciter des commentaires ironiques de la part des milieux financiers en Afrique du Sud, qui ont souligné à propos du récent discours de Nelson Mandela à l'ONU :

"Il a parlé des privatisations comme si elles étaient déjà en cours et, avec une éloquence qui aurait réchauffé le cœur de Margaret Thatcher, a décrit la vente des biens de l'Etat comme une façon d'élargir la propriété. Les investisseurs étrangers, a-t-il suggéré, pouvaient aider les Noirs assoiffés de capital à acheter les entreprises d'Etat qui sont actuellement démantelées et les secteurs qui sont privatisés" (Business Day, 4 octobre 1994).

On peut également lire, dans l'introduction à la dernière version du Plan de reconstruction et de développement, publiée début octobre, quelques jours avant que le gouvernement d'unité nationale eût été invité à clarifier sa position à l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire de la constitution du FMI à laquelle il participait :

"Le gouvernement s'est fermement engagé dans la voie de la résorption graduelle du déficit budgétaire, évitant ainsi le piège de la dette."

Qu'est-ce que cela signifie ?

• Premièrement, que le gouvernement d'unité nationale (GNU) s'est engagé à payer la dette extérieure héritée de l'ancien régime pour les seuls privilèges de la minorité blanche.

Cette dette externe atteint 58 milliards de rands, sans compter les intérêts.

Cela représente vingt fois le montant de ce qui est alloué au Plan de reconstruction et de développement dans le budget de cette année (2,5 milliards de rands seulement).

• Deuxièmement, que le GNU s'est engagé à payer l'énorme dette interne constituée par le régime de l'apartheid pour établir les privilèges des Blancs. 20 % du budget national sont utilisés chaque année pour payer les intérêts de cette dette interne.

Cela représente huit fois la somme totale allouée cette année au Plan de reconstruction et de développement. On peut lire également dans l'introduction du Livre blanc :

"Le gouvernement entend également éviter que les dépenses courantes de l'Etat n'augmentent pas en valeur réelle."

Ce qui veut dire que le gouvernement confirme son attachement aux accords de Kempton Park et que, en conséquence, il ne touchera pas aux fortunes fabuleuses accumulées par le capital national et international durant l'apartheid. Ce qui veut dire qu'ils ne s'attaqueront pas aux intérêts de l'Anglo-Américain, dont le capital représente, d'après le *Finances Week Top 200*, environ 20 milliards de rands, et les possessions une valeur d'environ 48 milliards de rands. Tout cela mérite d'être souligné lorsqu'on sait que les dirigeants du GNU et le FMI prétendent qu'il n'y a pas d'argent.

DÉMANTELEMENT DES SERVICES PUBLICS

Le FMI, par anticipation sur l'accroissement des paiements de la dette externe,

exige une réduction substantielle des services publics et leur privatisation généralisée.

Comment le Livre blanc du gouvernement répond-il à ces exigences ? Positivement. Il dit expressément :

"(...) Pour l'instant, le renouvellement des fonctionnaires représente environ 8 % par an. Le gouvernement a l'intention de ne recruter aucun personnel nouveau pour les postes devenus vacants..."

Cela signifie que les capacités de l'Etat à répondre positivement aux revendications sociales vont décroître considérablement. Et que les promesses "d'action positive" ("affirmative action"), c'est-à-dire d'entrée prioritaire de travailleurs noirs dans la fonction publique, ne sont que poudre aux yeux, parce qu'il n'y aura pas de recrutement du tout !

Les privilèges des Blancs dans la fonction d'Etat vont se maintenir, même si, en termes absolus, la détérioration économique les réduira ; et l'entrée de la fonction publique restera fermée aux membres de la majorité noire.

Dans le même temps, le Livre blanc du GNU répond positivement aux exigences de privatisation du service public et de l'industriel nationalisée :

"Les fonds du Plan de reconstruction et de développement seront alimentés par la vente des propriétés de l'Etat..."

Le FMI et la Banque mondiale exigent une réduction générale des barrières douanières.

Cela signifie aujourd'hui une ouverture totale du marché à des produits en provenance de régions du monde où le capital a créé les conditions d'une "plus grande compétitivité" en détruisant les syndicats et en exploitant massivement le travail des enfants.

Pendant ce temps, cela ouvre d'importantes possibilités au capital pour quitter le pays. Ce processus a d'ores et déjà commencé ces dernières années, lorsque la bourgeoisie proapartheid a organisé la

fuite massive des capitaux vers les banques étrangères.

Là encore, comment le Livre blanc du GNU répond-il ? Positivement :

"(...) En ce qui concerne les protections douanières, cela signifiera maintenir fermement notre orientation vers une libéralisation graduelle mais effective dans tous les secteurs de l'économie, comme prévu dans l'accord du GATT..."

On l'aura compris : désindustrialisation accélérée, ponction croissante du capital financier international sur le budget de l'Etat au détriment de investissements des services publics, telles sont les grandes orientations de la "nouvelle politique économique de la nouvelle Afrique du Sud".

Tout cela au nom de l'appel aux investissements étrangers. Or les investissements ne se matérialisent pas.

En effet, la thèse officielle veut que l'acceptation des diktats du FMI, en particulier de "la discipline budgétaire" et de la pression sur les salaires, soit le moyen pour favoriser les investissements étrangers et l'afflux de capitaux en Afrique du Sud pour faire face à la récession économique. Mais l'argent ne vient pas. Du moins, pas pour être investi dans la production. Le *Financial Mail Survey*, du 30 septembre dernier, constatait :

"(...) La grande déception, cependant, c'est que les investissements fixes n'ont pas repris... Les Africains du Sud, et on les comprend, sont déçus de voir que les investisseurs étrangers n'ont plus confiance dans leurs capacités à exploiter les ressources naturelles dont ils bénéficient. Ce désarroi est d'autant plus poignant que cela se produit alors que nous avons démantelé l'apartheid et réussi à nous sortir d'élections potentiellement explosives sans violence et sans discorde significatives."

Bien sûr, il y a quelques "succès" à signaler. Mais, comme le souligne ironiquement un économiste dans un commentaire récent, ils ne concernent que "la mise sur pied d'échoppes de sandwiches, de batteries de cuisine fabriquées à l'étranger ou de chaînes de laveries".

RÉGIONALISATION-DESTRUCTION

L'accomplissement de ce programme du FMI et de la Banque mondiale avait comme premier préalable celui d'empêcher que le pouvoir effectif revienne à la majorité, c'est-à-dire à la majorité noire opprimée. En Afrique du Sud-Azanie comme partout, la majorité est formée par ceux qui ne disposent que de leur capacité à travailler, à créer, qu'ils soient ouvriers, chômeurs, paysans, enseignants, étudiants ou lycéens. Mais en Afrique du Sud-Azanie, cette majorité c'est la majorité noire, le peuple noir.

La démocratie, c'est la loi de la majorité, c'est d'abord le fait que l'expression de la volonté de la majorité ne doit se heurter à aucune puissance limitative, à aucun droit de veto.

Or les institutions issues de Kempton Park confèrent un "droit de veto" à la représentation politique de la minorité blanche — en d'autres termes, elles préservent institutionnellement les privilèges et la domination économique et sociale. C'est d'abord à cette fonction que correspond la mise en place du gouvernement d'union nationale.

Mais en Afrique du Sud comme partout ailleurs dans le monde, le capital se doit d'aller plus loin. En particulier dans la destruction délibérée des cadres nationaux et territoriaux dans lesquels se sont inscrites des conquêtes essentielles pour les peuples.

L'Afrique du Sud, c'était le cadre du régime oppresseur de l'apartheid. Mais aussi celui où s'est affirmée l'existence nationale du peuple noir d'Afrique du Sud, celui de l'Azanie, qui avait en particulier combattu et vaincu la politique de l'apartheid qui avait tenté de le diviser entre de fausses nations (les bantoustans).

Les accords constitutionnels de Kempton Park ont remis en chantier cette tentative de division au moyen d'une "régionalisation" qui ne fait que reproduire en les élargissant les "pouvoirs" des anciens bantoustans.

Le pays et ses ressources budgétaires sont structurés sur une base éminemment

régionaliste. Le but est d'abord et avant tout de fournir des points d'appui à la minorité blanche, mais aussi de disloquer l'unité du peuple noir, préparant par là une "balkanisation" de l'Afrique du Sud, ouvrant la voie aux "guerres ethniques".

On commence à voir aujourd'hui les effets désastreux de cette politique. Les budgets régionaux sont devenus de véritables trésors de guerre. Les partis politiques de tous bords se transforment en mafias. Les "revendications territoriales" au sein du pays représentent une menace réelle pour la "balkanisation" du pays. Les employés municipaux, région après région, cessent d'être payés. Les hôpitaux décentralisés croulent sous les dettes.

Un exemple :

"L'Afrique du Sud est face à une crise de la santé. Les hôpitaux publics étrangers financièrement se battent pour survivre en dépit des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement.

Le ministre de la Santé publique du PWV, M. Amos Msondo, a averti le week-end dernier que le gouvernement local serait obligé de fermer les hôpitaux et réduire les services médicaux s'il n'obtenait pas des fonds supplémentaires.

La réduction brutale des fonds disponibles — le budget de la santé publique du PVV à lui seul fait face à un déficit de 3,2 milliards de rands — entraîne une baisse de qualité des services de santé offerts par les hôpitaux publics" (Citizen, du 6 octobre 1994).

Tout cela n'est par ailleurs qu'un début aux yeux des tenants actuels de la politique du GNU et de ceux qui l'inspirent. Le pas suivant sera l'autofinancement presque intégral des services communaux (gouvernements locaux) par les taxes locales.

Or quand on sait que, par exemple, dans les communes noires proches de Johannesburg et Pretoria, 8 millions de rands seulement sur les 1 500 alloués à leur fonctionnement avaient pour origine les impôts locaux, on voit ce que cette politique promet comme avenir.

UNE VOLONTÉ DÉLIBÉRÉE DE DÉTRUIRE LES ORGANISATIONS OUVRIÈRES

Si, sur le terrain économique, les quatre ans de négociations sous tutelle des États-Unis représentent le temps mis par la direction de l'ANC pour annoncer par glissement progressif sa conversion aux diktats du FMI, ils ont sur le terrain politique représenté le délai nécessaire pour mettre en place un imposant dispositif d'intégration des organisations indépendantes, en particulier des organisations ouvrières, qui représentaient le fer de lance de la lutte contre le régime de l'apartheid.

Cela a commencé avec l'ouverture des négociations par la signature d'un pacte tripartite entre l'ANC, le SACP (South African Communist Party) et la COSATU (la centrale syndicale la plus importante).

Pacte tripartite dont les objectifs, liés au nécessaire réajustement du FMI et à la volonté d'impliquer les organisations ouvrières, ont été clairement exposés dans le texte de l'accord :

"3. 3. La protection sociale a conduit à des coûts élevés de production si on les compare au marché mondial (...).

8. La stabilité macro-économique.

8. 1. Ce programme est fondé sur la nécessité d'un plan intégré concernant les aspects politiques, sociaux et économiques de notre société. Son succès libérera des ressources, réduira les contraintes macroéconomiques et conduira à de nouvelles possibilités de financement. Tel est le défi majeur, et ce n'est que par la mise en œuvre de ce programme que nous pouvons espérer un avenir prospère.

8. 2. Nous ne mettrons par conséquent pas en danger le succès du Plan de reconstruction et de développement par des actions à courte vue, inefficaces, et des expédients qui pourraient conduire à une inflation excessive, à la dislocation du système financier, au mauvais usage des fonds et à un insupportable déficit de la balance des paiements. (...)"

Les années 1993-1994 ont été la période de la mise en place de structures tripartites gouvernement-patronat-COSATU sous le contrôle direct du FMI et de ses exigences macroéconomiques. Cet accord intègre la COSATU aux institutions politiques futures du pays. Par conséquent, il l'associe à la mise en œuvre de la politique future du gouvernement d'union nationale.

Un commentateur de l'époque soulignait :

« Les projets de la COSATU ne font qu'une légère allusion au prix que les travailleurs devront payer pour ce qu'ils demandent. Ainsi, dans le troisième projet de la COSATU explique : "Un accord implique également des devoirs, des obligations et éventuellement des compromis de la part du mouvement syndical tout comme de la part du NC sur la base des réalités auxquelles il faut faire face... Des baisses de salaires sont probables..."

Les derniers projets sont plus explicites et recommandent ouvertement à la classe ouvrière de se consacrer à la reconstruction de l'économie capitaliste post-apartheid. Ainsi le dernier projet de l'Alliance explique : "La stabilité macroéconomique est vitale pour le succès de notre programme. Pour cette raison fondamentale, une politique fiscale et monétaire cohérente, stricte et efficace, sera la pierre de touche de notre programme de reconstruction et de développement." Cependant que le congrès de la COSATU décidait que ce passage devait être "remanié de façon substantielle", son existence même montre à quoi ce processus de négociations au plus haut niveau peut aboutir.

Le quatrième projet continue : "Qui plus est, notre programme s'appuie sur une conception préalable fondamentale qui est que l'Etat démocratique, le mouvement syndical, les associations patronales et tous les organismes de la société civile **coopéreront toujours** pour formuler les choix politiques" (souligné par nous). Nous sommes convaincus que ces convictions ont trouvé un écho favorable chez Tito Mboweni, de la section économique de "planification":

"Des éléments récents démontrent que le partenariat coopératif entre le travail et le capital sont un élément déterminant de

la stabilité et de notre compétitivité internationale... Des programmes visant à atteindre des niveaux supérieurs de productivité et de profit devraient faire l'objet d'un accord entre les patrons et le mouvement syndical." » (SA Labour Bulletin, octobre 1993).

Plus de 100 structures "tripartites" ont été mises sur pied dans tous les secteurs de l'économie, les plus importantes étant la commission sur la force de travail, la commission nationale sur la formation et le forum économique national. Elles ont "traité des politiques d'intégration en ce qui concerne le marché du travail, l'emploi, l'éducation et la formation, et la macroéconomie".

DÉVELOPPEMENT OU INTÉGRATION ?

Nous avons parlé du fait qu'aucun moyen financier n'est épargné par le gouvernement Mandela-De Klerk et par les institutions financières du capital pour tenter de "coopter", corrompre le mouvement ouvrier.

Le budget alloué au Plan de reconstruction et de développement est par ailleurs pour l'essentiel destiné à financer ce processus de "cooptation".

On peut ainsi lire dans un journal proche de l'ANC :

"C'est une question qui se pose dans le cadre des débats récents sur le fait d'accepter ou non des fonds du gouvernement pour le financement de projets syndicaux particuliers.

La possibilité d'un financement par le gouvernement est soulevée sur la base de l'engagement pris dans le document de discussion du Livre blanc sur le Plan de reconstruction et de développement, publié par le gouvernement, d'aider à développer la capacité des organismes de la société civile à jouer un rôle dans l'application du Plan de reconstruction et de développement.

La COSATU a accepté en considérant, à juste titre, qu'une telle source de finan-

cement, en particulier pour les capacités de construction, devait être exploitée.

Mais le danger de voir des syndicalistes succomber à la pression morale que la dépendance à l'égard d'un financement par le gouvernement va sans doute entraîner ne doit pas être exclu.

Nous avons vu de nombreuses déclarations au sein du mouvement ouvrier organisé soulignant les vertus de l'indépendance syndicale — en particulier en cas de gouvernement démocratique (...).

Mais ce qui est également inquiétant, c'est qu'il est suggéré que certains syndicalistes ont évité d'exprimer leurs divergences avec le gouvernement sur les questions les plus sensibles pour éviter de dévoiler publiquement les tiraillements entre l'ANC et la COSATU.

On dit que c'est là une des raisons qui font que, après la réaction plutôt enflammée aux mesures sur les taxes douanières du ministre du Commerce et de l'Industrie, Trevor Manuel, les délégués de la COSATU, lors du dernier congrès de la fédération, n'ont pu maintenir leur position antérieure sur le manque de consultation de la part du ministre.

S'il est vrai qu'il y avait des raisons pour que ce débat n'aille pas plus loin publiquement, il est alors possible que les syndicalistes soient en fait malléables et puissent adoucir leurs positions à l'encontre des mesures impopulaires du gouvernement aux dépens des intérêts des travailleurs" (New Nation, 7 octobre 1994).

Quant aux actions "positives" en faveur des Noirs, il s'agit en fait des moyens utilisés pour promouvoir des syndicalistes à la position d'hommes d'affaires.

Ainsi :

« Alors que les syndicats noirs, au cours des années passées, se sont essentiellement préoccupés de l'action à la base et des droits de leurs membres, ils ont ces derniers temps étendu leurs activités en s'engageant dans différents schémas d'investissements.

Cette même semaine, le Conseil national des syndicats (NACTU) a annoncé qu'ils avaient lancé en commun avec la Msele Financial Holdings Ltd une société

de gestion à la majorité contrôlée par les Noirs, qui devrait s'appeler Gestion et investissement de l'Alliance africaine (...).

"C'est une combinaison gagnante, déclare avec enthousiasme Cunningham Ngcukana, secrétaire général de la NACTU. L'idée, c'est de fournir aux syndicats, aux entreprises noires, au fonds de pension du gouvernement et aux fonds internationaux les moyens de faire faire des bénéfices de façon significative à la nation noire sur la base des actifs qu'ils contrôlent.

On pourrait y arriver en formant les Noirs à la gestion des portefeuilles et par un transfert de compétence et le développement d'une base d'actifs accessible à un large éventail de porteurs d'action noirs. Nous nous sommes engagés, ainsi que nos partenaires, à la réalisation de cette tâche, et nous entendons continuer afin de faire concurrence aux institutions » (City Press, 25 septembre 1994).

LA QUESTION DU PARTI OUVRIER PAR RAPPORT AUX DÉVELOPPEMENTS CONCRETS DE LA LUTTE DES CLASSES

Lorsque le GNU a été mis sur pied, les dirigeants au pouvoir ont "remercié" les travailleurs pour leur rôle passé et déclaré qu'à partir de ce moment, le gouvernement serait responsable de leurs revendications (la "trêve sociale"). Les dirigeants du mouvement ouvrier ont été intégrés à tous les niveaux de l'Etat et du GNU. Puis, lorsque les premières luttes ont commencé, ils ont changé d'attitude. Les travailleurs ont été accusés d'être des aristocrates dont les revendications étaient contradictoires à celles de la majorité du peuple opprimé.

Un exemple parmi d'autres :

« Le président Nelson Mandela a blâmé la COSATU pour les récentes grèves et manifestations de violence, avertissant que cela ferait peur aux investisseurs et ralentirait le programme de reconstruction et de développement.

Lors d'un banquet en l'honneur des vétérans de la lutte (des Noirs) à

Pretoria hier, M. Mandela a déclaré que certaines personnes dans la fédération syndicale semblaient avoir des difficultés à abandonner une politique de résistance à la construction de la nation.

“Les travailleurs d'une fraction particulière ont leurs intérêts propres. Ils oublient que nous avons 5 millions de chômeurs. Nous voulons que ces chômeurs aient un travail, non pas demain, mais aujourd'hui. Pour qu'ils aient un travail, le Plan de reconstruction et de développement doit être lancé d'urgence. Nous avons un urgent besoin d'investissements. Si la violence continue dans ce pays, cela va faire peur aux investisseurs.”

M. Mandela a dit que le gouvernement était en relation avec la direction de la COSATU depuis les affrontements entre les grévistes et la police au cours des grèves de Pick'n Pay.

Il était convaincu que la direction de la COSATU agirait avec sagesse. Il a dit qu'il était inquiet de voir des syndicalistes trouver difficile d'accepter l'idée de la construction de la nation.

“Il n'y a aucune excuse à la violence”, a-t-il dit. »

La grande masse du mouvement ouvrier n'est pas disposée à accepter aujourd'hui de ses dirigeants ce qu'il n'était pas disposé à accepter hier des responsables de l'apartheid. Ainsi, au cours des dernières semaines :

« La paralysie du centre de Johannesburg par des conducteurs de bus en colère — sans qu'ils en aient référé à leur syndicat et quelques semaines après un accord sur les salaires — est un signe supplémentaire de ce que les dirigeants de la COSATU sont aux prises avec les exigences qui surgissent de leur base.

C'est l'une des épines du dilemme sévère auquel se trouve confrontée la fédération dans le cadre d'un régime populaire démocratique. Consciente de son rôle central pour la reconstruction et le développement, elle ne peut mettre automatiquement tout son poids derrière chaque revendication des travailleurs et reconnaît que les travailleurs devront faire des sacrifices.

Il y a deux semaines, elle a froncé les sourcils en condamnant un syndicat des services publics qui exigeait une augmentation de 15 %, en arguant que cela minerait la restructuration du secteur d'Etat — vitale pour la mise en œuvre du Plan de reconstruction et de développement — et plus généralement la pression qui s'exerce en faveur d'une réduction des écarts salariaux.

“Si nous n'expliquons pas notre stratégie à nos membres, tout le monde peut miner notre action à la base. Le danger, c'est que nous n'apparaissions comme des syndicats à l'eau de rose, des courroies de transmission du gouvernement, explique le vice-secrétaire général de la COSATU, Zwelinzima Vavi, dans une interview à cœur ouvert. A moins que les dirigeants et les délégués syndicaux ne soient capables de faire face aux questions complexes des années 1990 — la restructuration industrielle, la compétitivité, l'écart des salaires —, un autre mouvement pourrait devenir majoritaire par son activité militante.”

La semaine dernière, les conducteurs de bus ont exigé la révision de l'échelle des salaires et paralysé le centre de Johannesburg en organisant un blocus qui n'était pas prévu par le syndicat des travailleurs municipaux de la COSATU. Un accord salarial entre le Samwu et le conseil municipal, prévoyant une augmentation de 9 %, avait été signé seulement deux mois auparavant.

C'est là le dernier d'une série de conflits depuis les élections d'avril où les dirigeants syndicaux de la COSATU semblent être à la traîne de leurs adhérents :

— En août, les conducteurs de camion bloquèrent le péage de la Mooi River — sans que le syndicat des transports de la COSATU et le syndicat général des travailleurs (TGWU) en aient été avertis ;

— La grève de l'hôpital du Roi-Edouard-VIII à Durban s'est poursuivie interminablement après que son contrôle eut échappé au syndicat de la santé de la COSATU, le Nehawu, pour passer aux mains d'un comité de travailleurs ;

— Un comité de délégués syndicaux radicalisés semble avoir dirigé la grève de Pic'n Pay, rejetant les conditions pour la grève négociés par le responsable syndical ;

— Il y a eu également des signes que la grève de l'automobile a duré bien plus longtemps que les dirigeants syndicaux ne l'auraient voulu — même si les reculs dans les négociations peuvent peut-être l'expliquer » (*The Weekly Mail*, 14 octobre 1994).

DES APPAREILS EN GÉNÉRAL À L'APPAREIL DU PC SUD-AFRICAIN EN PARTICULIER

L'ouverture du processus de "négociations" correspondait avant tout à une décision prise au niveau international par le gouvernement des Etats-Unis.

Cette décision n'a pas été prise à la légère. Elle a été prise en relation avec le fait qu'ils savent pouvoir compter sur le programme de "normalisation" de l'Afrique du Sud, avec l'expression "sud-africaine" de l'ancien appareil international du Kremlin : le SACP. Une aide d'autant plus importante que l'appareil de ce parti structurait pour l'essentiel l'ANC, ainsi qu'une partie des sommets syndicaux.

Ici comme ailleurs, comme dans les pays de l'est de l'Europe, mais aussi comme auparavant au Mozambique et en Angola, la "transition" vers les exigences nouvelles du FMI a trouvé effectivement un point d'appui fondamental dans les responsabilités et dans l'action des ministres du SACP.

C'est le SACP qui structurait l'essentiel des rapports du mouvement ouvrier organisé avec l'ANC et le processus de "négociations". C'est le SACP qui assure l'essentiel de l'offensive contre les premières tentatives de mettre en cause l'"alliance tripartite" et de défendre l'indépendance du mouvement ouvrier.

"Le rôle dirigeant de la classe ouvrière ne peut être gagné de façon marginale, ou seulement en son sein. Ce rôle dirigeant doit être inscrit dans le projet de la majorité politique elle-même. Et dans les conditions de l'Afrique du Sud, ce projet politique majoritaire, comme chacun sait et comme la conférence de la NUMSA l'a reconnu plus d'une fois, est représenté par l'ANC. Il repose sur l'alliance diri-

gée par l'ANC — l'alliance tripartite — et le mouvement démocratique de masse bien plus large aligné sur l'ANC" (The African Communist, n° 133, deuxième trimestre 1993).

Deux exemples de la politique de membres anciens ou actuels de l'appareil du SACP :

- Celui du président de ce parti, Joe Slovo (actuel ministre du Logement), qui a pris l'initiative de commencer le processus "d'assainissement" des finances de l'Etat au travers de l'exigence du paiement des arriérés d'eau, d'électricité et de loyers dans les townships, alors que leur non-paiement était considéré par la majorité noire comme une conquête venant compenser de façon toute relative les conditions de misère créées par le régime de l'apartheid.

- Celui de l'ancien syndicaliste et, jusqu'il y a peu, membre de la direction du SACP, Alec Erwin, actuel vice-ministre de l'Economie, qui a lancé l'une des attaques les plus virulentes contre le mouvement ouvrier. Ses déclarations ont fait réagir un lecteur du journal *Sunday Times*, du 18 septembre 1994, dans des termes qui valent la peine d'être reproduits dans leur intégralité :

« Comme ancien syndicaliste, le vice-ministre des Finances, Alec Erwin, devrait savoir que la réponse habituelle d'un patron face aux revendications salariales des ouvriers c'est de dire : premièrement, nous devons travailler ensemble pour rendre l'entreprise plus rentable, après nous pourrons parler d'augmentations de salaires.

En général, les travailleurs n'acceptent pas cette logique. Pourquoi devraient-ils l'accepter lorsque c'est M. Erwin qui fait cette même réponse ?

Peu de gens ont cru que la fin de l'apartheid entraînerait une abondance sans précédent pour le pays. Nous nous sommes battus pour le pouvoir à la majorité pour aboutir à une redistribution des richesses des riches vers les pauvres.

Il est absurde de dire maintenant que le développement des services publics doivent attendre que la richesses se soit accrue.

Mais ce ne sont pas seulement les travailleurs qui devraient rabrouer M. Erwin. La levée des barrières douanières devrait pousser plusieurs secteurs patronaux à lui en vouloir à mort.

Prenons l'industrie du vêtement. La levée des barrières douanières signifiera que la production locale de vêtements devra faire face à la concurrence de la Chine, par exemple. Les usines chinoises emploient des jeunes filles de 15 ans travaillant plus de 60 heures par semaines pour 20 à 30 dollars par mois. A votre avis, qui va gagner ?

La destruction de l'industrie du vêtement dans le pays ne nous rendra pas plus compétitifs ou "plus dégraissés ou mieux adaptés". Cela signifiera simplement que les patrons de l'industrie du vêtement locale seront incapables de faire baisser les salaires des travailleurs au même niveau de barbarie que le régime chinois.

Non, M. Erwin, la COSATU était autrefois fière que ses responsables disaient la vérité. Votre politique n'est ni "équilibrée", ni "pragmatique", ni nouvelle. C'est une version politique droite de capitalisme sans fard qui mènera notre pays à la ruine » (Sunday Times, 25 septembre 1994).

LE LIEN INDISSOCIABLE ENTRE LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER INDÉPENDANT ET LES DÉVELOPPEMENTS MONDIAUX DE LA LUTTE DES CLASSES

La commission de l'AZAPO qui a abordé le problème du parti ouvrier a constaté que des tentatives ont été faites récemment dans ce but, mais elles ont été compromises par l'intégration des dirigeants aux institutions de Kempton Park, parce que la question du parti ouvrier indépendant a été soulevée dans le cadre d'une gauche "officielle" participant aux institutions de Kempton Park.

C'est le cas en particulier pour la WOSA (Workers Organisation for Socialist Action), qui avait constitué lors des dernières élections une liste "pour un parti ouvrier".

Si nous parlons ici de la WOSA, ce n'est pas en rapport avec l'importance intrinsèque de cette organisation liée au Secrétariat unifié, mais parce que l'orientation de cette organisation illustre en négatif les liens indissociables entre le combat pour l'émancipation nationale et sociale de l'Afrique du Sud et une appréciation correcte du contenu des développements de la situation mondiale.

Pourquoi la liste "pour un parti ouvrier" parrainée par la WOSA ne pouvait-elle aller plus loin que la tentative de constituer une gauche officielle à l'intérieur des institutions de Kempton Park ?

Parce que l'appréciation que portait la WOSA sur ces accords partait d'une appréciation globale de la situation du capitalisme comme force pouvant encore apporter des réformes limitées, mais assez significatives en termes de progrès des conditions de vie des masses. Par exemple, la WOSA envisageait très sérieusement la possibilité qu'à la faveur des négociations, la classe ouvrière d'Afrique du Sud se transforme en une aristocratie ouvrière :

« Il n'y a guère de doute que la majorité des pays africains au sud du Sahara est abandonnée au capital sud-africain comme son arrière-cour naturelle pour être "développée", c'est-à-dire exploitée dans l'intérêt du capital monopoliste international. L'un après l'autre, les pays africains vont s'insérer dans une pyramide de nations, au sommet de laquelle se trouvera l'Afrique du Sud "non raciste, démocratique", dans une position très similaire à celle du Japon en Asie du Sud-Est aujourd'hui. Telle est la ligne générale à partir de laquelle il faut apprécier l'initiative de la réforme De Klerk.

Comme telle, on peut facilement la comprendre comme partie intégrante d'une nouvelle redistribution mondiale des dépouilles entre les "vainqueurs" de la guerre froide. Si ce plan réussissait, la fonction d'impérialisme secondaire de l'Afrique du Sud pourrait faire surgir un esprit social-impérialiste chez les travailleurs sud-africains, quelle que soit leur couleur, puisqu'ils seront les bénéficiaires directs bien que secondaires du "développement" du sous-continent » (congrès de la WOSA, 31 mai 1991).

Quelle perspective pour un parti ouvrier en Afrique du Sud dans ces conditions ?

Quelle perspective réelle de construire un parti ouvrier indépendant dès lors qu'on considère, comme le fait la WOSA, qu'à l'échelle internationale,

« même si le mode de production capitaliste est clairement au centre des problèmes mondiaux aujourd'hui, c'est un fait indéniable que, dans les pays capitalistes avancés, les travailleurs et les autres couches exploitées sont complètement prisonnières du consumérisme et de l'individualisme par le biais duquel la bourgeoisie internationale maintient son hégémonie.

Toutes les maladies d'un système décadent — la drogue, le crime, la violence, la corruption, les pestes, la pollution, le racisme, le sexisme — ne paraissent pas capables d'éveiller les centaines de milliers qui composent la classe ouvrière et les autres secteurs exploités des effets hypnotiques du "marché libre". De toute façon, les principaux mouvements ouvriers dans ces pays sont impliqués d'une façon ou d'une autre dans une stratégie gradualiste et réformiste, stratégie à laquelle le capitalisme comme système mondial a su historiquement s'adapter » (ibidem).

Comment croire à l'actualité de la possibilité de construire un parti ouvrier dès lors que l'on nie la réalité mondiale de la domination impérialiste et qu'on fait de l'Afrique du Sud une entité isolée, qui pourrait reproduire en elle-même un cycle la constituant en puissance impérialiste ?

C'est ce que fait Neville Alexander, principal dirigeant de la WOSA, dans une récente interview à un journal allemand :

« Vous êtes convaincu que l'ANC ne veut ou ne peut rien faire pour les déshérités ?

• Il veut, certes, mais il ne pourra pas le faire parce que les limites du capitalisme ne le permettent simplement pas. Il faut comparer l'Afrique du Sud à l'Europe du XIX^e siècle : industrialisation, urbanisation, extension hésitante et progressive du droit de vote à l'ensemble du peuple. Les luttes de classes de l'Europe au XIX^e siècle auront lieu aussi

en Afrique du Sud et en Afrique en général.

• Votre analyse signifie-t-elle que la gauche en Afrique du Sud attend l'échec du gouvernement Mandela ?

• Ah non ! Nous soutenons tout ce qui est effectivement avantageux pour les ouvriers. Mais s'il ressort de la structure de la société que certaines choses sont impossibles, on a l'obligation d'y préparer les gens. Certains objectifs de l'ANC sont irréalistes.

• Combien de temps faudra-t-il pour venir à bout de l'héritage de l'apartheid ?

• Très longtemps. Les processus d'éducation durent toujours très longtemps. L'élimination de l'analphabétisme en Europe a duré des siècles. Le but de l'apartheid était de maintenir la majorité de la population dans son arriération... Nous pouvons changer la situation en l'espace de deux générations. A Cuba aussi cela a été possible.

• Deux générations, c'est-à-dire 50 ou 60 ans ?

• Absolument. Si on veut élever le niveau culturel, il faut au moins ce temps-là.» (interview de Neville Alexander, Frankfurter Rundschau, 19 août 1994, extraits).

COMBATTRE POUR LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE NOIR D'AZANIE, COMBATTRE POUR L'UNITÉ INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS ET DES PEUPLES OPPRIMÉS

Le processus de la "négociation" d'abord, celui de la "normalisation" ensuite de l'Afrique du Sud, doivent être compris à la lumière des exigences générales de la politique de l'impérialisme et de la crise mondiale qu'il fait peser sur l'humanité.

Relativement isolée, ou fortement marquée par le particularisme de l'apartheid, l'Afrique du Sud devient un pays dont les développements futurs seront de plus en plus liés dans la forme et le contenu à

ceux qui caractérisent l'ensemble de la situation internationale.

C'est cette conviction que Daniel Gluckstein, au nom du Parti des travailleurs de France et du bureau de l'Entente internationale des travailleurs, a voulu transmettre au congrès de l'AZAPO dans la lettre dont nous citons quelques extraits en guise de conclusion :

« Les salutations que le Parti des travailleurs de France adresse à votre congrès ne sont pas une simple expression de solidarité. Ce que nous voulons exprimer ici c'est notre conviction profonde que nous sommes engagés dans une même lutte, que nous sommes — quelles que soient les différences de circonstances — des partenaires et des camarades de combat parce que nous combattons les mêmes ennemis.

Ceux qui ont organisé à leur profit ce système inhumain de l'apartheid — et qui ont l'intention aujourd'hui de maintenir la domination de la minorité d'opresseurs blancs — sont les mêmes qui détruisent par millions les emplois en Europe et en Amérique du Nord, qui pillent l'Amérique latine et l'Asie, qui organisent partout le désastre et le chaos.

Leurs représentants sont réunis aujourd'hui à Madrid dans la conférence du FMI et de la Banque mondiale. Leur message est clair : ce qu'ils osent appeler la "bonne santé" de l'économie mondiale signifie plus d'austérité, de nouvelles réductions des dépenses sociales. Cela signifie des attaques redoublées contre les travailleurs, l'accroissement de la misère, du chômage, de la déréglementation du travail.

Le Parti des travailleurs de France considère comme l'une de ses tâches essentielles la défense de la démocratie. Il est conscient du fait que la démocratie est contradictoire avec la mise en application des plans du FMI, en fait avec le fonctionnement même d'un système en décomposition dont les fondements sont de plus en plus la spéculation et le pillage.

Il est également conscient qu'il ne peut combattre pour la démocratie ici en France et se taire sur les mesures antidémocratiques ailleurs. Voilà pourquoi il répète que le principe démocratique "un homme, une voix" ne peut souffrir une quelconque exception, un quelconque droit de veto au nom de privilèges. La loi de la majorité est la loi de la démocratie. Et en Azanie comme ailleurs, la majorité ce sont les opprimés et les exploités, c'est-à-dire en Azanie le peuple noir.

Notre parti considère comme centrale la défense de l'indépendance de classe et d'abord et avant tout de ses organisations syndicales. Il ne peut y avoir de défense des droits des travailleurs et de leurs revendications — et par conséquent il ne peut y avoir de défense de la démocratie — sans organisations indépendantes.

Voilà pourquoi la classe dominante et ses institutions visent partout à subordonner les syndicats par le biais de ce qu'on appelle des "organismes tripartites", pour les associer à l'application des plans de régression, en fait pour les détruire comme syndicats.

Cette lutte ne peut être limitée au niveau national. Elle exige qu'on lui donne une dimension internationale. Voilà pourquoi notre parti soutient sans restriction le projet d'organiser en mars 1995 une conférence internationale indépendante des travailleurs qui s'oppose au prétendu "sommet social" organisé par l'ONU et visant à intégrer les syndicats aux plans réactionnaires du FMI et de la Banque mondiale à l'échelle mondiale.

Nous sommes convaincus qu'une délégation représentative de l'Azanie y sera présente.

En attendant de vous revoir dans le cadre des initiatives auxquelles nos deux organisations prendront part, je souhaite un plein succès à votre XI^e Congrès. »

Miguel Cristobal

Les délégués du Congrès ont été reçus par le Comité d'organisation et ont été installés dans les locaux de l'Azapo. Le Congrès a commencé par la lecture de la déclaration de principes et a été présidé par le camarade...

Le Congrès a discuté de la situation internationale et de la situation en France. Les délégués ont été très intéressés par les rapports et les discussions. Le Congrès a pris plusieurs décisions importantes et a élu un Comité de direction.

Le Congrès s'est terminé par un discours de clôture et par la lecture de la déclaration finale. Les délégués ont remercié le Comité d'organisation et ont promis de continuer à travailler pour la cause du prolétariat.

Le Congrès a été très fructueux et a permis de renforcer les liens entre les camarades de France et les camarades d'autres pays. Les décisions prises par le Congrès seront mises en œuvre avec diligence.

Le Congrès a également discuté de la situation en Espagne et de la situation en Italie. Les délégués ont été très intéressés par les rapports et les discussions. Le Congrès a pris plusieurs décisions importantes et a élu un Comité de direction.

Le Congrès s'est terminé par un discours de clôture et par la lecture de la déclaration finale. Les délégués ont remercié le Comité d'organisation et ont promis de continuer à travailler pour la cause du prolétariat.

Quelques notions de base à connaître

Un entretien avec Daniel Gluckstein

La publication par *La Vérité* des deux articles consacrés à "l'impérialisme sénile" (1) a ouvert une large discussion parmi les militants de la IV^e Internationale et, plus largement, les travailleurs et militants de toutes tendances qui agissent avec nous dans le combat pour l'indépendance de classe.

La compréhension de ces articles a parfois buté sur la complexité des questions qui touchent à l'économie. Des lecteurs nous ont fait part d'une critique : "Pourquoi *La Vérité* n'a-t-elle pas accompagné ces articles d'un lexique permettant à tout lecteur de s'y retrouver ?" La remarque est fondée. Aussi avons-nous eu l'idée de proposer à l'auteur des articles en question un entretien avec *La Vérité* sur le thème : quelles sont les notions théoriques de base nécessaires à la bonne compréhension de ces contributions ?

Question : *Faut-il être un spécialiste des questions économiques pour comprendre les articles consacrés à "l'impérialisme sénile" ?*

D. G. : Je ne crois pas. Tout militant ouvrier doit avoir la préoccupation de comprendre les questions théoriques, toutes les questions théoriques, incluant bien évidemment les mécanismes de l'exploitation capitaliste. En ce sens, rien ne peut remplacer l'étude personnelle, en particulier la lecture. Contrairement à une idée reçue, *Le Capital* de Marx, s'il est un ouvrage imposant par son volume, n'est pas inaccessible par son contenu. A condition de prendre tout son temps — voire de le lire page par page — et de se faire expliquer ce qu'on ne comprend pas, il est, je crois, à la portée de beaucoup de militants (2).

Question : *Alors il faut avoir lu *Le Capital* pour pouvoir comprendre ces articles ?*

D. G. : Pas du tout ! Sans doute faut-il maîtriser quelques notions, disons le vocabulaire de base établi par Marx : une petite dizaine de formules qui, si on les connaît, permettent de s'y retrouver.

Question : *Une petite dizaine de formules ? Lesquelles ?*

D. G. : Je commencerai par **la loi de la valeur**. Qu'est-ce qui fait la valeur d'une marchandise ? Marx établit que la valeur d'une marchandise, du moins ce qu'on appelle **la valeur d'échange** (ce qui permet, quelles que soient les différentes

(1) *La Vérité*, n° 10, nouvelle série, juin 1994 : "Quelques données sur l'impérialisme sénile et la marche à la dislocation du marché mondial" ; *La Vérité*, n° 11, nouvelle série, septembre 1994 : "Observations complémentaires sur l'impérialisme sénile (réponses à quelques objections)."

(2) En vente à la SELIO au prix de 240 F.

valeurs d'usage des marchandises, de les comparer entre elles), c'est la quantité de travail social nécessaire à sa production qui est cristallisée dans cette marchandise.

Question : Pourquoi l'appelle-t-on valeur d'échange ?

D. G. : Même s'il n'a jamais lu Marx un enfant de six ans qui possède une voiture téléguidée refusera de l'échanger contre dix billes de terre. Pourquoi ? Parce qu'il sent d'instinct que sa voiture a plus de valeur que les dix billes de terre. Et pourquoi a-t-elle plus de valeur ? Parce que la quantité de travail humain nécessaire à la fabrication de la voiture téléguidée est bien plus grande que celle nécessaire à la production des dix billes de terre. Toutefois, c'est uniquement une question de quantité. Par exemple, si on propose d'échanger une montre contre une automobile, le propriétaire de l'automobile n'acceptera pas, bien évidemment. Contre deux montres, cinq montres, dix montres, il n'acceptera pas l'échange non plus. Mais, le marchandage continuant, il arrivera un certain stade — mille montres contre l'automobile, ou dix mille ? — où il trouvera l'échange intéressant. Cela prouve donc que toutes les marchandises peuvent être comparées entre elles quant à leur valeur d'échange. Ce qui permet de les comparer, c'est le temps qui a été nécessaire à leur fabrication.

Question : Mais est-ce que n'entre pas également en compte les pièces détachées nécessaires à la fabrication d'une marchandise ?

D. G. : Bien sûr, mais quelle est la valeur de la marchandise "pièce détachée" ? C'est à son tour la quantité de travail social nécessaire à sa production. C'est ainsi que toute marchandise, qu'elle soit faite "d'un bloc" ou composée d'un grand nombre de pièces détachées (c'est-à-dire de marchandises qui entrent dans sa fabrication), représente, au total, une certaine somme de travail nécessaire à sa fabrication. Dans la valeur de toute marchandise, le temps qu'il a fallu pour la fabriquer s'ajoute au temps nécessaire à la production de tout ce qui entre dans la fabrication de cette marchandise. Pour fabriquer une montre, il y a eu le temps nécessaire

pour assembler les pièces qui s'ajoute au temps nécessaire pour fabriquer les pièces elles-mêmes. Et ainsi de suite.

Question : A plusieurs reprises, les articles publiés dans La Vérité parlent de la valeur de la force de travail de l'ouvrier. Faut-il en conclure que la force de travail est, elle aussi, une marchandise et que sa valeur est déterminée comme n'importe quelle marchandise par "la quantité de travail social nécessaire à sa production" ?

D. G. : Absolument. Encore, on y reviendra plus loin, que cette "marchandise" comporte, aux yeux du capitaliste, une vertu particulière qui la rend plus précieuse que les autres. Mais avant cela, il faut préciser ce qu'est le capitalisme : c'est, pour reprendre la formule célèbre de Marx, **un rapport social d'exploitation**. Et ce rapport s'établit à travers le processus de la production des marchandises (3). Un capitaliste qui veut produire des marchandises est dans la situation de la mère de famille qui veut préparer un plat : avant toute chose, il doit faire son marché. Il va donc faire son marché pour acheter tous les ingrédients nécessaires à la fabrication des marchandises. Il doit acheter des machines, des matières premières, etc. Mais il faut aussi qu'il achète une marchandise particulière : le travail humain. Un capitaliste qui achèterait tout ce qu'il faut pour fabriquer des marchandises, mais qui oublierait d'acheter la force de travail des ouvriers, ne fabriquerait rien.

Question : Comment est déterminée la valeur de la marchandise qui s'appelle force de travail ?

D. G. : Comme toutes les marchandises, c'est le temps socialement nécessaire à sa production. Mais, comme il s'agit d'un être vivant, sa valeur inclut nécessairement ce qui a été nécessaire à sa "production" (ce qui inclut par exemple la formation et la qualification) et aussi ce qui est nécessaire à son entretien (tout ce qui

(3) Le but de l'exploitation capitaliste n'est pas à proprement parler la production des marchandises, mais la production de plus-value, laquelle ne peut avoir lieu qu'à travers la production de marchandises. On y reviendra plus loin dans cet entretien.

permet à un être vivant de continuer à vivre) et à sa reproduction (y compris la reproduction de la classe ouvrière par le renouvellement des générations : donc l'entretien des enfants). C'est-à-dire que la valeur de la force de travail inclut le temps qu'il va falloir pour produire les marchandises permettant à l'ouvrier de manger, de s'habiller, de se loger, d'assurer le quotidien, et autres besoins fondamentaux. La valeur de la marchandise force de travail, c'est une application particulière de la loi générale de la valeur : l'ouvrier échange l'usage de sa force de travail contre une valeur déterminée (représentée par le salaire) représentant l'entretien, la production et la reproduction de la force de travail.

Question : Peux-tu illustrer par un exemple concret ?

D. G. : Appelons X la valeur quotidienne de la force de travail de l'ouvrier. Dans X entre la valeur de ce que lui et sa famille vont consommer quotidiennement en nourriture, 1/30^e des dépenses mensuelles de vêtements, 1/30^e du loyer mensuel, etc. Supposons que X représente une quantité de travail social moyen de 4 heures. Cela veut dire qu'en travaillant 4 heures l'ouvrier va produire une valeur X qui va s'incorporer dans la valeur des marchandises produites. En échange, il obtiendra une valeur équivalente permettant de faire face à ses besoins vitaux.

Question : Présenté de la sorte, le système pourrait sembler équitable ?

D. G. : Attention, c'est là qu'intervient le caractère particulier de la marchandise qui s'appelle force de travail. Reprenons notre capitaliste au moment où il fait son marché. Supposons que son but soit de fabriquer des montres. Si pour fabriquer une montre, le capitaliste achète pour 20 F de métal, la valeur ainsi achetée (20 F de métal) se retrouvera à l'identique dans la valeur de la montre (pour 20 F). La valeur n'aura pas changé. Mais la force de travail est une marchandise particulière. Quand le capitaliste achète la force de travail comme une marchandise, il achète le droit d'en jouir sur une journée. Si 4 heures de travail sont nécessaires pour reproduire la force de travail dépensée, le capitaliste a

la possibilité de faire travailler l'ouvrier plus longtemps que ces 4 heures, c'est-à-dire de faire **produire à l'ouvrier plus de valeur qu'il n'en consomme**. Si 4 heures de travail sont suffisantes pour produire une valeur qui va correspondre à ce qu'un ouvrier consomme, lui et sa famille durant cette journée et si le capitaliste fait travailler l'ouvrier seulement 4 heures sa "marchandise force de travail" aura produit autant de valeur qu'elle en consomme. De même que les 20 F de métal seront transférés dans la marchandise montre sans diminuer ni augmenter, de même la valeur X de la force de travail quotidienne aura été transférée à l'identique dans la valeur de la marchandise montre.

Question : Mais dans ce cas, où serait l'intérêt pour le capitaliste ?

D. G. : Il n'y a aucun intérêt, bien évidemment, pour un capitaliste à n'exploiter la force de travail que le temps nécessaire pour remplacer la valeur dépensée. L'intérêt du capitaliste est de faire fonctionner la force de travail au-delà du temps nécessaire à la production d'une valeur égale à la valeur de la force de travail elle-même. Dans l'exemple que nous avons pris, l'intérêt du capitaliste est de faire travailler cette force de travail 6 heures, 8 heures, et ainsi de lui faire produire pour 6 heures, 8 heures de valeur, et n'en payer que 4.

Question : Est-ce là la "vertu" particulière de la marchandise force de travail dont tu parlais tout à l'heure ?

D. G. : Tout à fait. La force de travail est une marchandise qui est différente sur ce plan de la matière première. Elle a cette particularité — Marx dit qu'il s'agit d'une particularité "miraculeuse" — **de pouvoir produire plus de valeur qu'elle n'en consomme, ou qu'elle n'en contient**. Derrière ce "miracle", il y a le "miracle" du système capitaliste lui-même.

Marx dit : "*Le capitalisme est un rapport social d'exploitation.*" C'est le rapport social qui permet à un patron d'acheter la force de travail à sa valeur et de lui faire produire plus de valeur qu'elle n'en consomme. La seule raison d'être de l'exploitation capitaliste, c'est la produc-

tion de cette valeur supplémentaire que Marx appelle la **plus-value**.

Question : Qu'est-ce que la plus-value ?

D. G. : Revenons à notre capitaliste au moment où il fait son marché. Comme toute personne qui fait son marché, il y va avec son porte-monnaie. Dans le porte-monnaie, un capital que nous appellerons **M**. Toute l'opération vise à ceci : ayant fait son marché, puis, ayant jeté les "ingrédients" dans "la marmite" que Marx appelle "*le procès de la production*", le capitaliste a dans l'idée de disposer d'un capital **M'** plus grand que **M** (pour utiliser les symboles mathématiques on écrira : $M' > M$).

La différence entre **M** et **M'**, c'est ce que Marx appelle la plus-value, c'est-à-dire **une valeur supplémentaire qui est apparue dans le processus de la production**. L'exploitation capitaliste ne connaît qu'une règle : faire suer le plus possible de plus-value à l'ouvrier, car il y a à chaque fois une valeur nouvelle que le capitaliste peut s'approprier.

Question : Concrètement, comment les choses se passent-elles ?

D. G. : Pour simplifier : le capitaliste fait son marché. Avec son capital **M** il achète deux grandes catégories de marchandises.

- Une marchandise qu'on appelle **c** : **capital constant**. Il s'agit de tout ce qui ne va pas changer de valeur dans le processus de production : matières premières, l'entrepôt loué, l'électricité, etc., tout ce qui entre dans la production de la marchandise.

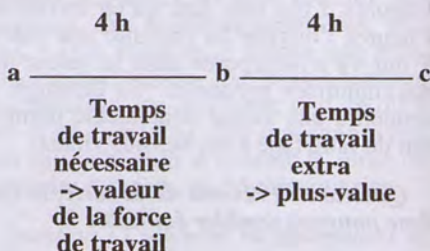
- Une deuxième composante qu'on appelle **v** : **capital variable**. C'est la "marchandise" force de travail dont le capitaliste achète l'usage.

M est donc égal à **c + v** (on écrira : $M = c + v$). **M'**, c'est **M** augmenté d'une plus-value que nous désignerons comme **pl**. Donc on peut écrire que $M' = c + v + pl$.

Question : Mais d'où vient cette plus-value ?

D. G. : Pratiquement : supposons que 4 heures de travail moyen dans la journée produisent autant de valeur que l'ouvrier va en consommer pour s'habiller, se nourrir, etc. Dans la première partie de la journée, que nous représenterons par le segment **a**—**b**, l'ouvrier va travailler 4 heures pour reproduire sa force de travail. **C'est ce que Marx appelle le temps de travail nécessaire**, c'est-à-dire nécessaire à la reproduction de la force de travail. Mais nous savons qu'en réalité l'ouvrier ne va pas travailler 4 heures. Pour prendre un exemple "modéré" d'exploitation, le patron le fera travailler 8 heures. Ce deuxième segment (appelons-le **b**—**c**) de 4 heures de travail, Marx l'appelle le **temps de travail extra**, le travail supplémentaire fourni par l'ouvrier étant appelé **surtravail**. Pour le dire autrement : les 4 premières heures l'ouvrier travaille pour reproduire sa force de travail ; les 4 heures suivantes, il travaille gratuitement pour le capitaliste. Bien évidemment, la plus-value provient de ce temps de travail extra, de ces 4 heures durant lesquelles il va travailler pour produire une valeur qui lui échappe. C'est cette plus-value que le patron accapare.

Schéma :

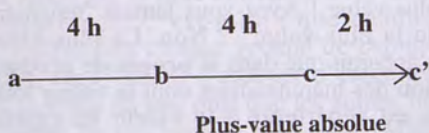


Question : Dans l'article de La Vérité, une distinction est faite entre la plus-value absolue et la plus-value relative.

D. G. : Revenons à notre capitaliste qui impose une journée de travail de 8 heures (4 heures + 4 heures). Comme tout capitaliste qui se respecte, il se pose un problème : comment arriver à produire plus de plus-value ? Marx explique qu'on peut distinguer deux types de plus-value. La **plus-value absolue** : c'est la plus-value qui résulte de l'allongement de la journée de travail au-delà du temps de travail

nécessaire. Dans le cas de figure évoqué précédemment, la plus-value absolue commence dès le début de la cinquième heure de travail. Dans le but d'extorquer le plus de plus-value possible, le capitaliste cherchera à faire travailler l'ouvrier le plus longtemps possible. Ainsi, si, à coup de menaces, de répression, le capitaliste arrive à le "convaincre" de travailler non pas 8 heures, mais 10 heures, en allongeant la journée de travail, il obtiendra par là même davantage de plus-value. Au lieu d'avoir 4 heures de travail pour l'ouvrier et 4 heures de travail pour le capitaliste, il y aura 4 heures de travail pour l'ouvrier et 6 heures de travail pour le capitaliste.

Schéma :

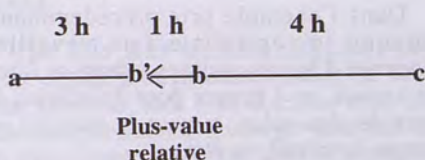


Question : Et la plus-value relative ?

D. G. : Supposons que, pour des raisons diverses (des lois qui interdisent une journée de plus de 8 heures, une grosse tension chez les ouvriers : si on essaie de leur imposer un plus long temps de travail, il va y avoir une révolution, une révolte ; bref, la lutte de classe...) le capitaliste soit dans l'impossibilité d'augmenter la plus-value absolue par l'allongement de la journée de travail. Va-t-il pour autant renoncer à extorquer plus de plus-value ? Va-t-il se satisfaire de ces 4 heures de surtravail ? Certainement pas. Par essence, tout capitaliste cherche en permanence à s'approprier davantage de plus-value. Dans le cas qui nous occupe, notre capitaliste se dit : "La journée de travail étant limitée à 8 heures, il est quand même dommage de n'extorquer que 4 heures de plus-value sur les 8." Donc notre capitaliste va chercher un autre moyen de dégager plus de plus-value. Par exemple, si l'ouvrier, au lieu de "prendre" 4 heures sur 8, n'en "prend" que 3, si le capitaliste arrive à créer les conditions pour que 3 heures de temps de travail suffisent à reproduire la valeur de la force de

travail de l'ouvrier sans changer l'amplitude globale de la journée de travail (8 heures), alors il y aura désormais 5 heures durant lesquelles l'ouvrier produira de la plus-value au lieu de 4. Marx appelle la **plus-value relative**, cette plus-value qui est produite non pas en allongeant la journée de travail, mais en réduisant la partie de la journée où l'ouvrier reproduit sa force de travail.

Schéma :



Question : Comment le capitaliste peut-il faire cela ?

D. G. : Pour répondre à cette question, prenons un exemple chiffré. Supposons que la valeur d'une heure de travail soit représentée par 50 F. Supposons également qu'en moyenne la valeur quotidienne de la force de travail de l'ouvrier représente 200 F, soit 4 heures de travail (Marx explique que dans la valeur de la force de travail entre un "paramètre social et historique", c'est-à-dire qu'elle varie suivant les conditions nationales et aussi — et surtout — en fonction de ce que la lutte de classe permet d'arracher). Si le capitaliste arrive à faire baisser la valeur des marchandises qu'un ouvrier consomme en une journée, l'ouvrier consommerait la même chose, mais il suffirait qu'il travaille 3 heures pour pouvoir se l'acheter.

Question : Comment produire en 3 heures ce que jusque-là on produisait en 4 ?

D. G. : En augmentant la productivité du travail, on peut produire plus de marchandises dans un même laps de temps. A l'époque du capitalisme ascendant, explique Marx, les capitalistes cherchent à développer la productivité du travail, c'est-à-dire produire plus de marchandises en moins de temps afin de dégager cette plus-value relative. Ainsi, l'ouvrier avec 3 heures de travail pourra consommer la même chose qu'avec 4 heures de travail.

Avantage pour le capitaliste : au passage, il aura volé la valeur d'une heure de travail à l'ouvrier.

Question : L'article de La Vérité mentionne le taux de plus-value et à d'autres endroits le taux de profit. Qu'est-ce qui les distingue ?

D. G. : Le taux de plus-value est représenté par la formule

$$\frac{pl}{v}$$

Dans l'exemple pris précédemment, lorsque le capitaliste fait travailler l'ouvrier 4 heures pour reproduire sa force de travail, et 4 heures pour lui-même, le taux de plus-value, si vous le calculez en temps de travail, va être :

$$\frac{4}{4} = 1 = 100 \%$$

Question : Pourquoi est-il important de connaître le taux de plus-value ?

D. G. : Parce que cela permet de mesurer le degré d'exploitation. Si l'ouvrier travaille 4 heures pour lui et 4 heures pour le patron, il subit un certain type d'exploitation. S'il travaille 2 heures pour lui et 6 heures pour le patron, le taux de plus-value est plus-important : 300 %. Il subit une exploitation plus grande.

Question : Qu'en est-il du taux de profit ?

D. G. : Le taux de profit est représenté par la formule :

$$\frac{pl}{c + v}$$

Le capitaliste se pose la question à chaque étape : qu'est-ce que cela lui rapporte d'investir ? Ce que cela lui rapporte, c'est la plus-value, c'est-à-dire la valeur nouvelle supplémentaire dégagée dans le processus de production comparée avec tout le capital investi au point de départ. Supposons que chaque jour le capitaliste investisse 1 000 F en capital, dont 800 F de capital constant (c) et 200 F de capital variable (v) représentant 4 heures de tra-

vail. La journée de travail est de 8 heures. La plus-value produite est de 200 F. Le taux de plus-value :

$$\frac{pl}{v}$$

est égal à 200/200, soit 100 %. Le taux de profit :

$$\frac{pl}{c + v}$$

sera égal à 200 F / 1 000 F, soit 20 %.

Question : Dans La Vérité n° 10, il est écrit : production et marché sont indissociables. Qu'est-ce cela veut dire ?

D. G. : Le capitaliste n'investit que pour produire de la plus-value. Mais la plus-value n'apparaît pas sous forme de plus-value ! Avez-vous jamais "rencontré de la plus-value" ? Non. La plus-value n'apparaît que dans le **processus de production** des marchandises dont la valeur totale est supérieure à la valeur du capital investi ($M' > M$). Pour que le capitaliste puisse "réaliser" cette plus-value, il faut que les marchandises puissent se vendre, donc qu'il y ait un marché. Il ne suffit pas de produire : il faut et produire et être sûr que les marchandises vont se réaliser sur un marché ; il faut à la fois extorquer de la plus-value à l'ouvrier et la réaliser en vendant les marchandises en question. Cette question est posée, depuis le début du capitalisme, à tout capitaliste. Le choix de produire telle marchandise plutôt qu'une autre est déterminé par la réponse à la question : quelle production, à un moment déterminé, va être le plus en situation de dégager du profit ?

Question : Ça semble évident. Pourquoi y accorder une telle importance ?

D. G. : Il faut comprendre que la différence entre ce qu'on a appelé le capitalisme à l'époque ascendante (au XIX^e siècle, en gros), le capitalisme à l'époque de l'impérialisme (le capitalisme dans sa phase descendante) qui commence symboliquement au début de ce siècle avec la Première Guerre mondiale, et enfin ce que nous avons appelé l'impérialisme sénile aujourd'hui s'exprime singulièrement dans le rapport entre production et mar-

ché. Pour simplifier, disons ceci : le capitalisme ascendant s'est développé en développant le marché ; l'impérialisme "stade suprême du capitalisme", pour reprendre la formule de Lénine, est caractérisé par le fait que le marché mondial étant constitué, il étouffe par ses limites le développement des forces productives ; l'impérialisme sénile se caractérise par le fait que cet étouffement et cette putréfaction qui se développent depuis près d'un siècle aboutissent à disloquer le marché lui-même et, à travers lui, à disloquer la production capitaliste elle-même.

Question : Peux-tu développer ?

D. G. : Le capitalisme, à son origine, se définissait lui-même comme un système fondé sur la libre entreprise et la libre concurrence. C'est-à-dire que chaque capitaliste, ou chaque groupe de capitalistes, était "libre" d'essayer d'exploiter les ouvriers un peu plus que les autres, de produire un peu plus de plus-value. Mais cette "liberté" était reliée à sa capacité à raffler des marchés. On en revient toujours à la question des marchés. Comment le capitalisme a-t-il été, durant toute une période, facteur de progrès, et comment, pour les mêmes raisons, est-il devenu un facteur d'effondrement ? Pour répondre à cette question, il faut évoquer le rôle de la concurrence dans le développement des forces productives.

Question : Veux-tu dire que la concurrence a pu jouer un rôle positif ?

D. G. : A l'époque du capitalisme ascendant, c'est indiscutable, du moins partiellement.

Question : De quelle manière ?

D. G. : Supposons deux capitalistes, que nous appellerons disons... M. Laurent et M. Christian. Tous deux fabriquent des montres au même moment, dans des conditions identiques. A savoir : chaque ouvrier de l'industrie horlogère fabrique cinq montres à l'heure. Reprenons nos formules et essayons de retrouver **c**, **v** et **pl**. Nos deux compères horlogers font leur marché. Chaque jour, pour chaque poste de travail, ils vont investir :

— 4 000 F de capital constant (**c**) : 3 000 F de matière première, 600 F de loyers, d'impôts (par jour et par ouvrier) et à raison de cinq montres à l'heure, il y a pour 400 F d'usure des outils, valeur qui s'incorpore dans les marchandises produites par le travail quotidien de chaque ouvrier.

— 200 F de capital variable (**v**) : la force de travail d'un ouvrier. Au cours du marché, la force de travail d'un ouvrier est de 200 F, ce qui représente 4 heures de travail.

Une fois leur marché effectué, nos deux capitalistes placent, chacun de leur côté, l'ouvrier face à sa machine avec les matières premières, à charge pour lui de les transformer. On entre là dans le procès de production. Que s'y passe-t-il ? Au départ, il y a $c + v = 4\ 200$. L'ouvrier va travailler les 4 premières heures de la journée et produire une valeur de 200 F qui remplacera la valeur dépensée par le capitaliste dans l'achat de sa force de travail. Mais en tout, l'ouvrier travaille 8 heures. Les 4 heures supplémentaires, qui correspondent toujours, au cours du marché, à une valeur de 200 F, constituent donc la plus-value. Dans le cas présent : $pl = 200$. A la fin de la journée, le capitaliste Laurent et le capitaliste Christian ont chacun : $c + v + pl = 4\ 000 + 200 + 200 = 4\ 400$. La force de travail mise en mouvement a produit plus de valeur qu'elle n'en consomme.

Le taux de plus-value qui mesure le degré d'exploitation de l'ouvrier est :

$$\frac{4\ \text{heures}}{4\ \text{heures}} = \frac{200\ \text{F}}{200\ \text{F}} = 100\ \%$$

Le taux de profit est égal à :

$$\frac{200}{4\ 200} = 4,8\ \%$$

Quelle est la valeur des montres fabriquées ? Si l'ouvrier fabrique cinq montres par heure, donc quarante montres à la journée, chaque montre a pour valeur : $4\ 400 / 40 = 110\ \text{F}$.

Question : Où est la concurrence ?

D. G. : C'est précisément là qu'elle intervient. Le capitaliste Christian se demande : "Comment faire pour gagner plus d'argent ?" La réponse est vite trouvée : "Si j'arrivais à prendre le marché des montres occupé par le capitaliste Laurent, bien évidemment mon affaire prospérerait." Chaque capitaliste se pose le même problème. Mais comment arriver à prendre le marché de M. Laurent ? En vendant moins cher, bien sûr. Mais pour vendre des montres moins cher, il faut les produire moins cher. C'est précisément le moment où le capitaliste Christian va rencontrer un inventeur. Son invention ? Une machine permettant qu'un ouvrier, au lieu de produire cinq montres à l'heure, en produise, disons vingt-cinq. Dès lors, les voies de M. Laurent et de M. Christian divergent. Tandis que M. Laurent continue son activité "à l'ancienne", M. Christian se lance dans la production à grande échelle.

Question : Quel est son intérêt ?

D. G. : Reprenons nos chiffres.

• **Le capital constant :** M. Christian investit désormais cinq fois plus de matières premières (pour produire cinq fois plus de montres), soit 15 000 F. On suppose que la location de l'entrepôt coûte toujours autant : 600 F. A la place de 400 F d'outils, M. Laurent doit désormais compter avec l'usure de la machine. Supposons que celle-ci ait une valeur de 4,8 millions, et que son temps de vie moyen soit de huit ans. A raison de 250 jours ouvrés par an, cela fait 2 000 jours. Donc, chaque jour de travail, il s'incorpore aux montres produites pour 4,8 millions / 2 000 = 2 400 F de valeur de la machine. Soit, au total du capital constant : 15 000 F + 600 F + 2 400 F = 18 000 F.

• **Le capital variable :** il n'a pas changé : 200 F.

Donc, tandis que M. Laurent investit toujours 4 200 F par jour, M. Christian investit désormais 18 200 F. Quelle est la plus-value produite ? Dans chacun des deux cas, 200 F. A la fin de la première

journée, M. Laurent a produit, comme d'habitude, 40 montres d'une valeur totale ($c + v + pl$) de 4 400 F. M. Christian, lui, a produit 200 montres d'une valeur totale ($c + v + pl$) de 18 400 F. Désormais, la montre produite par M. Christian vaut 92 F, soit 18 F de moins que celle produite par son concurrent.

Question : Ça ne peut pas durer très longtemps.

D. G. : En effet. Le capitaliste Laurent a deux solutions : soit il continue à fabriquer des montres dans des conditions obsolètes. Mais alors plus personne ne les lui achète et il tombe en faillite. Le capitaliste Christian en profite pour l'absorber et faire grossir sa propre entreprise. Ou bien M. Laurent s'aligne sur les conditions de la production de M. Christian et achète à son tour une machine pour se placer dans le cadre de la concurrence. Cela illustre une loi fondamentale du capitalisme ascendant : à cette époque, la loi de la libre concurrence amène à ce qu'en permanence les capitalistes cherchent à augmenter la productivité, en permanence à produire plus, donc à développer le marché (il faut que le marché s'étende pour absorber cinq fois plus de montres). Le capitalisme ascendant s'est donc caractérisé par le fait que plus les capitalistes produisent, plus ils cherchent à développer la productivité, donc à développer les progrès scientifiques et techniques. Il n'y a aucun miracle dans la révolution industrielle du XIX^e siècle : ce sont les mécanismes de la "libre entreprise" et de la "libre concurrence" qui arrivent à faire baisser la valeur d'une marchandise. C'était également l'époque des conquêtes coloniales. Pour pouvoir écouler des montres, des chaussures,... il faut conquérir des marchés mondiaux. Les grandes puissances capitalistes ont d'abord constitué le marché dans leur propre pays. Ensuite, il leur a fallu aller prendre le marché ailleurs. La France, l'Angleterre, la Belgique (dans une moindre mesure), l'Allemagne se disputent alors la Chine, l'Afrique... Il leur faut élargir les marchés, se procurer des matières premières à bas prix, utiliser une main-d'œuvre à bon marché, poursuivre l'accumulation du capital.

Question : Qu'appelle-t-on accumulation du capital ?

D. G. : A l'époque du capitalisme ascendant, les capitalistes utilisent une part de leur profit pour faire encore plus de profit en étant, comme on dit aujourd'hui, "concurrentiels", "compétitifs"... Comment font-ils ? Ils prélèvent sur leur profit pour investir dans l'achat de machines nouvelles (qui augmentent la productivité du travail) ou dans l'achat de machines supplémentaires : par l'un ou l'autre de ces procédés, ils augmentent leur capacité productive.

On appelle **accumulation** ce mouvement d'augmentation de la masse du capital productif, qui s'accompagne — mais dans une moindre mesure (du fait du développement de la productivité) — d'une progression (directe ou indirecte) des emplois salariés. La constitution du marché mondial résulte de cette phase d'extension des rapports de production capitalistes qui finissent par englober peu à peu toutes les autres formes d'économie. Sous l'aiguillon de la recherche du profit — et pour cela d'une plus grande productivité —, les capitalistes accumulent, aussi bien ceux qui produisent pour la consommation que ceux qui produisent des biens d'équipement pour les autres capitalistes. Cette accumulation du capital va de pair avec la croissance de la production et de la consommation. Mais cette accumulation se poursuit tant que les capitalistes réalisent leur profit en écoulant leurs marchandises.

Tous ces phénomènes se rattachent au fait que le capitalisme ascendant — au prix, certes, d'une terrible exploitation du prolétariat — développe la productivité, développe la production des marchandises et développe le marché. Au début du XIX^e siècle, le capitalisme est principalement concentré en France, en Angleterre, aux Pays-Bas, aux Etats-Unis, en Allemagne. Un siècle plus tard, le monde entier est sous la coupe du capitalisme, lequel a constitué le marché mondial. Mais il y a, à cela, une contrepartie : l'augmentation de la composition organique du capital.

Question : La composition organique du capital ? Qu'est-ce que c'est ?

C'est le rapport

$$\frac{c}{v}$$

Ce rapport permet d'évaluer ce que le capitaliste investit en capital constant, comparé à ce qu'il investit en capital variable. Dans les exemples qui viennent d'être évoqués, la composition organique du capital est de 21 (4 200 / 200) pour M. Laurent, et de 91 (18 200 / 200) pour M. Christian.

Plus se développent et s'étendent les rapports de production capitalistes, plus, pour arriver à baisser la valeur des marchandises, s'alourdit la composition organique du capital. C'est-à-dire que la part du capital constant est de plus en plus grande et la part du travail humain de plus en plus réduite. Tout le monde sait qu'entre une montre fabriquée aujourd'hui et une montre fabriquée il y a un siècle, celle fabriquée aujourd'hui l'est en un temps beaucoup plus court, car une grande partie du travail est effectuée par la machine (robotisation).

Question : Quelle importance ?

D. G. : Une importance considérable. L'augmentation de la composition organique du capital a pour corrolaire la baisse tendancielle du taux de profit. Quel est désormais le taux de profit de M. Christian ?

$$\frac{200}{18\ 200} \quad \text{soit } 1,1 \%$$

C'est là une contradiction majeure du capitalisme, dès son plus jeune âge. Hier, les capitalistes Laurent et Christian fabriquaient leurs montres avec les mêmes moyens techniques limités et dégageaient un taux de profit de 4,8 %. Pour les besoins de la concurrence et afin de conquérir de nouveaux marchés, l'un (M. Christian) a accru la productivité et développé les forces productives. La conséquence en est qu'aujourd'hui la valeur de la montre a baissé, mais le taux de profit aussi, qui passe de 4,8 % à 1,1 %. Concrètement, pour 1 000 F investis, il y avait 48 F de profit ; aujourd'hui, pour 1 000 F investis, il n'y a que 11 francs de profit.

Question : Est-ce là un phénomène plus ou moins accidentel, ou une tendance constante du capitalisme ?

D. G. : La baisse tendancielle du taux de profit constitue non seulement une constante, mais une loi fondamentale du capitalisme. Cette tendance illustre une contradiction fondamentale du capitalisme : dès l'époque ascendante du capitalisme, pour préserver (et développer) ses profits, le capitalisme n'a d'autre choix que se développer et pour cela développer la productivité du travail, conquérir de nouveaux marchés, étendre le capitalisme au monde entier, par des moyens qui aboutissent à diminuer le taux de profit.

Question : Comment les capitalistes peuvent-ils s'opposer à la baisse du taux de profit ?

D. G. : L'un des moyens, c'est de développer la production. Au lieu d'investir 1 000 F, sont investis 5 000 F. Avec un taux de profit de 1,1 %, le profit sera de 55 F, donc autant ou un peu plus qu'à l'époque antérieure. C'est pourquoi le capitalisme ascendant a eu une tendance constante à pousser à la fusion des entreprises, à la constitution de grands trusts ou monopoles. Cette contradiction majeure ne peut être surmontée que dans la limite suivante : pour faire face aux conséquences contradictoires de son propre développement, le capitalisme ne peut répondre que par l'extension des marchés. Mais cela jusqu'au jour où le marché mondial a été constitué. Vendre 40 montres par jour ou 200, cela pose un problème d'une autre nature. Quand, à un stade ultérieur de développement, le trust mondial de production de montres Laurent-Christian produira 2 000, 20 000, 1 million de montres par jour, il arrivera un moment où le marché est saturé.

Question : Que se passe-t-il à ce moment-là ?

D. G. : Lorsqu'arrive une situation où le capitalisme n'arrive plus à développer les marchés, les forces productives n'arrivent plus à se développer. Que se passe-t-il à ce moment-là ? On est entré dans l'époque de l'impérialisme. Les forces productives n'arrivent plus à se dévelop-

per. La croissance vertigineuse des forces productives qui était celle du capitalisme ascendant cède la place à la stagnation des forces productives, à leur putréfaction. Mais chaque capitaliste, chaque groupe de pays capitalistes, ne renonce pas à gagner des parts de marché.

Question : Comment gagner des parts de marché, quand le marché mondial est constitué ?

D. G. : Par la guerre. La première guerre impérialiste, c'était une guerre d'un groupe de capitalistes (l'Angleterre et la France) contre un autre groupe de capitalistes (l'Allemagne) pour savoir qui aurait les parts de marché. La Deuxième Guerre mondiale avait le même objet. Tout ce qui se passe à l'heure actuelle dans le monde, au Rwanda et ailleurs, c'est d'abord une guerre entre l'impérialisme français et l'impérialisme américain pour savoir qui va contrôler une partie de l'Afrique ; en Algérie, il y a un rapport entre les ressources naturelles et le capitalisme américain qui veut se les approprier. Il y a une guerre à outrance entre les grands groupes capitalistes.

L'impérialisme a comme caractéristique d'être le stade du capitalisme, pour reprendre la formule de Lénine, où les forces productives étouffent dans le cadre des marchés nationaux et des rapports de propriété privée, elles ne parviennent plus à se développer.

Mais chaque capitaliste, lui, cherche malgré tout à accroître sa capacité à réaliser du profit. Donc de plus en plus, il va chercher à réaliser du profit sur un terrain qui n'est pas celui de la production directe. Il y a le rôle des banques, le rôle de la spéculation, qui sont des moyens de s'approprier des parts de plus-value.

Question : La spéculation permet-elle, elle aussi, d'extorquer de la plus-value ?

D. G. : La spéculation permet de s'approprier de la plus-value déjà produite, mais pas d'en dégager de nouvelle. Supposons que le capitaliste Christian, pour faire passer sa production de montres de 200 par jour à 2 000 par jour, a besoin d'emprunter de l'argent. Il va emprunter

de l'argent à la banque à 18 %. Les 18 % que va payer le capitaliste C à la banque, c'est un profit pour la banque. Mais ce n'est pas une valeur créée. Le propre de la finance, c'est de dégager du profit sans créer aucune valeur nouvelle. D'où viennent ces millions extorqués au capitaliste Christian ? Ils viennent de la plus-value produite par les ouvriers, sur laquelle le capitaliste Christian prélève une part pour payer les intérêts de la banque. Dans le système capitaliste, toutes les formes de profit, que ce soit la spéculation boursière, la spéculation foncière, les prêts usuraires..., n'ont qu'une seule origine : la plus-value produite par l'ouvrier dans le processus de l'exploitation capitaliste.

Question : Comment en arrive-t-on au stade de l'impérialisme sénile ?

D. G. : A l'époque du capitalisme ascendant, pour faire de l'argent il suffisait de produire. Plus les capitalistes ont rencontré des difficultés, plus ils ont eu tendance à s'orienter vers le gain facile, c'est-à-dire le profit spéculatif. Mais cela ne produit aucune valeur nouvelle, il faut quand même qu'il y ait production de plus-value. Que fait la classe capitaliste à l'époque de l'impérialisme sénile pour s'en sortir ? Il n'y a qu'une solution : il faut détruire les forces productives, on détruit les usines. Mais il ne faut pas seulement détruire les usines, on détruit la force de travail vivante qui est dans ces usines. C'est comme cela qu'a été organisée la désertification industrielle en France. Et c'est comme cela aussi qu'on détruit la force de travail humaine, par exemple en organisant l'offensive contre le "coût du travail".

L'article de *La Vérité* n° 11 montre comment l'offensive contre le "coût du travail" est une offensive pour faire passer v , le capital variable, en-dessous de sa valeur. Dans les pays capitalistes développés, v , c'est-à-dire le salaire moyen, est officiellement de 18 dollars l'heure (officiellement, cela concerne 350 millions de salariés dans le monde). Compte tenu des conditions de la lutte de classe et de la domination impérialiste, v aux Philippines et dans l'ensemble des pays dominés représente officiellement de 1 à 2 dollars par heure (cela concerne 1,2 milliard

d'individus dans le monde). Si on délocalise aux Philippines, cela permet de dire aux ouvriers français : soit vous vous alignez sur v aux Philippines, c'est-à-dire que l'on casse le "coût du travail" ; soit on délocalise. C'est ainsi que l'impérialisme sénile, pris dans ses propres contradictions, n'a pas d'autre solution pour essayer de dégager, de préserver une marge de profit, que de détruire les forces productives, toutes les forces productives. C'est ce qui fait que ce qui était les caractéristiques, partiellement progressistes du capitalisme ascendant, cèdent la place aujourd'hui à un système qui, d'aucune manière, ne présente un caractère progressiste et qui, sous toutes les formes, cherche à préserver la place de la classe capitaliste sous la forme de la destruction de la classe ouvrière, de ses conquêtes, de ses organisations.

Quand on dit que v est égal à 200 F, qu'est-ce que v ? C'est la valeur de la force de travail. Et dans la valeur de la force de travail, il y a ce que va coûter le fait de manger, de se loger... Sur ce plan-là, v a tendance à passer en dessous de sa valeur. Mais il y a d'autres aspects dans la valeur de la force de travail.

La Sécurité sociale, par exemple, a été arrachée par la classe ouvrière, et là c'est une partie du salaire qui est différé, grâce à laquelle la force de travail est entretenue. Quand, aujourd'hui, on "dérembourse" les médicaments, on remet en cause toute une série de soins de la Sécurité sociale ; ce qui est remis en cause, c'est une partie de la valeur de la force de travail représentée par le salaire différé. Quand on remet en cause les conventions collectives, c'est-à-dire le fait qu'aucun travailleur ne peut être payé en dessous du SMIC, quand on met en place le CIP, le SMIC jeunes, les contrats de qualification, l'alternance, on invente des systèmes par lesquels la valeur de la force de travail n'est plus celle qui avait été établie historiquement ou socialement. Au lieu d'être de 200 F par jour, elle passe à 60 F par jour.

Question : Mais tout de même, les médias ne cessent de parler de reprise économique ?

D. G. : Je ne peux que répéter ce qui a déjà été écrit dans les précédents articles de *La Vérité* : une reprise "non créatrice d'emplois", une reprise "qui ne s'accompagne d'aucune relance de la consommation"... "Bizarre autant qu'étrange", comme on dit au cinéma. Très officiellement d'ailleurs, ce 2 novembre, il a été annoncé une reprise... du chômage en France ! En réalité, la "reprise" en question est surtout bénéfique aux banques et aux spéculateurs. Et pas à la production. En doute-t-on ? Prenons le cas des Etats-Unis, puisque, paraît-il, c'est la "locomotive de la reprise mondiale". Il est vrai que de par leur situation d'impérialisme dominant, les Etats-Unis sont en situation d'imposer au monde entier des conditions drastiques afin de rétablir leur propre situation économique. Mais dans quel but ? Si l'on considère l'industrie automobile américaine, il est vrai que General Motors, Ford et Chrysler ont à eux trois dégagé, pour le premier semestre 1994, un bénéfice record de plus de 7 milliards de dollars. Mais sur quelle base ? Sur la base d'une compression des charges salariales plus considérables encore aux Etats-Unis qu'en Europe et bien sûr au Japon, et de la suppression de près de 100 000 emplois ! Moyennant quoi les profits réalisés l'ont été pour une part majeure... non pas dans la production, mais dans le secteur financier de ces entreprises. Et cela ne débouche aucunement sur une reprise de la consommation.

Selon les études du magazine américain *Forbes*, d'une part, et du bureau de recensement de l'administration américaine, d'autre part (4), "la richesse moyenne des 400 Américains les plus fortunés a progressé à un rythme bien supérieur à celui de l'inflation. Ils ont en particulier profité de la montée de Wall Street (...)". Autrement dit, les grandes fortunes se gonflent démesurément sur la base de la spéculation. Quant à la masse des Américains, en 1993, les chiffres officiels indiquent que le revenu moyen des ménages a baissé aux Etats-Unis. Au total, une baisse de 5 % en quatre ans. En 1989, 13,7 % des familles américaines étaient en-dessous du seuil de pauvreté. Trois ans plus tard, elles étaient 14,8 % de la population (38 millions). En 1993, près de 40 millions d'Américains (15,1 % de la

population) sont désormais en dessous du seuil de pauvreté. Et les enfants représentent 40 % de cette population !

Question : Et en France ?

D. G. : En France, le processus est comparable. Tout le monde a pu voir ces dernières semaines comment les marchés financiers du monde entier se sont affolés quand on a été rendus publics les chiffres d'augmentation de la production, aussi modestes qu'ils aient été. Dans le monde entier, les marchés financiers se sont déchaînés : hausse des taux d'intérêt, manipulations sur les cours des changes, etc.

Pourquoi ? Parce que la spéculation, ces milliards et ces milliards gagnés en quelques heures, voire en quelques minutes, par de simples manipulations financières, sont caractéristiques d'une situation de crise de la production et de la consommation. Une relance brutale de la production et de la consommation, en "aspirant" des masses de capitaux aurait tendance à dévaloriser les marchés spéculatifs. Le capitalisme, aujourd'hui dominé de bout en bout par le capital financier, c'est-à-dire spéculatif et usuraire, tend de plus en plus à dresser des obstacles à la production de plus-value qui, pourtant, constitue la base incontournable de tout le système ! C'est cette contradiction que les deux articles de *La Vérité* ont abondamment illustrée.

Si on veut en donner des illustrations supplémentaires, on peut citer deux faits. D'une part, les patrons français, par la voix du président de la commission sociale du CNPF, viennent de reconnaître que les 100 milliards de francs versés par le gouvernement aux entreprises depuis 1993 au motif de "l'allègement du coût du travail" — donc en principe pour l'emploi —, n'ont d'aucune manière permis de créer des emplois. Où sont-ils allés, sinon directement à la spéculation ?

D'autre part, il y a quelques mois, le journal du capital financier *Les Echos* avait reconstitué l'évolution des cours de

(4) Cité par *Le Monde*, 25 octobre 1994.

la Bourse de Paris de 1857 à 1993. Je ne sais jusqu'à quel point cette reconstitution est tout à fait exacte. Mais les tendances qu'elle dessine sont certainement valables. Qu'indiquent-elles ? De 1857 à 1914 — près de soixante-dix ans ! —, de très faibles variations autour de l'indice pivot. De 1920 à 1937 — en dix-sept ans —, doublement de l'indice. De 1945 à 1972, les cours de la Bourse s'envolent, passant de l'indice 45 à l'indice 740 (la base est : indice 1949 = 100). Il s'agit de la période qu'on a appelée "les trente glorieuses", marquée par une croissance économique fondée au départ sur les gigantesques destructions de forces productives de la Deuxième Guerre mondiale, puis très largement sur le volant d'entraînement de l'économie d'armement. Les années 1970 marquent le début de ce que dans le monde entier les observateurs ont appelé "la crise" : stagnation, puis début de recul de la production, premières restructurations dans l'industrie lourde, etc. L'indice de la Bourse de Paris passe de 740 en 1972 à 500 en 1977, puis, sur la base des premières restructurations dans la sidérurgie, remonte et frôle l'indice 1 000 en 1980. Mais c'est sous le septennat de Mitterrand que la Bourse de Paris connaît l'envolée la plus rapide et la plus spectaculaire, passant de l'indice 800 en 1981 à l'indice 4 800 en 1993 ! Or cette période, chacun le sait, n'a connu aucune reprise de l'activité économique, bien au contraire. C'est l'époque où le nombre de chômeurs passe en France de 1,5 million à plus de 4 millions, où des secteurs essentiels de l'industrie lourde sont liquidés, où consommation et production s'effondrent. Que durant cette période la Bourse connaisse une telle envolée, c'est l'expression la plus nette de ce que, désormais, les impératifs de la spéculation ont définitivement pris le pas sur ceux de la production. Les mouvements de la Bourse sont désormais inversés par rapport à l'économie réelle : la Bourse s'envole quand la production s'effondre, elle se tasse à l'annonce d'une embellie, combat l'embellie, et se redresse sur la base d'un tassement ainsi obtenu des chiffres de la production. Jusqu'à quand cela durera-t-il ? C'est tout le problème.

Question : Soit, pour les Etats-Unis et la France. Peut-on être aussi catégo-

rique pour le reste du monde et en particulier pour ces pays d'Asie qui, incontestablement, ont connu un essor économique dans les dernières années ?

D. G. : Je ne reviendrai pas ici sur ce qui a déjà été écrit dans les deux articles de *La Vérité*. Je me contenterai d'évoquer ici le cas de la Chine, donnée en exemple par les commentateurs du monde entier comme la preuve du miracle économique. De quel miracle s'agit-il ? Le président du Worldwatch Institute, qui est une institution de recherche dans le domaine de l'écologie (et qui n'est pas du tout sur les positions de la IV^e Internationale, on s'en doute), a publié récemment (5) un article intitulé : "Question pour l'an 2 030 : qui sera capable de nourrir la Chine ?" L'article répond clairement : personne ! Et d'expliquer que la situation actuelle est marquée par un écart alarmant entre la demande mondiale et l'offre mondiale de céréales. Et de formuler le pronostic suivant :

"Si l'écart continue de se creuser entre l'offre et la demande en matière de céréales, la hausse des prix va faire reculer la consommation de nourriture à l'échelle mondiale, réduisant la consommation des riches comme des pauvres (...). Pour les centaines de millions de travailleurs agricoles sans terre et de pauvres citadins dans le monde entier qui, d'ores et déjà, se situent dans les couches les plus basses de l'échelle de l'économie mondiale, la consommation de nourriture pourrait descendre bien en dessous du seuil de survie."

Comment qualifier un système social dont le "miracle" le plus vanté aboutirait à précipiter des centaines de millions d'êtres humains "en dessous du seuil de survie" ? Nous le qualifions comme un système condamné, dont la survie ne peut signifier qu'un accroissement des souffrances pour toute l'humanité.

Question : En conclusion ?

Par tous ces exemples, on voit comment l'impérialisme sénile signifie la des-

(5) *International Herald Tribune*, 28 septembre 1994.

truction de la force de travail, donc des forces productives. Mais quelle est la conséquence en retour ? C'est qu'un ouvrier qui gagne moins, consomme moins. Donc l'offensive de destruction des forces productives est un cercle vicieux : pour dégager des marges de profits, les capitalistes détruisent les forces productives, par exemple le pouvoir d'achat des ouvriers qui, de ce fait, vont moins consommer. S'ils consomment moins, on va encore désindustrialiser, détruire d'autres forces productives, donc mettre plus d'ouvriers au chômage. Le schéma publié par *La Vérité* n° 11 montre le cercle vicieux qui est celui de l'impérialisme sénile, lequel ne peut que précipiter l'humanité dans la barbarie.

La seule manière d'inverser le cours des choses, c'est le combat de la classe ouvrière orienté vers la révolution prolétarienne et l'appropriation collective des

moyens de production. Cela vaut aussi de manière plus immédiate : une grève générale qui arracherait demain 25 % d'augmentation de salaire ou le rattrapage des salaires, arracherait ces 25 % au profit capitaliste, donc à la spéculation destructrice des forces productives. C'est la consommation qui s'en trouverait augmentée d'autant. D'où augmentation de la consommation de marchandises, donc augmentation de la production de marchandises.

On voit bien que le seul point de départ d'une véritable relance de l'économie, c'est l'augmentation du pouvoir d'achat, donc le combat de la classe ouvrière. Plus généralement : le seul moyen d'arracher l'humanité au chaos et à la barbarie qui découlent de la putréfaction de l'impérialisme sénile, c'est le combat de la classe ouvrière s'émancipant des chaînes de l'exploitation et de l'oppression.

Le "sommet social" de l'ONU à Copenhague

Par Lucien GAUTHIER

L'ONU a décidé de convoquer, en mars 1995, un "sommet social", à Copenhague. Le rapport préparatoire à cette réunion manifeste une profonde inquiétude devant le fait que des secteurs entiers de la planète sont menacés d'un véritable effondrement social, avec les risques que cela entraîne pour l'ordre mondial. L'ONU assure donc que, dans la nouvelle situation mondiale, elle considère de sa responsabilité d'élargir ses compétences à la "question sociale", car il s'agit en fait de la "sécurité mondiale".

C'est ainsi que M. Somavia, président du comité préparatoire du "Sommet mondial pour le développement social", déclare dans la "réunion tripartite informelle au niveau ministériel sur l'emploi" :

"En cette époque de l'après-guerre froide, nous nous efforçons de démanteler les armements et de réduire les effectifs des armées, et pourtant nous ne sommes pas davantage en sécurité. Dans la plupart des pays, la violence s'étend à toute la sphère sociale. La vieille menace de la bombe atomique a fait place à de très fortes tensions sociales. De toute évidence, il ne suffit plus de parler de sécurité de l'Etat" (juin 1994).

C'est pourquoi, dans le rapport de l'ONU, il est expliqué :

"Il faut considérablement modifier et restructurer toutes les institutions existantes — en particulier celles dépendant des Nations unies et les institutions de Bretton Woods — et leur conférer d'importants pouvoirs de décision dans les domaines économique et social en créant un Conseil de sécurité économique" (rapport officiel du PNUD).

Quel est donc l'objectif de la réunion de Copenhague ? Il s'agit de rassembler dans un même sommet les représentants des gouvernements et des patronats, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, et, par le biais de l'Organisation internationale du travail (OIT), d'y associer les organisations syndicales en visant à généraliser le tripartisme à l'échelle mondiale.

Le Rapport du comité préparatoire du sommet mondial pour le développement social (48^e session) indique en effet :

“Le sommet est axé sur le problème majeur de la sécurité humaine. Dans le monde d’aujourd’hui, l’insécurité individuelle et l’incertitude concernant l’avenir ont dangereusement exacerbé les tensions sociales. Les exemples d’explosions sociales abondent dans les pays en développement comme dans les pays développés.”

La constitution de ce “Conseil de sécurité économique” vise donc, dans la période actuelle, à prévenir les explosions sociales que provoquent les plans d’ajustement structurel du Fonds monétaire international.

LA “SÉCURITÉ” DANS LE MONDE ET LA “QUESTION SOCIALE”

La “sécurité mondiale” soulève une question. On sait de quoi parle l’ONU quand elle parle de “sécurité” ou “d’ordre mondial” : dans des dizaines de pays, des opérations militaires se sont déroulées ou sont en cours sous son pavillon. Mais que signifie intégrer la “question sociale” dans le cadre de cette sécurité mondiale ? A cette question, le rapport de l’ONU répond en insistant sur le fait qu’il y a risque d’explosion sociale et qu’il faut que les nouvelles relations soient basées non “sur la confrontation mais sur la coopération”, et met le doigt sur ce qui, aujourd’hui, constitue la question clé pour tous les gouvernements et pour toutes ces institutions internationales : la lutte des travailleurs avec leurs organisations pour défendre leurs revendications, leurs statuts, droits et garanties.

Ainsi, la mobilisation des travailleurs de Lisbonne contre la privatisation du pont du 25-Avril, voie de passage essentielle pour passer d’une partie de Lisbonne à une autre, la grève des enseignants, la grève des étudiants au Portugal ont abouti au fait que, contrairement à ce qui avait été annoncé, les deux confédérations syndicales ont dû refuser de signer le pacte social avec le gouvernement, pacte social qui n’était rien d’autre que la mise en forme des directives de l’Union européenne.

C’est cette même question qui se trouvait posée par la résistance et la grève générale des travailleurs de Belgique, qui ont contraint les dirigeants de la FGTB à retirer leur signature du “pacte social” signé avec le gouvernement. De même, le

développement de grèves générales, l’an dernier, dans un certain nombre de pays d’Afrique (Niger, Mali, Sénégal) était directement dressé contre les exigences du FMI à travers les plans d’ajustement structurel — grève générale qui, par exemple, dans le cas du Sénégal, avait au centre de ses revendications le maintien du Code du travail.

De même, en Espagne, négociée entre le gouvernement PSOE et les sommets de l’appareil de l’UGT, la réforme de la loi du travail a amené, sur la base du rejet de cette “contre-réforme” par les travailleurs, les deux organisations syndicales à appeler à une grève générale.

En Russie, des millions de travailleurs ont manifesté, et la question de l’indépendance des organisations syndicales s’y trouve posée avec la décision de retrait de sa signature de la part d’un des syndicats signataires de l’accord “d’entente civile” avec Eltsine.

En Angleterre, le gouvernement Major a dû reculer, retirant son projet de privatisation de la poste.

Partout, à des degrés différents et sous des formes diverses, la mobilisation des travailleurs, cherchant à utiliser leurs organisations, enrayer l’offensive généralisée contre les droits et garanties de la classe ouvrière, contre ses organisations.

Pour les dirigeants de l’ONU, il s’agit de suppléer aux carences des gouvernements nationaux qui, dans des situations marquées par la résistance des travailleurs avec leurs organisations, et en fonction des rapports de force nationaux, ont tendance à céder aux revendications des travailleurs et à reculer devant l’application jusqu’au bout des mesures exigées par le FMI et la Banque mondiale.

C'est pourquoi, afin de préparer le sommet social, M. Somavia, président du comité préparatoire, a décidé la mise en place de "commissions nationales" de préparation avec la participation "des gouvernements, des travailleurs, des employeurs, des partis politiques, des Eglises, des parlementaires, des dirigeants sociaux et des représentants d'ONG". Il s'agit de commissions qui devraient, selon M. Somavia, dégager des propositions "conjointes", et cela au moyen de "concessions mutuelles".

Ce dont il s'agit avec la tenue du "sommet social", c'est de tenter d'en finir avec le fait que, par leur mobilisation, les travailleurs, avec l'existence d'organisations syndicales indépendantes, peuvent s'opposer à la mise en œuvre de ces plans d'ajustement structurel et lutter pour défendre leurs revendications. Aussi, le "sommet social" n'est-il pas simplement une généralisation à l'échelle mondiale des "tables rondes". Il a pour objectif de franchir un pas dans la voie de l'intégration des organisations syndicales en établissant un cadre international, une sorte de "loi suprême" encadrant toutes les politiques nationales, embrigadant les organisations syndicales dans une gestion tripartite, "consensuelle".

LA FONCTION DE LA "CLAUDE SOCIALE"

Pour ce faire, l'ONU, dans le rapport préparatoire au "sommet mondial", prend prétexte de l'effroyable misère dans laquelle sont conduits des centaines de millions d'hommes et de femmes à l'échelle mondiale — du fait des plans d'ajustement structurel du FMI — pour prétendre mettre en place un "filet social" qui viserait prétendument à empêcher les plus pauvres de devenir plus pauvres encore.

Et d'en appeler à une plus "juste" répartition entre ceux qui ont un travail et ceux qui n'en ont pas.

Ainsi, les travailleurs qui ont un emploi seraient responsables du chômage ; et ceux qui travaillent dans le cadre de

conventions collectives devraient comprendre qu'ils doivent renoncer à leurs "privilèges" ! C'est au nom de ce "filet social" que l'on exige des organisations syndicales qu'elles participent pleinement à la mise en œuvre de cette politique.

C'est ainsi que la question du travail des enfants a été mise au centre de la prétendue lutte contre les "inégalités sociales" à l'échelle mondiale par les dirigeants de l'ONU, afin d'associer les organisations syndicales à la mise en œuvre de ce que l'ONU appelle un "filet social".

Comme si la question du travail des enfants pouvait être dissociée de la lutte pour la préservation des conventions collectives, des droits acquis par les travailleurs, de la lutte contre les plans du FMI et de la Banque mondiale (voir l'article consacré à cette question dans ce même numéro de La Vérité).

La prétendue "clause sociale" vise, en réalité, non à interdire le travail des enfants, mais à utiliser cette question du travail des enfants pour justifier une déréglementation généralisée, la flexibilisation des marchés du travail. Car tous les dirigeants, les patronats, mettent au centre la nécessité de réduire le coût du travail.

Il s'agit donc, sous couvert de limiter le travail des enfants, de "négocier" avec les organisations syndicales pour obtenir, en échange de ce que l'on appelle un "socle minimal" de droits, l'acceptation par les organisations de la déréglementation et de la flexibilité généralisée.

La "clause sociale" est un piège pour les organisations ouvrières ; la fonction du "sommet social" de l'ONU est de les asservir aux plans destructeurs du capitalisme pourrissant.

Les "tables rondes" et autres prétendues consultations visent en réalité à faire des organisations syndicales des auxiliaires des institutions internationales, c'est-à-dire, dans le cadre de la constitution d'un "Conseil de sécurité économique", à faire des organisations syndicales, par le biais de l'OIT, le "pilier social" de la politique des plans d'ajustement structurel du FMI.

UNE "CHARTRE SOCIALE MONDIALE"

En effet, dans le rapport préparatoire de l'ONU, il est proposé de "définir des contrats sociaux planétaires" afin de se fixer pour objectif d'élaborer

"une Charte sociale mondiale (...) qui aurait le statut d'un nouveau contrat social entre tous les pays et tous les individus (car) les relations économiques doivent être fondées non sur la confrontation, mais sur la coopération".

A travers le "sommet social" organisé par l'ONU dans l'objectif de mettre en place un "Conseil de sécurité économique" se dessine donc une nouvelle tentative pour transformer la nature des organisations syndicales, les intégrer à la politique des Etats, des gouvernements et, au-delà, des institutions internationales. Le "sommet social", les comités préparatoires dans chaque pays n'ont rien à voir avec les libres négociations dans lesquelles les organisations syndicales négocient avec le patronat, les représentants de l'Etat, sur le terrain des revendications et des conventions collectives.

Le dispositif mis en place aujourd'hui exige des organisations qu'elles s'alignent sur les revendications des Etats, sur les politiques de remise en cause des régimes de protection sociale, les conventions collectives, les Codes du travail, au nom du "complément" des plans d'ajustement structurel. M. Hansenne a ainsi déclaré qu'il fallait "tisser des liens étroits et solides entre l'OIT, la Banque mondiale et le FMI, pour assurer un meilleur fonctionnement de l'économie mondiale". Cela signifierait que, par le biais de l'OIT, les organisations syndicales seraient associées à la politique du FMI, au nom de ce "meilleur fonctionnement" de l'économie mondiale, "meilleur fonctionnement" qui conduit à la destruction massive des forces productives, à la ruine et à la misère.

Demander aux organisations syndicales, au nom de la "sécurité", de s'associer à ces plans, c'est chercher à les associer à une politique qui vise à détruire les bases mêmes du syndicalisme ouvrier indépen-

dant, à liquider les conventions collectives, les Codes du travail, tous les droits et garanties de la classe ouvrière qui fondent les organisations syndicales.

C'est ainsi que le document du BIT qui a préparé l'assemblée générale de l'OIT du mois de juin indiquait :

"Faute d'un consensus social, les plans d'ajustement aboutissent à une impasse."

Il est clairement annoncé que, pour être menés à bien, les plans d'ajustement structurel impliquent la participation pleine et entière des organisations syndicales au nom du consensus. Le consensus social serait donc la raison d'être des organisations ouvrières.

C'est explicitement affirmer que les organisations doivent faire le contraire de ce pour quoi elles ont été constituées, qu'elles doivent être dénaturées, cesser d'être des organisations indépendantes pour devenir des rouages des plans internationaux et nationaux du capital.

"L'AU-DELÀ" SELON L'ONU

Le rapport de l'ONU, "Pourquoi un sommet social", l'énonce clairement :

"Dans les pays industrialisés où, depuis des décennies, le mode de vie traditionnel est une succession de périodes : éducation, travail, retraite, le temps est venu de sérieusement considérer et encourager actuellement un modèle de style de vie alternatif."

Le "mode de vie alternatif", pour les dirigeants de l'ONU, c'est la remise en cause de tous les droits et garanties de la classe ouvrière, dans le seul objectif de la préservation du système de la propriété privée. C'est l'acceptation du chômage comme "mode de vie" d'une fraction croissante de la population.

Les représentants patronaux qui siègent dans ces commissions tripartites donnent très clairement le contenu de l'accord

qu'ils exigent des organisations syndicales à travers cette "Charte sociale".

On peut ainsi lire, dans le rapport du groupe de travail sur le "Sommet mondial pour le développement mondial" de mars 1994, l'intervention du vice-président, représentant des employeurs :

"La déclaration de l'OIT lors de la dernière session du comité préparatoire donne à penser que l'on pourrait rendre les marchés du travail plus souples sans pour autant démanteler les systèmes de protection sociale ou s'engager dans un processus de déréglementation généralisée. Une plus grande flexibilité passe néanmoins par une certaine déréglementation et une moindre protection sociale, comme l'ont reconnu sur dernières réunions tenues par les pays industrialisés (...). Les rigidités institutionnelles touchant au recrutement et à la gestion de main-d'œuvre et les salaires minima acceptés doivent être considérées comme les principaux facteurs de chômage, et des changements devraient être apportés à la législation nationale sur ces questions (...). Si les employeurs ne sont pas opposés aux conventions relatives aux droits de l'homme, certaines normes de l'OIT constituent un obstacle au plein emploi et devraient être assouplies."

Lors de la "réunion" tripartite informelle au niveau ministériel sur l'emploi (10 juin 1994), M. Oechslin (représentant français des employeurs) soulignait :

"L'ajustement structurel, la privatisation, l'élimination des monopoles et des déficits budgétaires sont des passages obligés vers une croissance retrouvée (...). Reculer ou même temporiser conduirait inévitablement à des mesures plus dures pour les personnes en cause. Cela ne veut pas dire, bien au contraire, qu'il ne soit pas nécessaire de rechercher les mesures de protection sociale qui rendent les changements acceptables : les filets de protection, comme on dit."

Pour sa part, dans cette même réunion, M. Katz (représentant américain des employeurs) critiquait le document publié par le secrétariat et intitulé "Vers le plein emploi", déclaration d'intention et de bonne volonté quant à la nécessité d'aller dans ce sens.

M. Katz ne s'embarrassait pas de faux-semblants :

"Je suis trop vieux pour entrer dans les amabilités diplomatiques. Les gouvernements, les travailleurs, les employeurs sont arrivés à un certain consensus. Ce document ne reflète pas ce consensus (...). C'est un appel démodé à l'expansion coordonnée de la demande. Le consensus est parfaitement résumé dans un document synoptique de deux pages établi par le groupe de travail sur le sommet social. Le document du secrétariat intitulé "Vers le plein emploi" ne représente pas ce consensus (...). Venons-en à la flexibilité. Le document du secrétariat utilise ce terme presque comme une proposition subordonnée (...). C'est peut-être pour cela que le document ne s'étend pas sur la question de la flexibilité soulevée dans le document synoptique. Pour moi, la flexibilité signifie ne pas rendre les travailleurs hors de prix, par exemple du fait des charges sociales élevées sur les salaires, comme le ministre français l'a dit. Elle signifie ne pas avoir des règlements et des institutions qui effraient tout employeur et le détournent de l'embauche parce qu'il ne sait pas combien cela lui coûtera ou parce qu'il sait que cela lui coûtera trop si jamais il veut licencier des travailleurs pour affronter les conditions changeantes du marché. La flexibilité signifie tailler sur mesure des systèmes de bien-être pour fournir des encouragements à chercher un emploi."

Telle est la voie dans laquelle les dirigeants patronaux veulent entraîner les syndicats dans le "sommet social" de l'ONU, qui constituerait un pas en avant dans l'intégration des syndicats à la politique du FMI

D'ailleurs, dans cette même séance, M. Somavia, le président du comité préparatoire du sommet mondial pour le développement social, a indiqué très clairement le contenu de ce "consensus" et les raisons pour lesquelles il est nécessaire : éviter le "choc en retour" :

"Il y a des limites aux souffrances que l'on peut infliger à une société. Les personnes les plus affectées sont toujours les plus faibles. Un choc en retour politique et social de plus en plus large se dessine. Si l'on ne modifie pas sensiblement le

cours des choses, les libertés démocratiques nouvellement établies et le processus de libéralisation des marchés se trouveront menacés. Il faut se rendre compte qu'il existe des limites éthiques et politiques à l'extrême pauvreté et à l'exclusion (...). Si nous voulons apporter des réponses à ces questions complexes lors du sommet social, nous devons veiller à ne pas nous limiter à une vision à court terme. C'est là la fonction essentielle des dirigeants. Il leur incombe de combler le fossé qui sépare les motivations égoïstes, les seules perspectives personnelles, la défense par-dessus tout de ses propres intérêts, de la vision à long terme, du bien commun (...). Nous devons tous dépasser nos préoccupations immédiates. Les gouvernements doivent voir au-delà des prochaines élections. Les milieux d'affaires doivent voir au-delà des prochains bilans. Les travailleurs doivent voir au-delà de la prochaine négociation collective."

"L'au-delà" des conventions collectives qu'il propose aux travailleurs, c'est "l'au-delà" pour leurs organisations syndicales indépendantes.

C'est ce qu'exprime sans ambages le rapport préparatoire au "sommet social" quand il définit ce que doit être la nouvelle tâche — c'est-à-dire en fait la nouvelle nature — des syndicats :

"Lorsque les syndicats sont au diapason de leurs membres et des besoins nationaux, ils peuvent contribuer au bon fonctionnement de l'ensemble du système de production. A l'instar de bien d'autres institutions d'une société démocratique, les syndicats contribuent à homogénéiser les intérêts des différents individus pour faire de ces derniers un groupe cohérent. Cela permet d'éviter certains troubles et conduit à une meilleure productivité" (Rapport mondial pour le développement — PNUD).

Ainsi, ce que proposent les représentants de l'ONU, c'est que les syndicats soient partie prenante de la lutte contre "les troubles" sociaux et du combat pour "une meilleure productivité". Ce que préconise le PNUD, l'institution de l'ONU qui a reçu mission de préparer le "sommet social", touche à l'essence même de ce que sont les organisations syndicales indé-

pendantes. La définition qu'il donne des organisations syndicales est celle d'une espèce de "police sociale" et non plus d'organisations constituées sur la base de la défense des intérêts de leurs adhérents.

"ENCORE PLUS"

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Ghali, vient d'expliquer à l'occasion de l'assemblée annuelle du FMI :

"Seule une organisation comme les Nations unies peut véritablement établir un lien entre tous ces aspects et favoriser un consensus politique pour une croissance durable et pour une approche de plus en plus intégrée des politiques économiques et sociales."

Il s'agit donc bien d'aboutir, par le tripartisme, par la mise en avant de "parlements sociaux", à la centralisation à l'échelle mondiale de ce qui porte des noms différents selon les pays (gestion tripartite, référendum, pacte social, observatoire de l'emploi, gestion prévisionnelle de l'emploi, table ronde...).

Mais derrière les déclarations et les "bonnes intentions" affichées contre la misère, la réalité ne tarde pas à s'exprimer, car dans ce même rapport de l'ONU on peut lire que "la réduction de la dette extérieure doit demeurer une priorité (...). Le coût de l'ajustement structurel doit être considéré en relation avec les coûts du non-ajustement." Le rapport de l'ONU est clair : les plans d'ajustement structurel "demeurent une priorité".

Le cinquantième anniversaire du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale a été célébré avec faste à Madrid, au début du mois d'octobre. Il y a soufflé un vent d'optimisme et de satisfaction. "C'est la reprise." La "crise" serait donc terminée, et la "reprise" lui succéderait. Mais, assure l'éditorialiste du *Monde* du 30 septembre, "consolider la reprise passe, pour le FMI, par une politique de rigueur". En d'autres termes, cette reprise annoncée exige l'aggravation des mesures prises jusque-là au nom de la crise.

Mais de quelle "reprise" s'agit-il ? Dans la conférence de presse donnée par Michael Mussa, directeur des études économiques du FMI, l'Inde était au tableau d'honneur — sa croissance ayant atteint 4,8 % — mais il y a eu mise en garde contre le "danger d'inflation" et donc, en conséquence, nécessité de nouveaux "ajustements". Et cela alors que la dévastation du pays accélérée dans les dernières années par le strict respect des injonctions du FMI conduit à la réapparition de cette maladie médiévale qu'est la peste.

UNE POLITIQUE MONDIALE

Le rapport mondial de l'ONU sur le développement humain constatait en 1993, à propos des privatisations et de la "déréglementation du monde du travail" :

"Il est vrai qu'il est difficile à dire si le bilan économique de ces pays aurait été pire sans les réformes, mais le fait demeure que les trois quarts des pays subsahariens qui ont procédé à des programmes d'ajustement ont subi une baisse de leur revenu par habitant et que la diminution a été au moins aussi grave en Amérique latine."

Les dirigeants du FMI déclarent que les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont été contraints de réduire leurs dépenses, c'est-à-dire les dépenses sociales. L'effort doit aujourd'hui porter tout particulièrement sur les pays industrialisés pour qu'ils subissent le même sort.

L'assemblée annuelle du FMI, à l'occasion de son cinquantenaire, l'a clairement démontré. Il n'y a pas de "Nord" ou de "Sud", les plans d'ajustement structurel sont les mêmes partout et frappent l'ensemble des classes ouvrières. C'est une politique mondiale. Le sommet du FMI, intégrant le fait que cette dernière année a vu, en Europe, la classe ouvrière d'Allemagne, de France, d'Espagne, de Belgique, chercher à défendre ses conquêtes à travers mouvements et grèves générales, déclare :

"Il faudra également que ces pays (les pays industrialisés), notamment en Europe, envisagent de nouvelles pratiques salariales et sociales qui pourraient passer par une réduction du salaire minimum, s'ils veulent réduire véritablement le taux de chômage chez eux."

On ne peut dire les choses plus nettement. "Le rééquilibrage budgétaire crédible" que réclame le FMI passe par la destruction de l'ensemble des conquêtes ouvrières existant en Europe, la déréglementation généralisée, la baisse des salaires. Prétendre que c'est par là que passe la "réduction du taux de chômage" est un mensonge que les faits démentent.

Dans les pays de l'Union européenne, le taux moyen de chômage dépasse les 10 %. Que l'on se tourne vers l'Espagne, la Belgique, l'Angleterre ou la France, la politique de déréglementation et de flexibilité a conduit non pas à la création d'emplois mais à l'accroissement du chômage. Par exemple, dans le cas de l'Allemagne, le chômage est passé entre 1993 et 1994 de 7,9 % à 9,4 % de la population active dans l'ancienne RFA et de 15,7 % à 17,3 % dans les Länder de l'Est. En Suède, la "réforme libérale" a augmenté le chômage de 2,5 % à 7,1 %.

Pour ce qui est des perspectives d'avenir ouvertes par la reprise, ce sont les experts de l'OCDE eux-mêmes qui établissent que celle-ci n'affectera pas le chômage structurel. Dans le cas de l'Espagne, où 24,3 % de la population active est au chômage, les prévisions les plus optimistes voient ce taux ramené à... 23,9 % en 1995 !

Cela n'empêche d'ailleurs pas l'ONU d'écrire, dans l'"Agenda pour le sommet social" élaboré par le même PNUD, que les Etats doivent "affecter au moins 20 % de leur budget aux priorités du développement humain". Le redéploiement budgétaire intègre par exemple "les privatisations des entreprises publiques déficitaires".

Privatiser pour "le développement social" ? Le rapport "Pourquoi un sommet social", édité par l'ONU, indique pour sa part :

"Assurer un meilleur accès des pauvres aux services publics requiert une augmentation des dépenses publiques ou une meilleure redistribution des dépenses, ou les deux. Les gouvernements, pour étendre les services publics aux pauvres, peuvent améliorer les structures des taxes (...). Les non-pauvres (appréciations : les "non-pauvres", pas les riches, les "non-pauvres" !) doivent contribuer plus au coût des services publics."

Ce qui est baptisé "reprise", les mesures édictées par le FMI pour l'accompagnement, ne constituent que l'aggravation d'une offensive qui touche tous les aspects de la civilisation humaine.

Par-delà le langage froid des statistiques et les commentaires aseptisés des experts, la réalité qui s'impose est celle d'une marche à la barbarie, ne procédant pas d'une quelconque fatalité mais du maintien du système d'exploitation fondé sur la propriété privée des moyens de production.

Le même rapport de l'ONU ne précise-t-il pas :

"Une politique qui s'assigne comme priorité des priorités la protection des emplois existants est, dans les faits, incompatible avec l'objectif de création d'emplois, particulièrement pour les nouveaux travailleurs, et peut conduire à une contraction globale de l'emploi",

appelant sans ambiguïté à de nouvelles vagues de licenciements ?

Toujours plus de flexibilité, toujours moins de travail.

La spéculation dévorant de plus en plus l'économie productive, les tentatives de balkanisation de la classe ouvrière, la remise en cause des cadres nationaux, la décomposition de toutes les composantes de la vie sociale : voilà où l'ONU veut entraîner l'ensemble des peuples et des classes ouvrières, dans la continuité de son action internationale au compte de la défense des intérêts impérialistes.

POUR UNE CONFÉRENCE OUVRIÈRE INTERNATIONALE

L'ONU joue un rôle direct dans le déclenchement de la plupart des conflits qui ensanglantent aujourd'hui la planète. Et cette même institution doit tenir un "sommet social" qui serait qualifié pour régler à l'échelle mondiale les rapports entre les travailleurs et les patrons.

En fait, de même que c'est sous pavillon de complaisance de l'ONU que l'impérialisme américain entreprend les opérations militaires qu'il estime nécessaires, c'est aujourd'hui la couverture de l'ONU qu'il s'agit de donner aux mesures conduisant à la destruction massive des emplois, au chômage accru, à la paupérisation de centaines de millions d'êtres humains, avec comme objectif d'obtenir, au nom de la "mission" de l'ONU, l'acceptation des organisations syndicales.

C'est face à ce défi que l'Entente internationale des travailleurs a lancé un appel (d'ores et déjà repris par des responsables syndicaux et des militants dans tous les continents) pour que se tienne, face à cette agression centralisée contre l'indépendance des organisations syndicales, une conférence ouvrière internationale d'unité :

« Nous sommes conscients que l'unité et l'indépendance des travailleurs avec leurs organisations indépendantes sont indispensables, car de l'expérience des uns et des autres se dégage une conclusion commune : les travailleurs peuvent porter un coup d'arrêt à cette spirale dévastatrice pourvu que se réalise l'unité des travailleurs et des organisations dans chaque pays et à l'échelle continentale.

Nous avons discuté dans les quatre conférences continentales et dans la réunion du bureau de l'Entente. Et nous nous adressons aux militants, aux responsables du mouvement ouvrier pour leur proposer de tenir une conférence ouvrière internationale indépendante d'unité en mars 1995, à l'occasion du "sommet social" de l'ONU.

Nous avons estimé devoir vous proposer de constituer un comité de liaison des quatre conférences continentales pour organiser en commun, sur tous les conti-

nents et à l'échelle internationale, le combat pour la défense de l'indépendance des organisations des travailleurs, pour la défense des droits et garanties de la classe ouvrière. Pour ce faire, pour organiser la plus large discussion démocratique de militants, responsables du mouvement ouvrier, nous avons décidé d'éditer un bulletin de discussion préparant cette conférence ouvrière internationale indépendante, pour que chacun puisse librement exprimer, sur la base des faits, ce que signifie la "clause sociale".

En conclusion, nous voudrions encore une fois définir la signification de notre initiative. Il ne s'agit aucunement de porter une quelconque atteinte aux prérogatives des organisations que vous représentez. Ce que nous cherchons, c'est la

réalisation de l'unité pour aider les travailleurs, à partir du principe fondamental : l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes, à résister aux plans de destruction et de liquidation sociale. C'est ce combat pour préserver l'indépendance des organisations du mouvement ouvrier qui a fondé les organisations syndicales pour aider les travailleurs dans la défense des revendications de la classe ouvrière, la défense du droit à la protection sociale et à la Sécurité sociale, le droit au travail, à l'enseignement, le droit à la santé, le droit à la retraite, la défense des services et des entreprises publics, la défense des conventions collectives et des Codes du travail. »

Lucien Gauthier

Qui fut Hippocrate et qui furent les médecins hippocratiques ? Comment et pourquoi, dans la Grèce antique du V^e siècle avant J.-C., ont-ils élaboré une réglementation de la pratique médicale qui, vingt-cinq siècles plus tard, n'a guère pas vieilli ? Pourquoi cette réglementation, concentrée et résumée dans le *Serment d'Hippocrate*, représente-t-elle un véritable acmé de la civilisation, supérieur et indissociable du droit d'accès pour tous à des soins dignes des avancées scientifiques de notre siècle ? De quelle manière et au nom de quels arguments, ce serment est-il aujourd'hui menacé d'une non-existence même ? Et quels en sont les enjeux politiques ? Telles sont les questions et les réflexions qu'aborde cet ouvrage dans le souci d'ouvrir la discussion.

Une œuvre de vingt-cinq siècles toujours d'actualité

Hippocrate, médecin grec du V^e siècle avant J.-C., originaire de l'île de Cos, en cette mer Égée, est un personnage emblématique. Son œuvre, qui représente l'un des premiers enseignements médicaux écrits, est une œuvre collective énorme, rédigée pendant plus de deux siècles par les médecins formés à cette école, dite "école de Cos", et dont Hippocrate lui-même n'est qu'un des premiers auteurs. Son serment a longtemps nourri la théorie de la pratique médicale, sans parler du fameux *Serment d'Hippocrate* que prêtait jadis les étudiants en médecine lors de la soutenance de leur thèse.

Ce serment de Cos n'est pas le point de départ de la médecine à l'échelle des idées différentes de celles d'Hippocrate, le médecin de Cos, mais il est un point de repère dans les évolutions de l'histoire. Il a été, en effet, Hippocrate qui a ouvert par son œuvre, un cours de vingt-cinq siècles, à l'histoire des sciences et bénéficie du regain de sa renommée.

Ainsi s'explique l'impact humanitaire, pédagogique et culturel de ce document et sa reconnaissance internationale. Institut Hippocrate d'Avignon, 1981.

L'actualité d'Hippocrate

La contribution qu'on va lire a été élaborée par un groupe de médecins, militants de la section française de la IV^e Internationale. Bien que, concernant la période contemporaine, les exemples choisis procèdent essentiellement de la situation en France, l'actualité d'Hippocrate, parce qu'il s'agit d'une question universelle, intéresse tous les lecteurs de *La Vérité*. D'autant que, d'un pays à l'autre, les formes que revêt l'offensive contre le droit à la santé ne varient guère.



Qui fut Hippocrate et qui furent les médecins hippocratiques ? Comment et pourquoi, dans la Grèce antique du V^e siècle avant J.-C., ont-ils élaboré une réglementation de la pratique médicale qui, vingt-cinq siècles plus tard, n'a toujours pas vieilli ? Pourquoi cette réglementation, concentrée et résumée dans le *Serment d'Hippocrate*, représente-t-elle un véritable acquis de la civilisation, aujourd'hui indissociable du droit d'accès pour tous à des soins dignes des avancées scientifiques de notre siècle ? De quelle manière et au nom de quels arguments, ce serment est-il aujourd'hui menacé dans son existence même ? Et quels en sont les enjeux politiques ? Telles sont les questions et les réflexions qu'aborde cet article, dans le souci d'ouvrir la discussion.

Une œuvre de vingt-cinq siècles toujours d'actualité

Hippocrate, médecin grec du V^e siècle avant J.-C., originaire de l'île de Cos, en Asie mineure, est un personnage semi-légendaire. Son œuvre, qui représente l'un des premiers enseignements médicaux écrits, est une œuvre collective énorme, rédigée pendant plus de deux siècles par les médecins formés à cette école, dite "école de Cos", et dont Hippocrate lui-même n'est qu'un des premiers auteurs. Son étude a longtemps nourri la théorie et la pratique médicales, sans parler du fameux *Serment d'Hippocrate* que prêtent encore les étudiants en médecine lors de la soutenance de leur thèse.

"On aurait pu craindre qu'à partir du moment où les progrès scientifiques ont amené la médecine à prendre des voies différentes de celles d'Hippocrate, le médecin de Cos, après avoir été porté aux nues, ne tombe dans les oubliettes de l'histoire. Il n'en est rien. Hippocrate appartient par son œuvre, au cours de vingt-cinq siècles, à l'histoire des sciences et bénéficie du renouveau de cette discipline."

Ainsi s'exprime Jacques Jouanna, professeur de littérature et de civilisation grecques, dans un livre remarquablement documenté et scientifiquement commenté, intitulé *Hippocrate* (Fayard, 1992).

Qu'est-on en droit de retenir objectivement de cet ensemble de textes que l'on appelle la "collection hippocratique" ? Quelle est la portée historique de cette œuvre ? Pour comprendre comment Jacques Jouanna aborde ces questions, il n'est nul besoin d'être un spécialiste de la Grèce antique ; cette lecture constitue même, à mon avis, une excellente introduction à une réflexion d'une brûlante actualité.

En effet, depuis le début des années 1980, la presse rapporte un certain nombre de faits, tous plus inquiétants les uns que les autres, et qui constituent autant d'atteintes aux principes qui régissent la pratique médicale et le droit des malades. L'Angleterre est souvent citée et ce, depuis bien plus de dix ans ; la France connaît, elle, depuis quelques années, une multiplication de ces faits. En fait, tous les pays sont concernés. Il y a presque quinze ans, en Angleterre, un malade se voit refuser l'accès à des séances de rein artificiel indispensable à sa survie sous le prétexte qu'il ne fait pas preuve d'une "qualité de vie suffisante". En fait, il est chômeur et sans domicile fixe. Il y a environ dix ans, en France, près de Nancy, un clochard agonise dans la neige devant la porte de l'hôpital qui vient de se fermer devant lui. Il y a quelques mois, dans la région de Marseille, un patient atteint du Sida se voit refoulé d'un centre de soins pour des raisons économiques. Il y a quelques semaines, à Orléans, la presse (*Le Monde*) rapporte le manque incroyable de moyens et de personnels dont souffrent les urgences à l'occasion du décès de deux patients. Au Danemark, il y a quelques mois, les médias rapportent qu'une limite d'âge de soixante-dix ans vient d'être fixée, au-delà de laquelle il n'est plus possible d'avoir accès à certains soins coûteux. En Allemagne, on apprend que de grands centres hospitaliers sont dans l'impossibilité de pratiquer des interventions chirurgicales, faute de crédits. Cet été, près de Nantes, une jeune femme étrangère qui vient d'accoucher est dénoncée aux autorités parce que ses papiers ne sont pas en règle. Il y a quelques jours (au début du mois de septembre 1994), en Angleterre, on apprend que l'admission dans certains hôpitaux est désormais précédée d'une évaluation informatisée de

votre espérance de vie. Si — comme le rapporte le journaliste qui en a parlé — celle-ci n'est pas jugée suffisante, "un petit cercueil apparaît sur l'écran au regard de votre nom" et vous êtes refoulé (France-Info).

Ces faits se multiplient aujourd'hui ; les citer tous est impossible, mais il est cependant difficile de clore cette énumération sans évoquer "l'affaire du sang contaminé" qui a mis en évidence de manière dramatique jusqu'où pouvait aller cette volonté de déréglementation au service de la "maîtrise des dépenses de santé". Est-ce à dire qu'aujourd'hui les pouvoirs publics sont conscients de ces dérives et s'emploient à y remédier ? Absolument rien ne permet de le dire, au contraire. La banalisation par les médias de ces faits a quelques relents de barbarie et l'attitude des pouvoirs publics sur cette question mérite que l'on s'interroge. "La santé n'a pas de prix, mais elle a un coût", professait M^{me} Georgina Dufoix, du temps où elle était ministre des Affaires sociales ; il faut, préconise aujourd'hui la "communication" du 24 décembre 1993 de Bruxelles, "l'adaptation de mesures contribuant à la réduction des coûts" et offrir "un soutien aux Etats membres dans leurs efforts visant à réduire les dépenses de santé".

M^{me} Noëlle Lenoir est membre du Conseil constitutionnel et présidente du Comité international de bioéthique (CIB), qui vient de tenir ses travaux à l'UNESCO, en septembre 1994. Elle y a dit ceci (propos rapportés par le quotidien *Le Parisien*) :

"Il faut être réaliste, il n'existe actuellement que deux grands systèmes de couverture des risques. Le premier se fonde sur la solidarité (les bien-portants payent pour les malades), le second sur le principe d'assurance (avec une évaluation économique des risques). Or nous vivons deux évolutions contradictoires, en passant comme aujourd'hui d'une médecine empirique à une médecine ciblée : des risques accrus, mais moins bien acceptés par la société." "La génétique pouvant évaluer ces risques de façon plus scientifique, poursuit-elle, les tests permettraient alors de soupeser votre valeur économique, avec tous les risques de dérapage que cela comporte. Sur le plan

individuel, les tests génétiques sont un apport formidable ; mais il faut des verrous."

Pendant que M^{me} Noëlle Lenoir, du haut de la tribune du Comité international de bioéthique, au Palais de l'UNESCO, évoque, avec ce "réalisme" qui la caractérise, les "verrous" qui, du moins l'espère-t-elle, lui permettront bientôt de "souper" de manière "scientifique" notre "valeur économique", la presse française publie un rapport, dit "rapport Picq", qui en dit long sur les "verrous" auxquels songe de son côté notre gouvernement en ce mois de septembre 1994.

M. Jean Picq, en effet, qui est conseiller-maître à la Cour des comptes, vient de remettre, cet été, au gouvernement qui lui en a passé la commande, un rapport sur "le rôle de l'Etat dans la maîtrise des dépenses de santé".

La lecture de ce document officiel d'étude et de réflexion des pouvoirs publics nous introduit, elle aussi, directement à la question du *Serment d'Hippocrate* comme question d'actualité.

"Une véritable maîtrise des dépenses (de santé), dit le rapport Picq, suppose une régulation cohérente et globale de tous les aspects du système de soins. Cette maîtrise globale ne peut être atteinte tant que les responsabilités sont partagées entre l'Etat et les partenaires sociaux, surtout dans un domaine où leur légitimité peut-être discutée" (les "partenaires sociaux", ce sont ici les médecins et les caisses de Sécurité sociale gérées, en partie du moins, par les syndicats ouvriers).

"Cette analyse, poursuit ce rapport, conduit à supposer que l'Etat soit responsable de toutes les décisions ayant une incidence sur les dépenses de santé : peut-on laisser l'assurance maladie prendre en charge de la même façon les soins dispensés à un chauffard pris de boisson et les soins dispensés à ses victimes ?

Doit-on privilégier l'espérance de vie totale ou l'espérance de vie sans incapacité ? Doit-on dispenser des soins de haute technologie et des thérapeutiques coûteuses à des personnes âgées à espérance de vie naturelle très limitée ?"

"La réponse à ces questions, conclut le conseiller-maître à la Cour des comptes, ne peut venir des seuls médecins."

Depuis vingt-cinq siècles, le *Serment d'Hippocrate* dit :

"Dans quelque maison que j'entre, j'y entrerai pour l'utilité des malades, me préservant de tout méfait volontaire et corrupteur."

Cela signifie, sans la moindre ambiguïté, qu'aucune loi ne saurait empêcher un médecin, dans quelque situation que ce soit, de ne prendre en considération, pour effectuer son métier, que l'intérêt de son malade, à l'exclusion de toute autre considération. C'est ce que confirme — aujourd'hui encore — le Code de déontologie, c'est-à-dire la loi, et c'est ce qui est déjà devenu intolérable, non seulement pour cette présidente de la Commission internationale de bioéthique, membre du Conseil constitutionnel, ou pour ce conseiller-maître à la Cour des comptes, mais aussi pour les politiciens de Bruxelles, pour l'Etat et pour les gouvernements qui appliquent leur directives.

Le *Serment d'Hippocrate* devient donc aujourd'hui un enjeu politique. C'est ce que nous allons montrer. Pourquoi ces règles et ces principes que se sont imposés les médecins grecs, il y a vingt-cinq siècles, se sont-ils imposés depuis à tous les médecins du monde, au point qu'aujourd'hui, sur tous les continents, ils jurent solennellement de les respecter dès la fin de leurs études ? Pourquoi ces grands principes du serment sont-ils aujourd'hui remis en cause avec un tel cynisme et une telle violence au nom d'une politique de "déréglementation" généralisée mise en œuvre par le Fonds monétaire international comme par l'Europe de Maastricht ? Comment et pourquoi les gouvernements ont-ils décidé d'obliger les médecins à devenir des parjures vis-à-vis de ce serment ? Telles sont les questions qui seront abordées dans la deuxième partie de cet article.

Mais auparavant, il nous a semblé nécessaire d'essayer de comprendre comment les médecins hippocratiques en sont

arrivés à cette conclusion qu'ils devaient réglementer eux-mêmes leurs rapports avec les malades et donc rédiger ce serment. Comment celui-ci s'inscrit-il dans l'ensemble de leur œuvre collective et de leur pensée ? Comment celles-ci se sont-elles constituées ? Comment l'activité du médecin est-elle devenue, il y a deux mille cinq cents ans, un "art" à part entière, c'est-à-dire un véritable métier s'appuyant sur l'observation clinique et la raison, et non plus sur les croyances religieuses ? Comment cet "art", après avoir découvert son histoire, a-t-il défini ses limites, sa méthode et ses règles ? Comment, enfin, alors que certains méde-

cins hippocratiques se sont affirmés comme matérialistes et d'autres pas, cet art médical a-t-il réussi, grâce à la pensée hippocratique, élaborée de manière collective et solidement chevillée à une pratique clinique véritable, à affirmer son indépendance vis-à-vis de toute pensée religieuse, philosophique et politique ? C'est ce que, avec Jacques Jouanna, nous allons essayer de comprendre dans cette première partie, étant entendu que cette lecture d'Hippocrate, si elle doit beaucoup à l'ouvrage de ce professeur de civilisation grecque, n'engage néanmoins que l'auteur de cet article.

La lente progression de l'homme vers la civilisation

À L'ORIGINE DU SERMENT D'HIPPOCRATE : UN CONTRAT

Comment, dans la Grèce antique du V^e siècle avant J.-C., le *Serment d'Hippocrate* est-il devenu une nécessité ? Cette question exige un certain développement, mais qui n'est pas inutile ; cela nous permettra d'en finir avec une légende savamment entretenue, et pas uniquement — loin de là — par toutes les formes de gauchisme, selon laquelle les médecins, en défendant leur liberté d'exercer, ne défendraient que leurs étroits privilèges corporatistes, ceux par lesquels ils s'enrichiraient sur le malheur des malades.

Le *Serment d'Hippocrate*, tel qu'il est institué au V^e siècle avant J.-C., représente à l'origine un contrat passé entre un médecin hippocratique et son disciple. Le fait que le médecin forme des disciples qui ne sont pas seulement ses fils constitue au V^e siècle la nouveauté. Cependant, si l'on parle déjà, bien avant le V^e siècle, des "écoles" de médecine, comme celles de Cos ou de Cnide par exemple, c'est que, par ce terme d'école, il faut entendre que les médecins qui en sont issus possèdent déjà une certaine réputation fondée sur des traditions médicales. Celles-ci sont transmises jusque-là exclusivement de père en fils dans les grandes familles aristocratiques de médecins. Hippocrate, comme à

cette époque, tous les médecins de ces écoles, est fils et petit-fils de médecin. Sa famille est une des grandes familles aristocratiques qui prétendent descendre en ligne droite ("par les mâles") d'Asclépias — Esculape chez les Romains —, héros devenu, selon la tradition, dieu de la médecine, après l'avoir apprise lui-même, entre autres, de son père, Apollon. Ces familles, dites "d'Asclépiades", bénéficient de ce fait d'un certain nombre de privilèges religieux qui n'ont rien à voir avec l'art médical lui-même. Tous les Asclépiades ne sont pas forcément des médecins, puisque seuls les fils qui le souhaitent peuvent le devenir, mais tous bénéficient de ces privilèges religieux. Cela dit, jusqu'au V^e siècle, c'est donc là que l'on apprend la médecine, et il n'est pas nécessaire que le fils passe avec son père un contrat particulier.

Mais la Grèce antique est en plein changement en ce V^e siècle avant J.-C. Les cités grecques indépendantes se développent et chacune se met à éprouver la nécessité de posséder au moins un médecin public. Celui-ci est élu par l'assemblée des citoyens ; sa fonction consiste à soigner, mais aussi à conseiller les autorités publiques en cas d'épidémies, par exemple, ou encore à accompagner les armées, en cas de conflit. La réputation des médecins de Cos est alors telle que la demande devient vite supérieure à l'offre.

Dès lors, les médecins de l'école de Cos doivent accepter de former des disciples n'ayant avec eux aucun lien de sang. Ces disciples-là — le gendre d'Hippocrate en est un — doivent passer avec le maître auprès duquel ils font leur apprentissage un contrat en prêtant serment ; et ils doivent aussi payer leurs études.

Ainsi naît le fameux *Serment d'Hippocrate*, qui ne procède pas de la défense de privilèges aristocratiques. Il implique au contraire que le disciple s'engage, outre à respecter son maître et au besoin à lui venir en aide, à exercer son "art" dans l'intérêt du malade, à l'exclusion de toute autre considération. C'est cette précision qui fera la valeur universelle du serment qui, au départ, est donc un contrat de formation dans la première école de médecine ouverte à d'autres qu'aux fils de famille.

"Je jure, dit le serment dans sa version première (...), de remplir, selon ma capacité et mon jugement, ce serment et ce contrat ; de considérer d'abord mon maître en cet art à l'égal de mes propres parents (...). S'il est dans le besoin, de lui transmettre une part de mes biens ; de considérer sa descendance à l'égal de mes frères et de leur enseigner cet art, s'ils désirent l'apprendre, sans salaire ni contrat (...)."

Puis viennent les principes proprement dits, qui, eux, vingt-cinq siècles après, n'ont pas vieilli et sont, encore aujourd'hui, prononcés sous cette forme :

"Dans quelque maison que j'entre, j'y entrerai pour l'utilité des malades."

CONTRE LA MÉDECINE-SPECTACLE

Le serment garantit donc le sérieux du métier appris et, à une époque où la médecine se pratique beaucoup en public, cela compte.

En effet, les charlatans autoproclamés médecins, en l'absence de toute législation sur la question, attachent beaucoup plus d'importance au spectacle et à la mise en scène de leurs actes qu'à la guéri-

son elle-même. Les médecins hippocratiques enseignent à leurs disciples à s'en démarquer, au nom, justement, du respect des principes.

"Les succussions par l'échelle (méthode utilisée pour redresser la colonne vertébrale, qui consiste à attacher le malade à une échelle et à secouer celle-ci) n'ont encore redressé personne à ma connaissance. Les médecins qui s'en servent sont surtout ceux qui désirent ébahir une foule nombreuse. Car pour de tels gens, cela suscite un étonnement admiratif quand ils voient un homme ou suspendu en l'air ou projeté à terre, ou tous les spectacles analogues à ceux-ci : car ce sont des spectacles qu'ils célèbrent toujours sans se soucier du résultat de l'opération" (traité *Des articulations*) (1).

Mais les charlatans de carrefour ne sont pas les seuls que les médecins hippocratiques vont trouver sur leur route.

CONTRE TOUTE INTERVENTION DIVINE EN MÉDECINE

"La pensée hippocratique, écrit Jacques Jouanna, ignore ou refuse toute intervention particulière d'une divinité dans le processus de la maladie et toute thérapeutique magique par les prières, les incantations ou les purifications."

Elle participe ainsi "au rationalisme des esprits éclairés du siècle de Périclès". Cette attitude est d'autant plus méritoire que, dans la mentalité populaire de cette époque, la croyance dans l'efficacité des procédés magiques ou dans les dieux guérisseurs est bien attestée.

Dans le traité sur *Les maladies des jeunes filles*, Hippocrate n'hésite pas à

(1) La plupart des extraits de la collection hippocratique cités dans cet article peuvent être lus dans leur intégralité dans le recueil des textes et des traités hippocratiques paru récemment en Livre de poche et intitulé : *Hippocrate — De l'art médical* (n° 705, Librairie générale de France, 1994). La présentation de chacun de ces traités en éclaircit beaucoup la lecture, de même que l'introduction rédigée par D. Gourévitch, M. Grimel et P. Pellegrin.

parler de tromperie : il oppose ainsi son explication rationnelle de "la maladie sacrée" (l'épilepsie), qui peut atteindre les jeunes filles à la puberté, à l'explication religieuse qui a cours à l'époque :

"Quand la jeune fille retrouve sa raison, c'est à (la déesse) Artémis que les femmes consacrent beaucoup d'offrandes (...), mais elles sont complètement trompées. La délivrance de cette maladie se produit quand l'écoulement de sang n'est pas empêché."

Connaissant le poids que peuvent prendre certains mots, les médecins hippocratiques parlent d'ailleurs au sujet de l'épilepsie de "maladie dite sacrée", ce qui introduit plus qu'une nuance.

S'en prenant à "ceux qui les premiers ont donné un caractère sacré à cette maladie", ils portent à leur égard un jugement très sévère :

"Ces gens-là, plaçant le divin comme un voile et un rempart pour cacher leur incapacité à disposer d'une prescription utile, ont émis l'idée que cette maladie était sacrée pour éviter que n'éclate en plein jour leur totale ignorance."

Cela dit, la position de chacun des médecins hippocratiques sur la question n'est pas nécessairement la même et, dans les écrits où les attaques sont les plus vives contre la médecine magico-religieuse, jamais la religion traditionnelle n'est remise en cause.

Le médecin hippocratique, dans ce domaine, est à la fois prudent et respectueux des croyances de chacun, tout en affirmant avec fermeté que son domaine, celui de la pratique médicale, échappe totalement à toute causalité religieuse.

Mi-prudent, mi-amusé, l'auteur du traité *De l'ancienne médecine*, après avoir reconnu que la découverte de la médecine par l'homme relève de la nécessité et du besoin, concède que

"les premiers inventeurs de la médecine ont estimé que leur découverte était digne d'être attribuée à un dieu".

UNE PENSÉE MÉDICALE QUI GARDE LE CAP SUR SA PRATIQUE

Les médecins hippocratiques défendent avec force l'"art" médical. Ce terme d'"art" est à prendre ici dans un sens très précis, qui inclut la technique artisanale, reposant sur l'observation et la raison.

L'auteur du traité *De l'art* développe ainsi une magistrale défense de l'art médical en particulier, mais aussi de tous les arts contre leurs détracteurs. "Il est des gens, énonce-t-il, qui se font un art d'avilir les arts."

Puis il développe une série d'arguments : ceux qui attaquent l'art médical le font en lui déniait la moindre existence réelle. Mais les arts se voient, l'art médical se voit, ses résultats se voient, donc ils sont réels :

"La connaissance, précise-t-il, s'acquiert au fur et à mesure que les arts sont montrés ; et il n'y en a aucun qu'on ne voit sortir d'une certaine réalité. Et, de fait, ce sont les réalités qui ont donné le nom aux arts ; car il est absurde de penser que les réalités sont produites par les noms : la chose est impossible ; les noms sont des conventions que la nature impose, mais les réalités sont, non des conventions qu'elle impose, mais des productions qu'elle enfante."

Cet auteur s'exprime donc ici comme matérialiste, déniait tout pouvoir magique aux mots et appelant à se méfier de ceux qui professent de telles théories :

"En définitive, poursuit-il, la médecine dispose de raisonnements qui lui fournissent des secours pour le traitement, elle s'abstient avec raison de toucher aux maladies peu susceptibles de guérison, ou bien, y touchant, elle n'y commet aucune faute. Cette proposition est démontrée et par le présent discours et par les exemples des hommes sachant leur métier ; ceux-là se plaisent plus à prouver par des faits que par des paroles, et, sans s'occuper de discourir, ils sont persuadés que le vulgaire a plus de confiance en ce qui frappe ses yeux qu'en ce qui frappe ses oreilles."

UNE MÉDECINE INDÉPENDANTE AUSSI DE LA PHILOSOPHIE

Au début du V^e siècle avant J.-C., la médecine reste encore très dominée par la philosophie et la théologie qui pensent et théorisent volontiers pour elle.

D'ailleurs, la plupart des philosophes de l'époque sont également médecins, quand ils ne sont pas aussi mages et poètes, tel Empédocle que les médecins hippocratiques vont prendre pour cible. C'est au cours du V^e siècle que les médecins hippocratiques, qui n'ont jamais professé une philosophie propre à leur école, manifestent le souci de dégager la pratique médicale de la pensée philosophique.

Dans le traité *De l'ancienne médecine*, l'auteur commence par s'en prendre à ceux qui, parmi les médecins novateurs, sont en réalité des simplificateurs : pour eux, les maladies sont dues à un unique élément du monde (un peu à la manière de ces philosophes qui font des hypothèses sur la nature de l'homme et du monde). C'est, dit cet auteur hippocratique, une idée a priori sans fondement et aussi fautive qu'on choisisse le froid, le chaud, l'humide ou le sec.

Il répond à ces théoriciens, qui sont donc plus philosophes que médecins, que l'art médical a une origine et une méthode. Une origine avec en quelque sorte une préhistoire lorsque l'homme, au lieu de se contenter de trouver de quoi manger et de le faire sans préparation, se met à le produire (cultures céréalières, élevage) et à le transformer (cuisson) avant de le consommer.

C'est alors que, faisant suite à cette époque, la toute première médecine se dégage et apparaît comme une diététique, un art des régimes. Mais l'art médical, explique-t-il, possède aussi une méthode :

"La médecine a bien plus d'une face et exige une précision de plus d'un genre. Il faut se faire une mesure, mais cette mesure vous ne la trouverez ni dans un poids ni dans un nombre ou vous puissiez rapporter et vérifier vos appréciations : elle réside uniquement dans la sensation du corps."

Ainsi, l'homme purement naturel n'aurait sans doute pas survécu. Il a trouvé en lui-même les moyens d'établir un art dont il est le produit. Cet auteur hippocratique critique ainsi ces médecins pour qui l'apprentissage de la philosophie serait un préalable à celui de la médecine. Pour lui, c'est le contraire qui est vrai : c'est l'homme qui est au cœur de toute science (2) ; et c'est encore lui qui en est "la mesure", d'où la nécessité d'une réglementation pour la garantir.

RAPPORTS MÉDECIN-MALADE : DES TEXTES QUI N'ONT PAS VIEILLI

Ce qui frappe le plus à la lecture de ces quelques citations, c'est leur caractère actuel. Il existe dans cette œuvre collective une profonde unité. Celle-ci tient au caractère rationnel de son esprit, lui-même solidement arrimé à une pratique dont l'homme est l'unique mesure. Cet "art" médical a découvert lui-même son origine, il connaît son histoire, il a défini sa méthode, ses principes, ses limites, et résumé le tout de manière pratique dans un serment qui n'a jamais été aussi actuel qu'à l'aube de ce XXI^e siècle.

Très tôt, la particularité du rapport médecin-malade interroge et passionne le médecin hippocratique.

"En effet, le médecin se met à l'œuvre (...), raisonnant sur le cas présent, et, parmi les cas passés, sur ceux qui ressemblent au cas présent, de manière à pouvoir citer des guérisons dues au traitement. Mais le malade, qui ne connaît ni sa maladie, ni les causes de sa maladie, ni ce qui adviendra de l'état actuel, ni ce qui arrive dans les cas semblables au sien, reçoit les ordonnances, souffrant dans le présent, effrayé pour l'avenir, plein de son mal, vide d'aliments, souhaitant plutôt ce que la maladie lui rend agréable que ce qui convient à la guérison, ne voulant sans doute pas mourir, mais incapable de fermeté et de patiente."

(2) Ce commentaire est celui que l'on trouve dans la présentation du traité *De l'ancienne médecine* dans le Livre de poche, *Hippocrate — De l'art médical*, cité plus haut.

ce." Ainsi parle l'auteur du traité *De l'art*.

Donc le médecin sait sur le malade quelque chose de lui que lui-même ignore : d'où il découle que

"la justice présidera à toutes ces relations, car il faut que la justice intervienne souvent : ce ne sont pas de petits rapports que ceux du médecin avec les malades ; les malades se soumettent au médecin, et lui, à toute heure, est en contact avec les femmes, les jeunes filles, avec les objets précieux ; il faut à l'égard de tout cela garder les mains pures" (traité *Du médecin*).

Le savoir médical est tellement complexe et la nécessité du secret médical tellement absolue que les médecins hippocratiques en arrivent à cette conclusion que seuls des médecins peuvent juger les actes médicaux. Un serment garantissant en tous temps, en tous lieux et pour tous les médecins qu'ils n'acceptent de prendre en considération, pour décider de leur attitude et de leurs actes professionnels, que l'intérêt de leur malade, est donc nécessaire.

"Dans quelque maison que j'entre, j'y entrerais pour l'utilité des malades, me préservant de tout méfait volontaire et corrupteur, et surtout de la séduction des femmes et des garçons, libres ou esclaves, quoique je voie ou entende dans la société pendant l'exercice ou même hors de l'exercice de ma profession, je tairai ce qui n'a pas besoin d'être divulgué, regardant la discrétion comme un devoir en pareil cas" (*Serment d'Hippocrate*).

Le fait qu'il soit aussi précisé en toutes lettres dans ce serment : *"Je ne remettrai à personne du poison, si on m'en demande, ni ne prendrai l'initiative d'une pareille suggestion"*, est à souligner.

Les médecins hippocratiques, pour avoir été, pour certains d'entre eux, des médecins de cour, au service des "grands"

du monde antique, savent assez qu'ils doivent aussi exiger d'eux, comme de tout pouvoir politique, la plus grande indépendance.

MÉDECINES ÉGYPTIENNE ET GRECQUE : UNE COMPARAISON INSTRUCTIVE

La médecine hippocratique du V^e siècle avant J.-C., basée sur l'observation et la raison, n'est ni la seule ni la première médecine du monde antique à s'être appuyée sur des principes scientifiques. Bien avant elle, dès le XVII^e siècle avant J.-C., il existait en Égypte une médecine ayant ces caractéristiques. L'histoire de la médecine antique égyptienne a cependant montré qu'elle n'avait jamais manifesté cette tendance expansive qu'a connue la médecine antique grecque. D'où vient la différence ?

Probablement de ce fait que — pour des raisons historiques, économiques, sociales et politiques qu'il n'y a pas lieu de développer ici — jamais les médecins égyptiens de l'Antiquité n'ont pu bénéficier de cette liberté de prescrire et de penser dont les médecins grecs ont su faire usage grâce au *Serment d'Hippocrate*. Dans l'Égypte antique, les traitements sont codifiés par la loi elle-même. Le médecin doit s'y conformer à la lettre, sous peine de mort. Le médecin égyptien, dans l'Antiquité, est un fonctionnaire rémunéré par l'État et entièrement soumis à la raison d'État. Ses maîtres ont l'obsession du poison ; ils se méfient autant de leurs frères et de leurs cousins que de leurs cuisiniers et de leurs médecins. Dans les régimes antiques où, comme en Égypte ou en Perse, le pouvoir dictatorial est très personnalisé et même souvent divinisé, la médecine a beau parfois s'appuyer sur des bases scientifiques, le médecin ne peut pas se démarquer du fabricant de poison et le rapport médecin-malade reste celui par la peur. Le sort d'une telle médecine est lié à celui du régime qui la muselle.

Vingt-cinq siècles de civilisation menacés

POURQUOI LE SERMENT A-T-IL, DEPUIS TROIS SIÈCLES, ACCOMPAGNÉ LE RENOUVEAU SCIENTIFIQUE DE LA MÉDECINE ?

Comment se fait-il que, plus de deux mille ans après, le *Serment d'Hippocrate* ait gardé toute son actualité ? Comment se fait-il que l'histoire ait retenu de cette œuvre médicale sa méthode basée sur l'observation et la raison, et son serment moral qui en régle la pratique ?

Il serait trop long de passer ici en revue les différentes étapes de l'évolution de la médecine depuis l'antiquité grecque. Retenons que la christianisation de l'Occident fera oublier le *Serment d'Hippocrate* et qu'il ne sera redécouvert en tant que référence morale pour la pratique médicale que lorsque les universités elles-mêmes se libéreront de la théologie et du pouvoir de la religion.

"Le Serment d'Hippocrate sera sans doute moins influent pendant la christianisation de l'Occident et de la médecine. L'éthique du médecin grec ne correspond pas à celle du médecin chrétien", écrit Claire Ambroselli (auteur du "Que sais-je ?", n° 2 422, intitulé L'Éthique médicale, édité aux PUF), qui poursuit : "En pleine possession de ses pouvoirs, l'Église instaurera ses institutions pédagogiques. Les universités médiévales enseigneront la théologie et la philosophie chrétienne avant de retrouver progressivement, par le relais des traducteurs juifs et arabes, les sources gréco-romaines de la médecine quelque peu estompées par ces nouveaux pouvoirs (...). Le Serment d'Hippocrate réapparaîtra comme référence à la pratique professionnelle dans des universités en partie détachées de ces pouvoirs."

Retenons aussi que les énormes développements de l'industrie et des sciences, au moment de la libération des forces productives par la révolution bourgeoise, ont permis à la médecine de faire un bond en avant sans précédent. Le génie d'un

Pasteur ou l'intelligence d'un Claude Bernard, pour ne citer que ces deux-là, ont pu ainsi se mettre au service de l'humanité. "L'art médical" peut alors sortir de l'empirisme moyenâgeux dans lequel il faut bien reconnaître qu'il stagnait depuis des siècles.

Mais ce développement des connaissances scientifiques appliquées à la médecine concomitant d'un retour à la réglementation hippocratique de l'exercice médical ne peut se comprendre que si l'on prend en compte le développement de la lutte des classes. Ce sont bien, en effet, les luttes ouvrières qui, hier, ont formulé et obtenu ces droits individuels fondamentaux que l'on retrouve aujourd'hui dans le droit du travail (salaire minimum, conventions collectives, etc.) et dans le droit à la santé (mutuelles, Sécurité sociale, etc.). L'expansion du mode de production capitaliste et du marché qui lui est nécessaire à l'ensemble de la planète ne s'est pas réalisé, on ne le sait que trop bien, dans le but de permettre la mise en œuvre de cette activité humaine par excellence qui consiste à protéger ceux qui sont affaiblis par la maladie. Tous ces droits ont dû être arrachés (bien que, dans une mesure limitée, le développement du droit à la santé ait représenté également l'ouverture d'un marché pharmaceutique et médical, source de profit pour certains).

La grande industrie avait besoin de concentrations ouvrières urbaines toujours croissantes. De là vont naître des problèmes liés à l'hygiène dans ces collectivités. La résolution de ces questions ira jusqu'à un développement, inconnu jusque-là, de la médecine préventive de masse (grandes campagnes de vaccination, etc.) ; et cette évolution doit autant aux besoins du patronat (éviter par exemple que se renouvelle une crise de recrutement dans l'armée due au travail dans les mines et dans les manufactures de textile de générations entières d'enfants décimés par l'usure et les maladies, avant même qu'ils ne soient en âge d'être enrôlés dans l'armée) qu'aux revendications ouvrières. Parmi celles-ci, le

droit pour les salariés de mettre de manière collective une partie de leur salaire de côté pour se préserver contre les risques que constituent la maladie, la vieillesse, les accidents du travail, etc., est à l'origine de la création des premières mutuelles et caisses d'entraide qui vont jouer un rôle très important dans la constitution du mouvement ouvrier organisé.

Lorsqu'ont été créés les régimes spéciaux de Sécurité sociale, comme dans les mines par exemple, des questions très importantes se sont posées : s'il existe des médecins des mines, n'y a-t-il pas risque qu'ils deviennent liés au patronat ? D'où l'affirmation du libre choix du médecin par le malade qui est reconnu encore aujourd'hui dans la loi et qui a été rendu possible notamment par l'existence d'une médecine libérale aux tarifs "conventionnés", c'est-à-dire négociés avec l'assurance maladie, de manière à ce qu'un fort taux de remboursement puisse être garanti.

Les principes du *Serment d'Hippocrate* apparaissent donc bien à la fois comme une exigence morale (respect de secret, intérêt exclusif du malade) qui s'impose aux médecins s'ils veulent garder leur liberté et leur indépendance professionnelle, et un droit des malades, donc de l'homme : un acquis de la civilisation.

UN VACCIN CONTRE LE SIDA "ÉCONOMIQUEMENT ININTÉRESSANT"

Mais l'heure n'est plus au développement prodigieux des forces productives libérées par la révolution bourgeoise. Le marché mondial s'est saturé, les avancées scientifiques ont de plus en plus de mal à trouver des applications au service de l'homme.

Dans le domaine de la recherche médicale qui est le sien, ce directeur scientifique qui travaille pour l'Organisation mondiale de la santé, organisme dépendant de l'ONU, ne dit pas autre chose. Le quotidien *Le Monde*, dans son édition du 6 mai 1994, en donne l'information sous le titre : "Le Sida des pauvres".

"L'émotion et la médiatisation ne changent rien à l'implacable logique du profit. Le professeur Peter Piot, qui est directeur de recherche et du développement à l'OMS, a ainsi eu le courage de dire publiquement, mercredi 4 mai, ce que nombre de chercheurs et de responsables ne cessent de souligner en privé ou d'écrire dans des rapports confidentiels depuis quelques années : la logique économique conduit certains géants mondiaux de l'industrie pharmaceutique à abandonner la recherche d'un vaccin contre le Sida. De manière paradoxale, alors même que le fléau progresse, affectant davantage, jour après jour, de très nombreux pays en voie de développement, la mise au point d'une parade vaccinale intéresse de moins en moins l'industrie pharmaceutique privée (...). Selon la Banque mondiale, 80 % des personnes infectées par le virus du Sida vivaient en 1990 dans un pays en voie de développement. En l'an 2000, cette proportion sera de 95 % (...). Et pourtant, sur 1,5 milliard de dollars consacrés à la prévention de cette maladie, seulement 200 millions le sont dans le tiers monde (...). Est-il économiquement inintéressant de disposer d'un vaccin qui pourrait demain ne concerner que des pays non solvables ? (...) Il serait dramatique et, d'un certain point de vue, contraire à l'éthique de cette industrie, que les firmes pharmaceutiques abandonnent toute recherche vaccinale pour n'investir que dans la mise au point de nouveaux et coûteux médicaments qui ne bénéficient qu'aux malades des pays industrialisés."

Le fait que l'on apprenne en octobre 1994 que les crédits de la recherche française sont coupés de 40 % — "rigueur oblige", comme le souligne la presse — montre assez le peu de cas que les pouvoirs publics de notre pays font de ce genre de mise en garde et, d'une manière générale, des enjeux pour l'humanité de la recherche.

Voici ce que, suite à cette mesure, M. Henri Condé, directeur de recherche dans un laboratoire de neurologie, vient de déclarer au journal *Le Parisien* :

"Nous travaillons sur les mécanismes qui permettent aux cellules de communiquer entre elles. Plus particulièrement, les cellules nerveuses, musculaires et cardiaques."

Une recherche capitale pour comprendre l'origine et l'évolution d'une maladie qui touche un nombre important de personnes de plus de quarante ans (la maladie de Parkinson).

"Notre activité ne peut s'interrompre, pour nous l'arrêt est synonyme de mort (...). Nous risquons de perdre (avec cette mesure) le bénéfice de dix ans de travail."

LA VÉRITÉ SUR LE "TROU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE"

En fait, il n'y a plus grand-chose aujourd'hui qui soit véritablement productif pour l'humanité et "économiquement intéressant" pour les grandes firmes mondiales happées par la spirale de la spéculation. Celle-ci est devenue le principal moteur des mouvements de capitaux, et peu importe pour les spéculateurs d'où vient l'argent. Faut-il le souligner, celui de la Sécurité sociale n'a jamais cessé de les intéresser. Il représente en France un budget supérieur à celui de l'Etat, mais il appartient encore aux assurés, pas à l'Etat ni aux grandes assurances privées. La différence est de taille. Elle signifie que cet argent, qui est une fraction du salaire de chacun (un salaire différé) mis de côté de manière collective, préventive et solidaire, ne peut servir à rien d'autre qu'à protéger les cotisants et leurs familles des risques que sont la maladie et la vieillesse. Elle signifie aussi qu'il est préservé de toutes les manipulations dans lesquelles tous les gouvernements sont passés maîtres quand il s'agit de détourner l'argent des contribuable.

Sans remonter jusqu'aux années 1950, à la vignette dite "des vieux", comment ne pas évoquer ici la contribution sociale généralisée (CSG), impôt prélevé directement sur le salaire et créé par Michel Rocard quand il était Premier ministre, prétendument pour pallier le "trou" de la Sécurité sociale, sur lequel nous allons revenir ensuite ?

D'où provient cette CSG dont on nous affirme qu'elle est "le plus juste" des

impôts, puisqu'il concerne tous les revenus sans exception ? Pour 87 %, la CSG vient des salariés actifs, mais aussi des retraités, des pré-retraités et mêmes des chômeurs ; pour 7 %, des artisans et des professions libérales et, pour 6 %, des autres, c'est-à-dire de certains revenus de placements financiers ; voilà pour la "plus juste" des répartitions. Et à quoi sert cette CSG dont 87 % est financée par les revenus des salariés, des retraités et des chômeurs ? A financer en partie la "branche famille" de la Sécurité sociale, c'est-à-dire les allocations familiales.

Avant la CSG, les allocations familiales étaient financées par un prélèvement de 9 % sur les salaires (salaires différés) versé directement par les employeurs. Depuis la CSG, ce prélèvement est passé à 5,4 %, c'est-à-dire que le patronat bénéficie de la différence et que le trou créé dans la "branche famille" de la Sécurité sociale est tout simplement comblé par un impôt supplémentaire auquel même les chômeurs participent. Quelques chiffres permettent de bien mesurer ce que cela représente : la CSG a rapporté, en 1991, 29 milliards de francs ; en 1992, 40 milliards et, en 1993, 58 milliards. Rappelons que les employeurs réclament de ne plus payer du tout les cotisations familiales.

Mais alors, d'où vient le "trou" de la Sécurité sociale, sur lequel gouvernements et médias sont intarissables ? D'où vient ce "trou" qui transforme les malades en consommateurs qui gaspillent les fonds, fait de chaque médecin prescripteur de médicaments un véritable délinquant en puissance à placer en haute surveillance et amalgame déjà les employés de la Sécurité sociale à d'irresponsables caissiers qui remboursent sans compter et les yeux fermés ? S'il est nécessaire d'insister autant sur ces points, c'est que toutes les menaces sur les principes du serment sont contenues dans cette propagande : menace sur la relation médecin-malade, sur l'intérêt exclusif du patient, menace enfin sur le secret médical. Aussi est-il important de savoir que le "trou" de la Sécurité sociale n'est en fait qu'une fiction créée artificiellement et modulable par de simples artifices de comptabilité. Cependant, il est vrai que le chômage coûte cher à la Sécurité sociale : 100 000 chômeurs équi-

valent à 8 milliards de francs en moins. Ces deux dernières années, il y a eu 520 000 chômeurs supplémentaires, soit plus de 40 milliards de cotisations en moins. Les gouvernements successifs ont affirmé mener des actions contre le chômage ; elles sont indûment à la charge de la Sécurité sociale : ce sont les TUC, les PIL, les SIVP et autres CES (contrats emploi-solidarité). Elles ont comme points communs que les employeurs de ces "petits boulots" sont dispensés de payer les cotisations de Sécurité sociale : en 1994, cela représente près de 11 milliards en moins. Le blocage des salaires se traduit lui aussi par moins de recettes : 1 % de la masse salariale, c'est environ 9 milliards de recette (les primes d'intéressement que versent les employeurs au

lieu d'augmenter les salaires échappent aux cotisations).

Si l'on additionne pour le régime général de la Sécurité sociale (celui des salariés) les charges indues, les manque à gagner et la "compensation démographique", c'est-à-dire la prise en charge du déficit des autres régimes : agriculteurs et non-salariés (voir le détail dans le tableau ci-dessous), on obtient un total de 71 323 millions de francs de charges indues. Au regard du "déficit" annoncé pour 1993, soit 56 407 millions de francs, il apparaît que le régime général (celui des salariés) serait bénéficiaire de 14 916 millions de francs si ces charges lui étaient ôtées. Conclusion : le régime des salariés n'est pas en déficit.

Régime général (en millions de francs)

Manque à gagner	
— Exonération de cotisations par l'Etat	9 192
— Non remboursement de la taxe sur les tabacs	4 000
Charges indues (qui ne devraient pas être payées par les salariés)	
— Déficit de l'assurance personnelle (personnes ne dépendant d'aucun régime obligatoire)	2 950
— Déficit du régime des étudiants	1 484
— Couverture maladie des adultes handicapés	21 476
Frais de gestion des aides de l'Etat (dont le calcul et le versement est fait par le régime général sans contrepartie)	
— Revenu minimum d'insertion	560
— Allocations aux adultes handicapés	602
— Formation universitaire dans les hôpitaux (qui devrait dépendre de l'Education nationale)	250
— Contribution au fonds national de l'habitat (payée par la CNAF)	16 445
Total charges indues + frais de gestion	43 767
Compensation démographique (prise en charge du déficit des autres régimes)	
— Non salariés	
• Déficit maladie	3 843
• Déficit vieillesse	9 014
• Déficit allocations familiales	1 000
— Autres	
• Déficit maladie	507
• Déficit vieillesse	1 739

Cette fiction du "trou" de la Sécurité sociale sert donc à discréditer la Sécurité sociale et à présenter ce système de solidarité des salariés devant la maladie, par la mise de côté de manière préventive d'une fraction de leurs salaires, comme dépassé, désuet, dangereux :

"Il n'existe actuellement que deux grands systèmes de couverture des risques",

disait, nous l'avons citée plus haut, M^{me} Noëlle Lenoir, présidente du Comité international de bioéthique (CIB), et elle précisait :

"Le premier se fonde sur la solidarité, les bien-portants payent pour les malades, le second sur le principe d'assurance (avec une évaluation économique des risques)."

Il va sans dire que lorsque les pouvoirs publics inventent un "trou" fictif de la Sécurité sociale, c'est pour favoriser ce "second principe", celui des assurances privées, celui dont l'adhésion est dite plus "responsabilisante" parce qu'individuelle... et c'est là qu'interviennent les philosophes avec l'invention de cette autre fiction qu'est "l'Etat-providence".

L'INVENTION DE "L'ÉTAT-PROVIDENCE"

Artifice de propagande comme le "trou" de la Sécurité sociale, la théorie de "l'Etat-providence" mérite que l'on s'y attarde. Il s'agit d'une trouvaille philosophique dont l'utilisation par les médias vis-à-vis du "grand public" est fondée sur un amalgame et une falsification. L'amalgame consiste à parler de l'argent de la protection sociale comme si l'on s'agissait du budget de l'Etat ; la falsification concerne l'histoire puisque, selon cette "théorie", l'Etat aurait voulu créer la Sécurité sociale dans un temps où sa générosité l'emportait sur sa prévoyance. Personne n'avait prévu la crise économique, disent d'un air navré journalistes et politiciens, qui concluent que chacun doit aujourd'hui

s'adapter à cette nouvelle situation : c'en est fini de "l'Etat-providence". Bien sûr, ils y voient une "chance", surtout pour les plus démunis : celle d'apprendre enfin à se "responsabiliser" sans avoir besoin de "l'Etat-providence".

Un vocabulaire nouveau est né de cette rencontre politico-philosophique : ainsi la classique solidarité par l'égalité des droits est-elle aujourd'hui désuète et mérite-t-elle d'être remplacée, toujours selon ces "philosophes", par les "solidarités de voisinage" ; la pauvreté et "l'absence de réussite sociale" font, pour les penseurs, office de "nouvelle normalité", et les "réseaux" de charité remplacent, selon eux, avantageusement, les droits et garanties collectives : cette nouvelle société où ils voudraient nous entraîner se dit généreuse, elle va jusqu'à reconnaître un "droit à la différence" à ceux à qui elle vient d'ôter tous les droits, etc. Sur les points d'histoire qui ont été falsifiés, il faut encore une fois rendre aux luttes sociales ce que leur doivent la solidarité, le droit et la protection sociale.

Car loin d'avoir été voulue par l'Etat, la Sécurité sociale lui a été imposée par la mobilisation des salariés à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. De Gaulle, dès 1967, essaie, avec ses ordonnances, d'empêcher ses différentes branches (maladie, vieillesse, famille) d'être financièrement solidaires. Ce sera la première tentative pour ébranler le socle même de notre protection sociale. La grève générale de 1968 saura donner à ces ordonnances la réponse que l'on sait et qu'elles méritaient. Il faudra attendre vingt-sept ans pour que, en 1994, M^{me} Veil ose présenter à l'Assemblée nationale une loi allant exactement dans le même sens. Il faut dire qu'avec la mise en place de la contribution sociale généralisée, Michel Rocard lui a sérieusement préparé le terrain.

Quant à la "philosophie" elle-même de "l'Etat-providence", elle mérite aussi notre attention. François Ewald est un élève de Michel Foucault qui a dédié à son maître cet énorme volume de 600 pages (publié chez Grasset en 1986), dont le titre est tout simplement : *L'Etat-providence*. Ce philosophe affirme sa couleur dès sa préface :

“Pour comprendre bientôt qu'à travers cette question du risque se réfléchissait une de ces grandes expériences morales de l'Occident, où se trouve engagé l'être entier de l'homme dans les trois registres du temps — avenir, hasard, fortune, providence, fatalité —, de l'ordre et du désordre dans la nature, le monde et la société, et de l'existence du mal, de son origine, des responsabilités qu'il implique et des combats qu'il impose. L'homme, jusqu'alors, avait cherché la réponse à ces questions dans la connaissance de Dieu. Il devait maintenant les chercher dans la seule actualité du rapport social. C'est cette profonde mutation du rapport de l'homme à soi-même que sanctionnait la loi de 1898. L'importance qu'avait pu avoir la question des accidents du travail s'expliquait alors : elle a été un des lieux privilégiés où l'homme moderne a pris conscience de sa nouvelle situation ontologique. Confrontés à cette expérience neuve et singulière du mal qu'est l'accident, les hommes ont dû repenser le principe de leur association, abandonner l'idée, pourtant si évidente, que la responsabilité ne peut être que la sanction d'une faute. Ils ont décidé d'un nouveau pacte social : la société n'étant qu'une vaste assurance contre les risques que provoque son propre développement, c'est en s'organisant comme une assurance qu'elle rejoindrait sa propre vérité. J'exprime cette rupture décisive par l'idée de la naissance d'une société assurantielle. L'utopie s'en forme dès le XIX^e siècle ; elle commence à se réaliser au début du nôtre et s'accomplit avec la Sécurité sociale. Elle a pris le corps équivoque de l'Etat-providence.”

Cette longue citation signifie, en langage de tous les jours, qu'avant la Révolution française, les hommes cherchaient des réponses à leurs questions dans la religion ; aussi les choses étaient-elles plus simples qu'aujourd'hui : les hommes savaient que le mal était en eux dès la naissance (c'était le péché originel), ils avaient donc une culpabilité innée et une dette perpétuelle envers Dieu.

Leur “rapport au mal” était donc simple : ils étaient coupables ; leurs infortunes, leurs maladies, leurs accidents, le chômage, etc., tout pouvait s'expliquer simplement : il leur revenait d'accepter humblement ces marques de leur destin. Après ce constat, Ewald pointe que depuis la

Révolution de 1789 et l'essor industriel qui l'a suivie, il en a résulté des accidents du travail (question sur laquelle il a beaucoup réfléchi). Sans Dieu pour leur expliquer que ceux-ci sont de leur faute — déplore-t-il —, il a fallu que les hommes élaborent de nouvelles règles qui ont abouti à cette loi de 1898 plus que condamnable — selon lui —, puisqu'elle pose que les employeurs, parce qu'ils sont propriétaires des moyens de production, sont responsables collectivement de la sécurité de salariés. D'où ce soupir condescendant du philosophe :

“Les hommes ont dû abandonner l'idée pourtant si évidente que la responsabilité ne peut être que la sanction d'une faute.”

D'où, enfin, sa dénonciation de “l'Etat-providence”, de ces crises et avant tout bien sûr de l'existence de la Sécurité sociale. Donc pour cette “philosophie”, un employeur n'est jamais responsable de la sécurité, par exemple sur un échafaudage, et s'il y fait travailler un jeune de treize ans, comme les mesures signées par M. Lionel Jospin sur l'alternance école-entreprise l'y autorisent, et que ce jeune soit victime d'un accident, il sera dit que c'est le jeune qui sera responsable.

L'INTERVENTION DIRECTE DE L'ÉTAT DANS LES RAPPORTS MÉDECINS-MALADES

En juin 1991, le ministre des Affaires sociales (M. Bianco) déclare :

“Nous sommes dans un système d'irresponsabilité, le malade consulte qui il veut (...). Le médecin prescrit en toute liberté et l'assurance maladie paie à guichets ouverts.”

En vingt-cinq mots, ce ministre déclare la guerre à tous les principes du *Serment d'Hippocrate*, vient de remettre en cause vingt-cinq siècles de civilisation. Au même moment, le directeur de la Caisse nationale d'assurance maladie de la

Sécurité sociale se met à parler d'un futur système de carte à puce :

"C'est un outil dont nous avons besoin pour savoir qui prescrit quoi, à qui et pour quelle pathologie. Sans lui, la maîtrise médicalisée est un vœu pieux. L'assurance maladie ne sait pas ce qu'elle paie. Avec lui, nous pouvons maintenir la croissance des dépenses et développer des missions nouvelles."

Ce système implique que chaque malade devrait être doté d'un carnet médical dont le double sera détenu par son généraliste. Tous les soins devraient y être notés sous peine de non-remboursement. Carte à puce et carnet médical : tout est prêt pour qu'au mépris du respect du secret médical, la mission des employés de la Sécurité sociale soit transformée en celle de "contrôleurs de soins" pour laquelle ils n'ont ni les moyens ni la compétence.

Au début de l'année 1994, un système dit de "références médicales opposables" (RMO) est imposé aux médecins de ville en application de la nouvelle convention médicale (qui lie les médecins d'exercice privé à la Sécurité sociale). Il s'agit de "critères (...) permettant de définir les soins et les prescriptions" et qui sont non pas recommandés mais "opposables", c'est-à-dire imposés au médecin sous peine de sanctions graves. En bref, ce sont des quotas de soins. Un médecin généraliste, interrogé sur cette question par l'hebdomadaire *Informations ouvrières* (n° 139), en dit ceci :

"La réforme exacte (concernant les trois échographies maximum par grossesse) est la suivante : il n'y a pas lieu de demander ou de pratiquer plus de trois échographies dans la surveillance d'une grossesse normale (...). C'est un piège et une honte (...). Ils tablent sur le fait qu'en général la grossesse se passe bien (...). Et si ça se passe mal ? C'est un pari criminel ! La seule attitude valable est de dire : une échographie au moindre doute !"

Il devrait être interdit d'interdire quand il s'agit de la vie d'une mère et d'un enfant. C'est au médecin et à lui seul, en conscience, de dire ce qui est bon ou ne l'est pas pour son malade."

Reprenant à son compte une récente déclaration d'un syndicat de médecins, il déclare :

"C'est la première fois qu'un gouvernement agréé un document qui intervient directement dans l'exercice quotidien des médecins libéraux."

Les commentaires de ce médecin sont très centrés sur l'exigence du respect des principes hippocratiques ; il ressent cette mesure comme une intrusion étrangère à sa vocation de soigner, et qui s'impose, au nom des intérêts comptables du gouvernement, entre son malade et lui. Au début de l'année 1994, le gouvernement annonce un avant-projet de loi sur la réforme de l'Ordre des médecins. L'Ordre des médecins, dont la mission est le "maintien des principes de moralité, de probité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine", a toujours été, jusqu'ici, dirigé par des médecins, ce qui est logique, quel que soit le sentiment que l'on puisse nourrir à son égard. Et voici que, maintenant, le gouvernement entend le doter de "nouvelles chambres disciplinaires régionales" dont la présidence — avec voix prédominante — serait confiée à des **juges**, autrement dit des magistrats professionnels désignés par le Conseil d'Etat. Et pour faire régner l'ordre de l'Etat dans... l'Ordre des médecins, ces magistrats, ces juges, seront doublés : du médecin-inspecteur régional de la santé, fonctionnaire sous l'autorité du préfet ; du médecin-conseil de la Sécurité sociale, dont les attributions seraient étendues, puisqu'il assurerait la "coordination" entre les départements et serait "l'interlocuteur" du "représentant de l'Etat dans la région".

Ce "coup d'Etat" du gouvernement — le mot n'est pas trop fort — serait donc dirigé à la fois contre les médecins (la discipline de leur exercice et leur déontologie étant soumises à des juges) et contre... la Sécurité sociale, puisque le médecin-conseil régional, qui appartient à cette institution, se verrait du même coup transformé en agent exécutif de l'Etat. Dans quel but ? Revenons un instant à la nouvelle convention médicale. Avec ses structures, ses commissions nationales, locales, celle-

ci vise à imposer aux médecins les normes, les quotas... Les caisses de Sécurité sociale peuvent prendre à l'encontre des médecins des sanctions financières, par exemple le remboursement du "trop-prescrit"...

Mais les caisses ne peuvent empêcher les médecins d'exercer : cela, seul l'Ordre des médecins a le pouvoir de le faire, comme instance disciplinaire.

Avec l'avant-projet du gouvernement, les juges, représentants directs de l'Etat, auront donc le pouvoir d'interdire à un médecin d'exercer ! Cette mise sous tutelle du corps médical intervient donc comme un dispositif en prise directe avec le socle corporatiste que la nouvelle convention médicale met en place.

A propos des hôpitaux, M^{me} Veil déclare, en juillet 1994, au journal *Le Monde* :

"Les contraintes imposées au secteur libéral pour éviter les prescriptions inutiles ou redondantes doivent trouver leur pendant dans le secteur hospitalier."

Et, en attendant d'imposer les références médicales à l'hôpital, elle poursuit les fermetures de lits et de services entiers :

"Dans ce domaine comme dans les autres, explique-t-elle au journaliste, la rigueur financière est la condition du maintien de l'accès à des soins de qualité pour tous (...). Au demeurant, la restructuration (des services hospitaliers) est bien souvent indispensable pour des raisons de sécurité et de qualité des soins, notamment en ce qui concerne les petites maternités et les services d'urgences."

Voici l'avis d'un médecin responsable d'un service d'urgences :

"Dans le cadre de la restructuration des services d'urgences, on nous parle "d'urgences ressenties" ; il n'y a pas d'urgences ressenties : il y a des morts potentiels parmi les malades des urgences."

Dans mon service où sont accueillis 30 000 malades par an, il y a 3 infirmières, parfois 2, et il n'y a qu'un médecin au lieu de 5. Il faut qu'il y ait

quelqu'un qui puisse s'apercevoir qu'un malade ne va pas bien. »

Ici encore, c'est au nom de l'intérêt du malade que se fait la protestation. Mais dans nombre de villes de province, la protestation vient de sortir du cadre du milieu médical ; des villes entières ont pétitionné et manifesté dans la rue, syndicats, maires et médecins hospitaliers en tête. Et dans la plupart des cas où cette jonction a eu lieu, les mesures de fermeture ont été suspendues.

CE QUI EST "JUSTE POUR L'HOMME" PEUT-IL NE PAS L'ÊTRE POUR LA SOCIÉTÉ ?

M^{me} Georgina Dufoix fut ministre de la Santé en 1985. Quelques mois avant que son nom revienne avec insistance dans l'affaire du sang contaminé par le virus du Sida, elle avait, elle aussi, exprimé son avis sur l'importance, démesurée selon elle, des dépenses de santé ; cette réflexion l'avait amenée à dire son sentiment sur le médecin, l'homme et la société :

"50 % des dépenses de santé, avait-elle dit, sont relatives aux deux derniers mois de la vie d'un individu. Est-ce juste ? Probablement oui aux yeux du médecin ou de l'homme. La réponse est moins sûre pour la société."

A cette déclaration qu'il avait citée (sans nommer M^{me} Dufoix), le professeur Paul Milliez avait, en 1990, répondu ceci :

"La raison d'être de la société est d'assurer à l'homme sa survie et donc particulièrement celle des plus faibles (...). Prétendre défendre l'intérêt de la société contre l'intérêt de l'homme, c'est ne défendre en réalité que les forts."

Le professeur Paul Milliez concluait ainsi sa mise en garde :

"Au-delà de la loi, notre déontologie est le produit de la lente progression de

l'humanité vers la maîtrise des difficiles problèmes de la vie. Elle incarne les efforts continus de notre espèce pour le progrès de la civilisation (...). Nous revendiquons le droit et l'honneur de mettre notre science et notre conscience au service du droit de chacun à se soigner et de rester en toutes circonstances les défenseurs du malade. Dans bien des pays, ces principes ne sont pas respectés ; en France, ils sont menacés. C'est un vieil homme qui s'adresse à vous, un vieux médecin qui n'a eu et n'a pour ambition que de transmettre aux nouvelles générations, comme ses maîtres le lui ont transmis, l'héritage d'Hippocrate : servir l'homme partout et toujours."

**"IL FAUDRA TAILLER
DANS LES DÉPENSES
DE LA PROTECTION SOCIALE"
(BULLETIN PATRONAL ACTUALITÉ)**

A partir d'une question concernant le pourquoi de cette remise en cause médicale, aujourd'hui, du *Serment d'Hippocrate*, nous voilà au cœur de problèmes politiques qui concernent tous les aspects de la société. Le journaliste du *Monde*, dans son article cité plus haut ("Le Sida des pauvres"), parle de "l'implacable logique du profit". Le professeur Paul Milliez souligne de son côté le danger qu'il y aurait à confondre "les intérêts de l'homme" avec ceux "des forts". Le bulletin patronal de la métallurgie, *Actualité* (n° 12, juillet-septembre 1994), exprime bien fort cette logique des employeurs qui entraîne toute la société vers la décomposition. Ainsi l'exigence patronale d'en finir avec la Sécurité sociale explique-t-elle la volonté des politiciens d'en finir aujourd'hui avec le *Serment d'Hippocrate*. Et elle explique aussi qu'il ne s'agit ici que d'une déréglementation parmi d'autres, car il n'y a pas que les lits d'hôpitaux qui ferment, il y a aussi les écoles publiques, les gares, les bureaux de poste, etc. Et toute la société se décompose en perdant ses règles.

"L'annonce parfois trop bruyante de la reprise économique, dit le bulletin patronal Actualité, pourrait à la rentrée faire germer des revendications salariales et aussi nourrir des espoirs en matière d'emploi. Or on ne peut être que très pru-

dent sur ces deux sujets qui pourraient susciter bien des illusions."

Il ne sera plus possible très longtemps, poursuit le bulletin, de

« différer les réformes profondes et forcément douloureuses qu'imposera le financement de la protection sociale (...). Il faudra non plus seulement revoir les financements, mais tailler dans les dépenses. "Plus dure sera la chute" de cet Etat-providence qui a vécu après avoir empilé, année après année, des "droits à..." devenus exorbitants par rapport à la création de richesses (...). Il faudra redéfinir les limites de la solidarité (...). Personne ne se fait d'illusions sur les échéances douloureuses qu'il faudra bien affronter sur ce terrain de la protection sociale (...). Chacun sait que l'on ne peut plus éluder le creusement du déficit de la Sécurité sociale (...). Les systèmes de retraites appelleront également des solutions nouvelles. Pour que la reprise s'ancre durablement, il lui faut un second souffle : le relais de la consommation et de l'investissement qui, pour le moment, ne se précisent pas » (et pour cause, puisqu'il faudrait pour cela, au contraire, augmenter les salaires et arrêter les licenciements et la disparition de l'appareil productif).

"Les aléas financiers (c'est-à-dire les exigences de la spéculation, NDLR) ne peuvent que favoriser un attentisme préjudiciable aux projets des entreprises et des ménages."

C'est donc la spirale de la spéculation qui les entraîne.

"Une compression des dépenses de protection sociale est le préalable indispensable au redressement de notre compétitivité."

Arrivé à ce stade de sa démonstration, le syndicat patronal ne cache plus ses objectifs qui sont de mettre la main sur ces

"2 439 milliards de francs en 1993 (tous aspects de la protection sociale réunis, NDLR), soit près du double du budget de l'Etat (...). Les politiques budgétaires doivent impérativement devenir restrictives. Cette réduction ne pourra se faire

qu'en prenant sur les revenus des ménages."

Répondant aux exigences du patronat, FMI et politiciens de Maastricht s'exécutent : pour les bulletins du FMI, il s'agit de dépasser "les rigidités du marché du travail", d'imposer efficacement "des coûts salariaux moindres" et "des charges sociales moins élevées". L'article 129 du traité de Maastricht fixe le cadre de l'intervention de la Commission européenne en matière de santé publique. Jacques Delors, dans son *Livre vert*, le commente ainsi (pages 77 et 77 A) :

"La maîtrise des dépenses de santé demeure un sujet de préoccupation important pour les années 90, dans le contexte actuel de récession et de restric-

tions budgétaires imposées aux dépenses publiques (...). La coopération entre les Etats membres vise à la prévention plutôt qu'aux traitements curatifs, avec les coûts humains et financiers que celui-ci entraîne."

Nous avons vu plus haut ce qu'il en était, de l'avis même d'un directeur de l'OMS, de la prévention du Sida par la recherche d'un vaccin... La communication du 24 décembre 1993 de la Commission de Bruxelles, quant à elle, préconise

"l'adoption de mesures contribuant à la réduction des coûts" car "les besoins en matière de soins de santé menacent de dépasser les efforts que la société est en mesure ou désireuse de fournir".

L'enseignement d'Hippocrate appartient au patrimoine de l'humanité

C'est une certitude, Hippocrate vit encore dans la conscience de l'immense majorité des médecins et, bien au-delà, son enseignement appartient au patrimoine de l'humanité tout entière.

C'est pourquoi Hippocrate sera combattu au nom d'Hippocrate, comme la médecine l'est au nom de la "médicalisation" de la maîtrise des dépenses et le socialisme au nom du socialisme, par les tenants du système basé sur la propriété privée des moyens de production, un système dont la survie ne s'accommode ni de déontologie ni de démocratie.

Y a-t-il d'autre issue que de rechercher par les moyens de l'organisation, à

l'échelle internationale comme à l'échelle de chaque pays, les moyens permettant de préserver les règles, les acquis sociaux, les droits, en toute indépendance, et, ce faisant, de dégager les voies du socialisme, c'est-à-dire de l'acquisition collective des moyens de production ?

N'est-ce pas ainsi que l'homme, au service duquel est le médecin, pourra être sauvé du chaos et de la barbarie ?

Pierre Rivière
(avec la collaboration
d'un groupe de médecins,
militants de la IV^e Internationale)

Les conséquences en France de l'effondrement du stalinisme

Où vont les sommets de la CGT ?

Par Daniel ROBIN

UN RAPPEL

La conférence mondiale de reproclamation de la IV^e Internationale, les 17, 18, 19 juin 1993, avait porté une appréciation fondamentale sur la dislocation de la bureaucratie stalinienne au pouvoir à Moscou depuis des décennies :

« Avec l'effondrement de l'URSS préparé par la perestroïka initiée par Gorbatchev, la bureaucratie est devenue délibérément agence directe des puissances impérialistes, principalement des Etats-Unis. Elle ne peut vivre et subsister, toucher des prébendes, qu'en liaison avec la Banque mondiale. »

Et, concernant l'évolution des dirigeants des PC de par le monde, le document adopté par la conférence de reproclamation de la IV^e Internationale avait été amené à préciser :

« A l'échelle internationale, les "cadres" de ce qui a été dénommé le "mouvement communiste mondial" ont suivi la même évolution. Hier, agents de la bureaucratie de Moscou (...), ils se convertissent avec aisance et célérité à la défense du "nouvel ordre mondial" made in USA. »

Cette analyse a-t-elle été vérifiée par les événements ? Et plus particulièrement, concernant la France, comment cette évolution se traduit-elle dans les sommets de la CGT, qui est la principale organisation syndicale française ? Depuis la constitution de la caste bureaucratique contre-révolutionnaire à Moscou, l'appareil dirigeant la CGT — qui ne saurait être identifié, pas plus aujourd'hui qu'hier, à la CGT comme organisation syndicale — a toujours été étroitement relié à l'appareil du PCF. De tout temps, plusieurs membres du bureau confédéral de la CGT, à commencer par ses secrétaires généraux, étaient en même temps membres du bureau politique du PCF (Frachon, avant-hier, Séguy, puis Krasucki, hier, et Vianet, aujourd'hui).

Comment se traduit aujourd'hui, dans les sommets de la CGT, le passage de la bureaucratie du côté des Etats-Unis ? Commençons, pour répondre à cette question, par un fait intervenu récemment.

LA DÉMISSION D'OBADIA

Le 13 octobre dernier, Alain Obadia a annoncé sa démission du bureau confédéral de la CGT. Considéré dans la termino-

logie de l'appareil comme le "numéro 2" après Louis Viannet, Alain Obadia était depuis plusieurs années le principal porte-parole de tous ceux qui, au sommet de l'appareil, s'étaient proclamés comme "modernistes".

Que dit Obadia — dans une déclaration écrite lue à la commission exécutive confédérale du 13 octobre — pour justifier sa démission ?

Il commence par affirmer :

"Le problème majeur de la CGT est sa difficulté persistante à s'adapter vraiment, au-delà des mots (...), aux réalités de la société dans laquelle nous agissons (...). Nous sommes en panne dès qu'il s'agit de toucher aux contenus, aux objectifs centraux de notre activité."

Donc, selon lui, il serait nécessaire de modifier tout à la fois les "contenus" et les "objectifs centraux" de l'activité de la CGT. Comme on le voit, il ne s'agit pas de modifications mineures.

Obadia dénonce ce qu'il appelle "une conception, pour l'essentiel, protestataire et statique de la défense des acquis".

L'inverse de statique, c'est "dynamique". Quelle est donc la "dynamique" préconisée ?

Lisons :

"Nous continuons pour l'essentiel à raisonner avec la nostalgie de la société française d'il y a trente ans. C'est-à-dire une société industrielle (...) dans laquelle le salariat très largement dominant est une classe ouvrière relativement homogène avec des statuts, des garanties collectives relativement stables."

Nous touchons là à un problème de fond. Une offensive, qui est mondiale, est effectivement engagée par tous les gouvernements pour remettre en cause les statuts, les conventions collectives arrachées par la classe ouvrière depuis souvent bien plus de trente ans.

Et, partout, la classe ouvrière cherche à résister pour défendre ses garanties collectives. On l'a vu récemment avec la grève générale en Italie.

Mais si, pour reprendre la formule d'Obadia, ces statuts et conventions collectives relèvent désormais de la "nostalgie", cela signifie-t-il que les travailleurs auraient tort de s'accrocher à leurs garanties collectives ?

De toute évidence, ce n'est pas un petit changement que préconise Obadia. Et que veut-il substituer à ce qui fonde la nature d'une organisation syndicale ?

Il affirme :

"Nous avons le plus grand mal à avancer des propositions."

Des "propositions" ? Ce terme n'est pas anodin. Il a une signification en France. C'est celui avancé depuis des années par tous ceux qui, dans le mouvement ouvrier, emboîtent le pas aux dirigeants de la CFDT (centrale syndicale chrétienne pro-Delors) et prétendent opposer un "syndicalisme de proposition" au "syndicalisme de contestation" ou de "revendications".

Obadia conclut sa déclaration en affirmant vouloir se situer "dans un cadre sociétal intégrant, mais dépassant la seule approche syndicale".

Que veut dire ce nouveau mot de "sociétal" ? Si l'on comprend bien, cela signifie qui a rapport avec toute la société. Mais la société est divisée en classes sociales.

La CGT, dont les initiales signifient Confédération générale du travail, est fondée depuis l'origine sur la défense des intérêts des salariés, intérêts **contradictoires** avec ceux du capital et sur l'objectif de l'abolition du salariat et du patronat.

S'il fallait désormais se situer dans un cadre "sociétal", faudrait-il transformer la CGT en CGS (Confédération générale de la société) ? Ce serait nier qu'il y a des intérêts opposés entre exploités et exploités.

Certes, Obadia ne va pas jusque-là. Encore que... le changement de titre de l'hebdomadaire de la CGT — dont Obadia a été l'inspirateur —, de *VO* (*Vie ouvrière*) en *Hebdo de l'actualité sociale*, a une signification qui va dans ce sens.

En fait, derrière les considérants de la démission d'Obadia du bureau confédéral de la CGT, c'est tout le caractère de classe de la principale organisation syndicale française qui est menacé.

DU "SOCIÉTAL" ... À LA CAMPAGNE DE DELORS

Au moment même où Obadia démissionnait du bureau confédéral en se situant dans un cadre "sociétal", *Gestion sociale* (feuille patronale semi-confidentielle), du 14 octobre 1994, donnait une information permettant d'explicitier sa démarche :

"Alain Obadia pourrait figurer parmi les syndicalistes, actuels ou anciens, prêts à jouer un rôle lors de la campagne présidentielle de Jacques Delors, si le président de la Commission européenne décide de se présenter. C'est un des effets possibles de sa démission du bureau confédéral de la CGT."

Information non démentie à ce jour. Du bureau confédéral de la CGT au brain-trust de Delors, comment comprendre une telle évolution, un tel ralliement politique à Delors ?

On peut trouver un début d'explication en analysant le discours prononcé par Jacques Delors, fin août 1994, devant les syndicalistes britanniques lors du congrès des TUC. Dans ce discours-programme, le président de l'Union européenne définit ce qu'il attend des organisations syndicales européennes pour qu'elles modifient leurs "contenus" et leurs "objectifs centraux".

Comme on va le constater à travers quelques citations de ce discours, ce sont quasiment les mêmes termes, les mêmes notions que celles avancées par Obadia pour justifier sa démission.

"Face à ces changements, les syndicats, il faut bien le dire, ont mis du temps à réagir, attachés qu'ils étaient à leurs prérogatives acquises de haute lutte depuis le début de la société industrielle."

Désormais, nous sommes en présence d'un marché du travail de plus en plus fragmenté avec une grande diversité des statuts.

Les syndicats confondaient souvent la défense légitime des conquêtes ouvrières avec la volonté de maintenir leurs modes de penser et d'agir.

Cette capacité de proposition syndicale est partie intégrante du dialogue social."

Il y a là, dans cet appel de Delors aux organisations syndicales, un problème posé au mouvement ouvrier mondial : les syndicats doivent-ils rester les représentants des intérêts distincts de la classe ouvrière ou doivent-ils se transformer pour aider à mettre en œuvre la politique des divers gouvernements en abandonnant leurs "modes de penser et d'agir" ?

De toute évidence, Obadia a pour sa part choisi le deuxième terme de l'alternative. Si Obadia n'était qu'un individu isolé, cela ne poserait pas plus de problèmes que ceux que le mouvement ouvrier a déjà connus à plusieurs reprises dans le passé, où certains de ses représentants décidaient isolément de passer avec armes et bagages du côté de la bourgeoisie.

Mais le problème pour l'existence de la CGT est d'une tout autre gravité. Car Obadia n'était pas pour rien le "numéro 2" de la CGT. Il y disposait et y dispose toujours de relais importants, comme on va le voir.

Commençons par ceux qui constituent dans la CGT la pointe avancée de ce "nouveau" syndicalisme, cher à Delors et à Obadia.

QUAND CERTAINS AMIS D'OBADIA CAMPENT À BRUXELLES

Jean-Claude Boual est l'un des deux organisateurs d'un "Forum européen des acteurs sociaux sur les services d'intérêt général", qui devait se tenir les 25 et 26 novembre 1994, à Bruxelles.

Jean-Claude Boual a été secrétaire général pendant des années (jusqu'en 1992) d'une fédération importante de la CGT, celle des personnels du ministère de l'Équipement. Son remplacement n'avait d'ailleurs pas été anodin, puisqu'il avait été mis en minorité au congrès de sa fédération par une nouvelle majorité, impulsée notamment par le principal syndicat de celle-ci, celui des cantonniers, c'est-à-dire celui qui représente des milliers de personnels ouvriers de travaux, syndicat qui a été à l'initiative très récemment de l'appel commun des fédérations CGT et FO de l'Équipement à une grève et une manifestation nationale, le 23 novembre.

Mis en minorité, donc, par des syndicalistes attachés au syndicalisme de classe et qui lui reprochaient une conception de "syndicalisme d'accompagnement", comment Boual s'est-il reconverti dans l'organisation d'un "Forum européen" ?

Pour l'organiser, il dispose d'un comité de parrainage prestigieux, où figurent pêle-mêle des représentants syndicaux (de la CGT du Portugal, de la CGIL d'Italie, de la FGT de Belgique, de la CES, etc.), des représentants patronaux et des représentants de la Commission des Communautés européennes.

Le but de ce Forum européen est, selon la plaquette de présentation rédigée par Boual, de

"contribuer aux réflexions des institutions européennes sur les services d'intérêt général gérant les réseaux d'infrastructure de transport, de communication et d'énergie, afin de mettre en œuvre les orientations de l'Union européenne".

On ne saurait afficher plus crûment ses intentions. Il s'agit donc, pour Boual, d'aider Jacques Delors et l'Union européenne à "mettre en œuvre leurs orientations".

Ce n'est pas rien, quand on sait ce que sont ces orientations de l'Union européenne : privatisation-destruction de tous les services publics.

À QUOI BOUAL COMPTE-T-IL AIDER L'UNION EUROPÉENNE ?

Le titre même du forum est tout un programme. Que veut dire en effet un forum sur les services d'intérêt général et non pas sur les services publics ?

Le mot "*service d'intérêt général*" est le terme officiel utilisé par l'Union européenne pour couvrir une offensive générale de privatisation de tous les services publics.

Quand la Générale des eaux s'accapare le gros du "marché" des cantines scolaires ou des services des eaux des communes en France, ou quand, dans toute l'Europe, on livre les services des télécommunications à des grands groupes financiers, on ne peut bien sûr plus parler de service public (avec tout ce que cela signifie de garanties d'égalité entre citoyens et de continuité du service)... puisqu'il s'agit de groupes privés.

Le terme de "*service d'intérêt général*" est alors bien commode pour englober dans un même vocable service public et groupes privés.

Et d'ailleurs, Boual est très explicite, puisqu'il parle des "*opérateurs (qu'ils soient publics, privés ou mixtes)*". Son forum participe donc de l'entreprise générale de privatisation des services publics.

COMMENT BOUAL COMPTE-T-IL AIDER L'UNION EUROPÉENNE ?

Boual affirme :

"L'originalité de la démarche (du forum, NDLR) est de rassembler l'ensemble des parties concernées (opérateurs, organisations syndicales, représentants des pays membres), de leur permettre de débattre et de confronter leurs points de vue afin de dépasser leurs intérêts immédiats et leurs approches spécifiques".

Dépasser les intérêts immédiats des organisations syndicales ? La formule est en elle-même tout un programme. Les "intérêts immédiats des organisations syndicales" sont théoriquement fondés sur le mandat confié par les syndiqués. Si on propose de les "dépasser", c'est qu'on estime qu'ils sont rétrogrades.

Et cela se concentre pour Boual en particulier sur une question, celle des statuts des personnels. Il affirme, toujours dans sa présentation :

"Les personnels (des services d'intérêt général) sont régis par des statuts et des garanties fortes. Résultats de longues batailles syndicales, ces garanties sont aussi facteur de corporatisme et d'immobilisme."

Voilà où mène le modernisme. "Dépassant la seule approche syndicale", pour reprendre la formule d'Obadia, Boual désigne l'ennemi : les statuts.

Or ces statuts codifiant les droits et garanties du personnel de la fonction publique et du service public (statut des fonctionnaires, statut des cheminots, des agents d'Electricité de France, etc.) sont des sous-produits, en France comme dans la plupart des pays d'Europe, de la vague révolutionnaire qui a soulevé l'Europe de 1943 à 1945.

Boual, allant jusqu'au bout de la logique de son ami Obadia, selon laquelle il faudrait en finir avec "une conception protestataire et statique de la défense des acquis", se propose de fait d'aider l'Union européenne à casser les statuts pour mieux faciliter les privatisations.

Certes, on pourra nous rétorquer que Boual, qui s'est investi dans le "sociétal", n'est plus responsable en exercice d'une fédération de la CGT.

Abordons donc les positions d'un responsable toujours en place d'une fédération syndicale, ami lui aussi d'Obadia : Simonpoli, secrétaire de la fédération CGT qui regroupe les employés de banques et des assurances.

LES BANQUES ET ASSURANCES, UN EXEMPLE DU NOUVEAU SYNDICALISME PRÔNÉ PAR OBADIA

Du 4 au 6 octobre, s'est tenu le IV^e Congrès fédéral des secteurs financiers de la CGT. Dans le volumineux document d'orientation (quarante pages) soumis par Simonpoli et les dirigeants de cette fédération, pas une revendication n'apparaît ni sur les salaires ni sur le maintien du décret de 1937 qui codifie les conquêtes de tous les employés en matière d'horaires et d'organisation du travail.

En revanche, on lit dans le document quelques nouveautés. Ainsi :

« S'appuyant sur la conscience des salariés, à l'égard de l'importance de la crise, de leur volonté de s'en sortir, de la crainte pour leur famille, pour leurs enfants, il (le patronat) essaye de faire adopter des propositions visant à adapter le travail à la situation économique en développant le concept de l'association "capital-travail". C'est ainsi que se sont développées les idées de partage du travail, du salaire (...). C'est ainsi que les plans sociaux par encouragement au départ (c'est-à-dire les milliers de suppressions d'emplois, NDLR) ont reçu un certain écho. »

Incroyable ! Si l'on comprend bien Simonpoli, le patronat s'appuierait sur la conscience des salariés et rencontrerait un écho lorsqu'il supprime les emplois. En clair, il faut bien s'adapter... à cause des salariés.

Et tout le document est basé sur cette même logique : les salariés sont désignés comme responsables de la situation. On lit en effet :

"Les exemples d'accords signés ou non sur la réduction du temps de travail et du salaire, pour sauver des emplois, sont utilisés par les salariés qui les avaient acceptés pour s'opposer aux directions..."

Quelle hypocrisie ! Simonpoli ose prétendre, pour camoufler sa propre position, que les accords de réduction de salaire seraient utilisés comme un point d'appui pour les salariés.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce document, mais citons simplement cette phrase :

"Comme dans la banque, la cohabitation de plusieurs formes juridiques, nationalisées, privées, mutualistes, agricoles constituent une originalité du système des assurances."

Ainsi, à l'heure où l'Union européenne et le gouvernement français veulent démanteler la Sécurité sociale et les mutuelles pour y substituer les assurances privées, Simonpoli fait le tour de force de mettre sur le même plan mutuelles ouvrières et compagnies d'assurances privées. Ce qui l'amène à aller jusqu'au bout lorsqu'il écrit :

"Nous pensons que le concept de mission de service public du système financier français devrait être mis en place."

Ainsi donc, d'une part, Boual, fait disparaître le terme de service public pour aider les privatisations et, d'autre part, Simonpoli, lui, prétend que les assurances privées contradictoires avec la Sécurité sociale et les mutuelles devraient désormais être considérées comme un service public. On est loin, très loin de la "conception protestataire et statique de la défense des acquis".

Poursuivons avec un dernier élément qui a une portée générale dépassant de loin les seuls exemples particuliers de Boual et Simonpoli.

STRUCTURER LES CHÔMEURS CONTRE LES ORGANISATIONS OUVRIÈRES ?

Depuis plusieurs mois, exploitant honnêtement le drame des millions de chô-

meurs, certains cherchent à dresser les chômeurs contre la classe ouvrière, ses droits, ses garanties et ses organisations.

L'expérience de l'histoire nous a enseigné, en Allemagne en 1933 comme en d'autres périodes sombres, jusqu'où peut mener une telle politique d'opposition entre chômeurs et salariés visant à masquer que ceux-ci ont des intérêts communs et un adversaire commun, le grand capital.

L'abbé Pierre a été, en France, le premier à développer de telles conceptions réactionnaires lorsqu'il avait appelé à "casser la gueule aux fonctionnaires".

Toute une campagne redouble aujourd'hui d'intensité, au nom de la "lutte contre l'exclusion", pour tenter de culpabiliser les salariés bénéficiant de statuts et conventions collectives qui ne seraient pas assez "solidaires".

Comme si les salariés étaient responsables du chômage !

Comme si les salariés ne pratiquaient pas la solidarité ouvrière avec leurs cotisations versées au régime d'assurance chômage, l'UNEDIC, et qui représentent aujourd'hui en France près de 20 % du salaire brut.

Cette offensive réactionnaire se concentre aujourd'hui sur une question fondamentale pour le mouvement ouvrier : comment les chômeurs doivent-ils être organisés ?

La tradition du mouvement ouvrier a toujours été, dans le passé, d'organiser les chômeurs à l'intérieur et dans le cadre des unions locales de syndicats, les confédérations ouvrières ayant en effet vocation à rassembler l'ensemble de la classe ouvrière dans toutes ses composantes (salariés, retraités, chômeurs).

Mais telle n'est pas la position des dirigeants de l'UGICT-CGT (organisation spécifique des cadres à l'intérieur de la CGT). Depuis plusieurs mois, les responsables de l'UGICT-CGT — organisation qui a été dirigée pendant dix ans et jusqu'à un passé récent par Obadia — mènent une véritable campagne pour une organisation distincte des chômeurs, et donc, de fait, contre les organisations syn-

dicales. Dans le journal de l'UGICT, *Options*, du mois de janvier 1994, on pouvait lire le compte rendu d'une table ronde réunissant représentants de l'UGICT-CGT et d'associations de cadres chômeurs. Le président de cette association du département des Yvelines indique tout d'abord clairement que cette association n'a rien à voir avec le mouvement ouvrier, lorsqu'il déclare :

"On a donc structuré l'association par groupes de travail, comme dans l'entreprise : marketing, ressources humaines, contrôle de gestion, finances, etc."

Ensuite, ce même président d'association raconte comment il a organisé une manifestation spécifique de cadres chômeurs pour demander "un soutien à l'activité de l'association" :

"Lorsqu'on a appelé les syndicats, on s'est entendu répondre : "Chacun chez soi..." Pas un n'est venu. Quand je vois les difficultés qu'on a, qu'on ne nous aide pas, que les syndicats vont contre nous (...), je me dis que ce n'est pas le moment de parler des syndicats aux chômeurs : ils n'iront pas se syndiquer. »

Et ainsi de suite. A longueur de pages, cette table ronde publiée par les responsables de l'UGICT-CGT fait donc de la propagande contre les organisations syndicales et pour l'organisation à part des chômeurs en associations. Tout cela pour conduire à une "exigence" de ce président d'association :

"Les chômeurs doivent faire partie, dès demain, des négociations qui les concernent. Je ne vois pas pourquoi le patronat, les syndicats et le gouvernement se retrouveraient seuls pour décider de ce qui nous concerne, sans d'ailleurs savoir grand-chose des questions en jeu. Moi, je veux être présent à ce moment-là."

Déclaration faite sans aucun commentaire des responsables de l'UGICT-CGT, qui décident donc de lui faire une large publicité.

Cette table ronde avait un objectif, puisque, un mois plus tard, on lit dans le même journal *Options* un éditorial signé du rédacteur en chef, Pierre Tartakowsky, où il affirme :

"Tous ces chômeurs sont-ils représentés efficacement par le syndicalisme en général ou une organisation en particulier ? Répondre oui pour prôner le statu quo (...) participerait d'un optimisme pour le moins forcené. Le problème de représentation des chômeurs est réel ; et leur présence là où leurs intérêts se jouent — à l'UNEDIC par exemple — rendrait certainement plus malaisées certaines signatures."

L'UNEDIC a vocation à gérer paritairement, entre représentants patronaux et syndicaux, le régime d'assurance chômage. Mais si on introduit une représentation distincte des chômeurs, comme l'a d'abord proposée Martine Aubry (fille de Jacques Delors, ministre du Travail de nombreux gouvernements Mitterrand) et comme le proposent maintenant les dirigeants de l'UGICT-CGT, amis d'Obadia, on aboutit à casser la solidarité ouvrière entre salariés et chômeurs.

La logique de cette proposition est redoutable, car elle vise, en dressant les chômeurs contre les salariés, à désigner à la vindicte populaire tous les statuts et conventions collectives arrachés par la classe ouvrière.

Ces quelques éléments, bien que graves, ne mettraient pas en cause l'existence même de la CGT comme organisation syndicale indépendante s'ils n'étaient l'œuvre que des amis d'Obadia dans la CGT. Ceux-ci sont certes nombreux, mais minoritaires.

Le problème majeur vient aujourd'hui, pour l'avenir de la CGT, du fait que depuis les sommets de la confédération, apparemment hostiles à Obadia et à ce qu'il représente, s'imprime une orientation finalement sensiblement similaire.

On l'a d'abord vu sur cette question essentielle du rapport entre chômeurs et droits des salariés. Le 12 mars 1994, les dirigeants de la CGT — le bureau confé-

déral unanime — ont appelé à une manifestation sur le thème "On a tous la gueule de l'emploi." L'axe de cette manifestation préparée avec des associations de chômeurs était la défense des "exclus" sans aucune revendication ni sur les salaires ni sur la défense des statuts. Comme s'il y avait d'un côté les chômeurs et de l'autre des salariés sans aucun problème... donc privilégiés.

LA RÉPONSE DE VIANNET À OBADIA

Quelques jours après la démission d'Alain Obadia du bureau confédéral, le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, a commenté celle-ci dans une conférence de presse le 18 octobre :

"A franchement parler, dès lors que l'on affirme des motivations fortes de volonté de changement unanimement partagées au sein du bureau confédéral, quitter la direction confédérale au moment même où, en vue du 45^e Congrès, s'engage, dans des conditions totalement nouvelles, un débat marqué par une volonté de pousser la démocratie aussi loin que possible avec les syndiqués, constitue pour le moins un paradoxe" (cité par *L'Humanité*, quotidien du PCF, du 19 octobre).

Traduisons la langue de bois toujours en vigueur dans l'appareil. Viannet répond en substance à Obadia : pourquoi démissionner puisqu'on est tous d'accord ?

LE VOYAGE DE VIANNET À L'ONU

Au printemps 1994, Louis Viannet s'est rendu en délégation aux Etats-Unis, où il a lancé un appel à la tenue "d'un forum syndical international". A son retour, il a été interviewé dans le journal de l'UGICT-CGT, *Options*, du 16 mai 1994, interview dans laquelle il s'explique ainsi :

"Notre proposition a été formulée à l'issue d'une discussion avec les diri-

geants de l'ONU qui préparent le sommet social de Copenhague de 1995."

Ainsi donc, lors de son voyage, Louis Viannet ne s'est pas contenté de rencontrer des syndicalistes américains, mais il a rencontré également les dirigeants de l'ONU. Dans quel but ? Dénoncer dans un compte rendu public aux salariés l'objectif réactionnaire du sommet social de l'ONU ? Nullement. Bien au contraire, Louis Viannet affirme :

"Ce sommet affiche l'ambition de traiter de trois thèmes sociaux : le chômage, la pauvreté et l'insertion sociale. Autrement dit, trois thèmes majeurs qui recourent pour l'essentiel les préoccupations du monde du travail et des syndicats du monde entier."

Les préoccupations des dirigeants de l'ONU et des syndicats du monde entier se recouperaient pour l'essentiel ? Comment peut-on affirmer de telles choses ? Y aurait-il deux sortes de dirigeants de l'ONU ? Ceux qui organisent la guerre en Irak, en Somalie, et ceux qui lutteraient contre le chômage ? Non, ce sont les mêmes !

Au nom de la lutte contre le chômage, les dirigeants de l'ONU, comme ceux du FMI, de la Banque mondiale et de l'Union européenne, mènent une offensive à l'échelle internationale pour abaisser le coût du travail, diminuer les salaires, développer la flexibilité et la précarité des petits boulots contre les conventions collectives et les statuts. Mais ils ne peuvent y arriver sans l'appui des responsables syndicaux.

Tel est précisément l'objectif du sommet social de l'ONU.

Et que répond Viannet ?

"Nous proposons à l'ONU de permettre, à l'occasion du sommet de Copenhague, de donner la dimension nécessaire à un véritable dialogue social international qui serait de la plus grande utilité (...), de façon à peser sur la réflexion en amont et au moment où elle s'élabore plutôt qu'à la subir en aval."

Mais c'est très exactement ce que souhaitent et veulent les dirigeants de l'ONU : associer "en amont" les dirigeants syndicaux à l'élaboration des plans d'ajustement structurel pour les ligoter et tenter de légitimer ainsi leurs mesures (lire dans ce même numéro de *La Vérité* l'article consacré à la question). Et, au nom de cela, Viannet répond en proposant une "charte internationale pouvant être adoptée par l'ONU".

LE MÉMORANDUM ADRESSÉ PAR LES DIRIGEANTS DE LA CGT À L'ONU

La revue bimensuelle de la CGT, *Le Peuple*, du 27 octobre 1994, publie le *Mémoire pour la préparation du sommet mondial pour le développement social à Copenhague — mars 1995*, rédigé par les dirigeants de la CGT. Il serait trop long de commenter phrase par phrase ce mémorandum de six pages imprimées. Dégageons-en cependant l'essentiel. On lit tout d'abord dans le préambule :

"L'ordre du jour du sommet de Copenhague est juste, approprié. Il correspond aux besoins de la communauté internationale."

Comment faire plus directement offre de service ? Les besoins de la communauté internationale ? Mais qui la constitue ? Il y a, d'une part, la poignée des grands groupes financiers spéculateurs auxquels sont subordonnés tous les Etats et qui pillent les richesses du monde entier. Et il y a, d'autre part, les peuples, les salariés, les chômeurs, les jeunes du monde entier qui subissent les conséquences dramatiques pour leurs conditions d'existence de ce pillage. Comment peut-on parler de "besoins de la communauté internationale" ?

Après une série de considérants généraux, le mémorandum précise la proposition déjà contenue dans l'interview de Viannet à son retour de voyage des Etats-Unis, celle d'une "Charte sociale mondiale".

Et, là, le contenu plus précis de cette charte est détaillé. On y lit notamment :

"Il faut créer un système différencié de droits sociaux reconnus suivant les niveaux de développement."

Des droits sociaux différents ? Le mémorandum précise :

"Il faut donc créer un système commun de normes sociales, dont le niveau, ajustable, serait différent suivant la zone économique à laquelle appartiendrait le pays concerné."

Mais cela est très exactement ce que préconisent Clinton, les dirigeants de l'ONU, Jacques Delors et l'Union européenne. En effet, quel est "l'argument" de tous ceux qui préconisent "une clause sociale" aux accords du GATT, Clinton en premier ? C'est la lutte contre la concurrence "déloyale" à laquelle se livreraient notamment les pays asiatiques, du fait des conditions effroyables d'exploitation qui y règnent et des très bas salaires. Au nom de cela, les dirigeants impérialistes cherchent tout à la fois à s'assurer les meilleures conditions possibles dans les échanges économiques et à peser pour mettre en cause toutes les conquêtes des travailleurs des pays dits "développés", et ce, au nom des "normes sociales minimales".

Mais si on propose, comme le font les dirigeants de la CGT dans leur mémorandum, des "normes sociales" dont le niveau serait "ajustable" selon la zone économique, on s'inscrit totalement dans cette logique en acceptant de justifier la remise en cause de tous les acquis.

Partant de cette proposition de "charte sociale mondiale", toute la conclusion du mémorandum est un appel à une intégration des organisations syndicales dans la définition et la mise en œuvre de cette politique des dirigeants de l'ONU. Citons simplement cette phrase :

"Les organisations syndicales devraient être consultées et associées à la construction et au fonctionnement de ce dispositif."

Ce véritable tournant que constitue l'implication des dirigeants de la CGT dans l'organisation du sommet social de Copenhague a des conséquences très pratiques et très concrètes qui mettent en danger l'existence même de la CGT comme organisation syndicale indépendante. Jugeons-en à travers quelques extraits du rapport présenté par Alphonse Veronèse, au nom du bureau confédéral, à la commission exécutive confédérale de rentrée de la CGT, les 13 et 14 septembre 1994.

LE RAPPORT DE VÉRONÈSE

Dans son long rapport, Véronèse relie la proposition de "charte sociale mondiale", dont il précise au passage qu'elle a pour objet de "réformer et démocratiser les institutions internationales actuelles", à l'attitude de la CGT par rapport à l'Europe.

Comme on le verra, on est très, très loin, dans les quelques citations qui suivent, des dénonciations du traité de Maastricht.

Parlant des directives européennes qui, l'une après l'autre, visent à détruire tous les droits, Véronèse utilise la formule suivante :

"Quant aux directives adoptées ces dernières années, elles sont marquées tout à la fois par l'opposition forte des employeurs à l'adoption de toutes garanties sociales pour les salariés, considérées comme des rigidités (...), et par la recherche de nouvelles formes de travail et d'emplois dérogeant aux normes dites traditionnelles."

Que signifie, dans cette citation alambiquée, le terme "à la fois" ? Toutes les directives européennes se présentent sans exception comme visant à fournir des garanties sociales pour les salariés. Présentation frauduleuse puisque, à chaque fois, sous couvert de protection, il s'agit de démanteler. Mais si l'on comprend bien Véronèse, lorsqu'il parle de l'opposition des employeurs à l'adoption

de toutes garanties sociales, c'est donc que les directives européennes, bien que critiquables, apporteraient quand même un minimum de garanties.

Et il est une directive récente de l'Union européenne à propos de laquelle le rapport de Véronèse est, là, sans ambiguïté :

« La directive sur "l'information et la consultation" des travailleurs des groupes européens (...) concernera entre 1 000 et 1 200 entreprises où nos syndicats présents seront impliqués. Comment allons-nous nous en saisir et intervenir ? »

Mais si l'on peut se "saisir" d'une directive européenne, c'est donc quelle est positive pour les travailleurs.

LES DIRECTIVES DE L'UNION EUROPÉENNE, UN POINT D'APPUI ? L'EXEMPLE DES COMITÉS DE GROUPES EUROPÉENS

Que contient donc cette directive dont parle Véronèse ?

Précisons d'abord de quoi il s'agit. Cette directive n° 94/45/CE a été adoptée le 22 septembre 1994 par le Conseil des ministres des Affaires sociales de l'Union européenne. Cette directive est présentée par la feuille patronale *Liaisons sociales* comme la "première application de l'accord sur la politique sociale prévue par le traité d'Union européenne de Maastricht". C'est dire son importance. Elle vise officiellement à

"l'institution d'un comité d'entreprise européen ou d'une procédure dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire en vue d'informer et de consulter les travailleurs".

Il s'agit en fait d'une instance constituée à l'échelle européenne visant à associer les représentants syndicaux à la stratégie d'ensemble et aux décisions des grands groupes européens. Il s'agit là d'un

pas institutionnel important vers la recherche du fameux consensus avec les partenaires sociaux dont se réclame sans cesse Jacques Delors. L'un des articles essentiels de cette directive est l'article 8, intitulé "Informations confidentielles", et qui stipule :

"Les Etats membres prévoient que les membres du groupe spécial de négociations et du comité d'entreprise européen ainsi que les experts qui les assistent éventuellement ne sont pas autorisés à révéler à des tiers les informations qui leur ont été expressément communiquées à titre confidentiel. Il en est de même pour les représentants de travailleurs dans le cadre d'une procédure d'information et de consultation. Cette obligation subsiste, quel que soit le lieu où il se trouve, même après l'expiration de leur mandat."

Que peut-il y avoir de si important à cacher aux travailleurs pour qu'un représentant syndical ayant siégé dans un tel comité d'entreprise européen soit tenu au secret... jusqu'à la fin de sa vie ? On peut l'imaginer aisément. Dans de tels comités d'entreprise européens, seront discutés en commun entre patrons et représentants syndicaux les plans de licenciements dans tel pays, de mise en place de la flexibilité dans tel autre, etc.

Le ministre français du Travail, Michel Giraud, auteur de la loi quinquennale qui s'attaque à tous les droits collectifs des travailleurs, ne s'y est pas trompé, puisqu'il s'est "félicité" aussitôt de l'adoption de cette directive et qu'il a précisé :

"Ce texte est équilibré et constitue une avancée incontestable de l'Europe sociale au bénéfice des entreprises et des salariés européens."

Que Michel Giraud se félicite de cette directive de l'Union européenne, il n'y a là rien que de très normal. Qu'elle soit, selon ses termes, "au bénéfice des entreprises", c'est incontestable. Mais comment comprendre que les responsables de la CGT puissent eux aussi s'en féliciter et proposer de s'en saisir ?

On pourrait certes rétorquer que cette directive européenne n'est, hormis la confidentialité requise, qu'une simple extension des comités d'entreprise existant actuellement dans les entreprises de différents pays, et notamment en France.

Mais il ne s'agit nullement de cela, comme on va le voir à travers un exemple précis qui anticipe et donne le véritable contenu de cette directive européenne.

L'EXEMPLE DU CRÉDIT LYONNAIS

Le 12 septembre 1994, soit dix jours avant l'adoption définitive de la directive européenne, un accord était signé entre la direction du Crédit lyonnais (l'une des principales banques françaises), les représentants des cinq organisations syndicales françaises, dont la CGT, et l'Euro-FIET, la branche européenne de la Fédération internationale des employés, techniciens et cadres.

Cet accord met en place un "Comité d'information et de réflexion du Crédit lyonnais en Europe". C'est-à-dire très exactement le cadre de la directive européenne.

L'article premier de cet accord (signé, rappelons-le, par la CGT) précise avec netteté que le rôle de ce comité européen

"est à la fois distinct et complémentaire de celui des instances de représentation du personnel pouvant exister au niveau de chaque société européenne du groupe. En aucun cas il ne peut se substituer à ces instances ni empiéter sur leur domaine de compétence."

Donc, il ne s'agit pas d'une simple extension des comités d'entreprise existants, mais de bien autre chose. De quoi s'agit-il ?

Le préambule de l'accord répond. L'instance européenne créée est

"destinée à favoriser le dialogue social et par là à contribuer à la cohésion du groupe par le développement d'un sentiment d'appartenance commune".

C'est du plus pur corporatisme. Les dirigeants du Crédit lyonnais, qui viennent de décider 3 800 suppressions d'emplois en trois ans, dont 1 124 en 1994, ont tout intérêt à voir tous les représentants syndicaux, dont ceux de la CGT, se réclamer d'un sentiment d'appartenance commune.

Mais où est l'intérêt des salariés ?

Poursuivons.

DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LES JEUNES... À LA CHARTE DES STAGES EN ENTREPRISE

Le 22 juin 1994, le Conseil de l'Union européenne adoptait la directive 94/33/CE, dite de "protection des jeunes au travail".

Comme l'a établi le mémorandum adressé par la délégation européenne de l'Alliance européenne des travailleurs, qui a été reçue par un représentant de l'Union européenne dans le cadre de la manifestation du 23 octobre à Bruxelles (s'y reporter), cette directive, sous couvert de "protection", codifie en fait toutes les possibilités d'organisation du travail et donc de l'exploitation des jeunes... notamment dans les cas de stages en entreprise et de formation en alternance (voir à ce sujet, dans ce même numéro de *La Vérité*, l'article consacré à la conférence de Dacca contre le travail des enfants).

Et quelques semaines plus tard, les dirigeants de la CGT élaborent une "Charte des stages en entreprise". Cette charte se présente exactement selon la même démarche que la directive européenne. Elle prétend imposer des "obligations" aux entreprises et "mettre fin aux pratiques abusives", selon la présentation qui en est faite dans *Le Peuple*, du 27 octobre.

Mais en fait, cette charte — dont les dirigeants de la CGT demandent au passage qu'elle soit la base d'une loi, comme si c'était la mission d'une organisation syndicale d'élaborer les lois — codifie la généralisation des stages en entreprise pour les étudiants pendant leurs études, en

revendiquant un "droit au stage" pour les étudiants et une "obligation d'accueil des stagiaires" pour les entreprises.

Comme si les stages en entreprise en cours d'études ne servaient pas à fournir une main-d'œuvre gratuite ou à très bon marché aux entreprises !

C'est d'ailleurs très exactement l'exigence affirmée par l'Union européenne, et en particulier le Livre blanc de Delors, adopté fin 1993 par le sommet des douze chefs d'Etat et de gouvernement, lorsqu'il y est écrit :

"Les formules d'apprentissage et de stage en entreprise, permettant l'acquisition des compétences dans le milieu professionnel lui-même, devraient être développées et systématisées" et "la coopération entre les universités et le monde économique représente (...) un facteur d'accroissement de la productivité dans les secteurs en développement".

C'est une certitude qu'au prix où sont payés (lorsqu'ils le sont) des étudiants stagiaires qualifiés, les entreprises vont gagner en productivité, puisque ces stagiaires seront utilisés en lieu et place de travailleurs sous statut ou convention collective.

Mais en élaborant cette "Charte des stages en entreprise", les dirigeants de la CGT ne font qu'aller au-devant des souhaits du Livre blanc de Delors, de l'Union européenne. Et d'ailleurs, dans la charte, ils précisent, concernant la rémunération des stagiaires (article 7, alinéa 3) :

"En l'absence d'allocation d'études, tout travail doit être rémunéré (il s'agit donc bien, selon les initiateurs de la charte, d'un travail et non d'une simple "découverte de l'entreprise", NDLR). Les stages doivent faire l'objet d'une contrepartie financière fixée par un barème national."

Une "contrepartie financière" ! Tout sauf un salaire. De l'argent de poche, en quelque sorte, pour un travail qualifié ! Les patrons ont tout à gagner à de telles propositions.

Et cette évolution des dirigeants de la CGT dans le sens d'une subordination totale et complète aux injonctions et directives de l'Union européenne touche tous les domaines.

À PROPOS DU FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Depuis plusieurs mois, la campagne centrale engagée par les dirigeants de la CGT est celle d'une pétition sur la Sécurité sociale.

Après une dénonciation juste de tous les projets de loi du gouvernement visant à l'éclatement de la Sécurité sociale, comment se conclut cette pétition ? En revenant

"d'autres moyens financiers plus équitables apportant des ressources immédiates et durables à la Sécurité sociale et favorisant l'emploi".

Et, logiques avec cette conclusion de la pétition, les dirigeants de la CGT ont rencontré, le 19 octobre, ceux de la FEN (Fédération de l'Education nationale, totalement et ouvertement inféodée à la politique du gouvernement), rencontre d'où il ressort que

"la CGT et la FEN sont convenues de se rencontrer régulièrement afin de travailler techniquement pour réformer le financement de la protection sociale".

Pourquoi "d'autres moyens financiers" ?

Pourquoi "réformer le financement de la protection sociale" ?

La Sécurité sociale est, en France, financée depuis 1945 selon le principe de la solidarité ouvrière par des cotisations. C'est ce qu'on appelle le salaire différé. Si l'on compte tous les régimes de protection sociale, il s'agit chaque année de plus de 1 600 milliards de francs qui appartiennent aux travailleurs et qui échappent au budget de l'Etat et à la spéculation. L'Union européenne, le gouvernement Mitterrand-

Balladur veulent "réformer le financement de la Sécurité sociale" en cherchant à la fiscaliser, c'est-à-dire à l'étatiser. Une telle réforme du financement, en dispensant les patrons de payer la part des cotisations qu'ils doivent, permettrait à ceux-ci de réintégrer cet argent dans le circuit de la spéculation et aboutirait en même temps à une réduction drastique des prestations dès lors qu'elles seraient soumises aux impératifs du budget de l'Etat.

L'"argument" invoqué par le gouvernement pour justifier une "réforme du financement" est le prétendu déficit de la Sécurité sociale. Mais, bien entendu, ils oublient tous de dire que, en 1993, le régime général de la Sécurité sociale a supporté plus de 65 milliards de dépenses qui ne sont pas de son ressort, mais de celui de l'Etat. De plus, si l'on compte les 25 milliards de cotisations patronales impayées, ce sont près de 90 milliards de francs qui sont dus à la Sécurité sociale.

La seule position conforme aux intérêts ouvriers est d'exiger le maintien du financement actuel de la Sécurité sociale par le salaire différé, une augmentation générale des salaires (1 point d'augmentation rapporterait 8 milliards dans les caisses de la Sécurité sociale), l'abrogation des mesures d'exonération dont les patrons ont déjà bénéficié (et qui se montent au moins à 50 milliards).

En acceptant, à l'inverse, de se situer comme le gouvernement sur le terrain d'une "réforme du financement de la Sécurité sociale", les dirigeants de la CGT acceptent par avance que soit remis en cause le principe fondateur de la Sécurité sociale, celui de la solidarité ouvrière, garanti par le financement actuel.

Et l'un de leurs responsables, Le Duigou, va jusqu'au bout de cette logique en préconisant, dans une revue théorique de la CGT, *Analyses et Dossiers économiques*, du mois d'avril 1994, de "moduler le taux des cotisations par branche et par entreprise". Qu'est-ce que cela signifie ? Le régime de Sécurité sociale a été créé comme un régime centralisé, exprimant par là le fait que c'est la classe ouvrière tout entière qui met de côté son salaire différé pour se prémunir contre la maladie, la vieillesse, etc. Mais si le taux

des cotisations devait être modulé par entreprise et par branche, qui le fixerait ? Des "négociations" locales et décentralisées ? Une telle proposition aboutirait, si elle était mise en œuvre, à un véritable démantèlement total du régime de protection sociale.

QUEL CONGRÈS DU CENTENAIRE ?

En relation avec l'évolution de leurs orientations, les dirigeants de la CGT se fixent, à l'occasion du prochain congrès confédéral prévu pour la fin de 1995 (centenaire de la CGT), de réformer les structures syndicales.

Lydia Brovelli, trésorière confédérale, a présenté, d'abord à la commission exécutive confédérale du 5 mai 1994, puis au comité confédéral national (instance souveraine entre deux congrès, composée de tous les responsables de fédérations et d'unions départementales) des 26 et 27 mai 1994, un rapport sur la question.

Les intentions y apparaissent clairement, notamment lorsqu'elle dit :

"Il y a plusieurs notions dont nous avons besoin de discuter : la notion de fédéralisme, la notion de syndicat."

Qu'y a-t-il à discuter ? La base d'organisation, en France, des fédérations CGT et CGT-FO, issues toutes deux de la vieille CGT, est celle du fédéralisme : les syndicats sont rattachés tout à la fois aux unions départementales et aux fédérations qui regroupent tous les syndicats existants par grand ministère, service public ou grande branche professionnelle. Et à chaque fédération correspondent en général des statuts ou des conventions collectives.

De quoi, dès lors, Lydia Brovelli veut-elle discuter ? Elle le précise :

"Jusqu'à maintenant, nous avons toujours raisonné en termes de syndicat lié à une fédération donnée. La structure de l'emploi en France le justifiait pleinement."

Pourquoi cet imparfait ? Ce serait désormais du passé ? Mais si les syndicats ne devaient plus être systématiquement liés à une fédération nationale, comment se regrouperaient-ils ? Lydia Brovelli n'affirme pas, elle suggère :

"En moins de dix ans, le nombre de zones industrielles a été multiplié par cinq. Elles sont au moins 15 000, concernant plus de 6 millions de gens travaillant dans une très grande diversité d'entreprises, en nombre et en taille, avec le phénomène de PMIsation que l'on connaît. Il faut ajouter les cités administratives, les zones commerciales. Comment faire face à ces situations de façon à disposer d'un outil interprofessionnel de proximité ?"

Mais pour relier les syndicats de diverses branches existant localement, il existe les unions locales, elles-mêmes reliées aux unions départementales. Là, visiblement, il s'agit d'autre chose avec cette notion nouvelle "d'outil interprofessionnel de proximité".

Une table ronde de responsables de la CGT, publiée dans *Le Peuple*, du 8 septembre 1994, vient préciser ce dont il s'agit. Le responsable de Melun parle de "la concentration de sièges départementaux de services publics tels que EDF, PTT et la fonction publique territoriale" et indique :

"Dans un premier temps, on a réuni les sections syndicales de cette cité, car les camarades ne se connaissaient pas. Le premier échange a permis de pointer des revendications communes."

Et un autre responsable, de la Défense, parle d'un "collectif de tour" qui "sert à mettre en relation les camarades de la métallurgie, les camarades du Crédit lyonnais..."

Qu'il y ait des revendications locales communes, que ce soit à Melun ou à la Défense, qui pourrait le nier ? Mais, répétons-le, il existe pour cela les unions locales. Mais là, dans le cas présent, avec ces collectifs — structures typiquement

informelles qui ne sont donc pas des syndicats —, il s'agit d'autre chose. Si les syndicats ou sections syndicales, au nom de "l'outil de proximité" baptisé "collectif", n'étaient plus rattachés à une fédération nationale, ils n'auraient dès lors plus le point d'appui des garanties nationales des statuts et conventions collectives.

On touche là à une question centrale pour tout le mouvement ouvrier. Dans le monde entier, une offensive est engagée, sous l'impulsion du FMI et de la Banque mondiale, pour disloquer tous les droits collectifs existants. Et cette offensive destructrice va jusqu'à susciter, provoquer et organiser des conflits "ethniques", comme on l'a vu en Yougoslavie, disloquant les nations dans le seul but de pulvériser les droits acquis par la classe ouvrière. Cette offensive prend une autre forme en Italie, avec la prétendue opposition entre le nord et le sud, en Belgique entre Wallons et Flamands. Il s'agit partout d'un même contenu : diviser les peuples pour abaisser le coût du travail, privatiser et détruire tous les acquis de civilisation.

Et cette offensive prend en France une forme bien précise avec la loi Pasqua d'aménagement du territoire, dont l'objet est, entre autres, d'aboutir à pulvériser tous les droits nationaux, et plus particulièrement de regrouper au niveau de chaque département tous les fonctionnaires dépendant de ministères différents pour, par la polyvalence, aboutir à l'éclatement du service public.

Proposer, ou plus exactement suggérer insidieusement, en commençant à le mettre en place, que les syndicats ne soient plus rattachés aux fédérations nationales, mais dilués dans des "collectifs" locaux, ce serait la destruction pure et simple du cadre juridique de l'existence des syndicats et du fédéralisme.

Si une telle réforme voyait le jour, alors les militants et syndiqués de la CGT ne pourraient plus disposer de l'instrument qu'est une confédération syndicale pour résister à l'offensive d'émiettement et de destruction de tous les droits collectifs garantis nationalement.

DES CHANGEMENTS DE STATUTS POUR QUOI FAIRE ?

Des récents congrès de fédérations ont vu des propositions de changement de leurs statuts. Dans plusieurs fédérations, à commencer par celle, "symbolique", de la métallurgie, la même modification est intervenue. Là où le fondement de la lutte de la CGT était défini comme étant "*notamment pour la socialisation des moyens de production et d'échange*", cette référence disparaît au profit, selon les circonstances et les congrès, de références aussi floues que vagues à la nécessité d' "*objectifs de transformation de la société répondant aux besoins de l'Homme*".

La différence saute aux yeux. La première référence, qui a fondé depuis un siècle la CGT, est celle de la Charte d'Amiens, de l'abolition du salariat et du patronat. La seconde s'inspire du christianisme social et ne veut surtout rien dire, car il n'y a plus de référence à la nature de la propriété des moyens de production.

Pour justifier de telles modifications statutaires, on entend ici ou là l'argument selon lequel il s'agirait de rompre avec le passé de subordination au stalinisme. Comme si l'exigence de socialisation des moyens de production et d'échange appartenait au stalinisme"! Comme si elle ne correspondait pas dès son origine à ce qui a fondé le mouvement ouvrier, et en particulier la CGT !

C'est la Charte d'Amiens, datant de près d'un siècle — soit près de trente ans avant le stalinisme —, qui a fondé la CGT et a défini l'objectif de l'abolition du salariat et du patronat. Et depuis le début du siècle, la CGT, puis ensuite les deux branches issues de la vieille CGT, la CGT et la CGT-FO, se réclament de cette Charte d'Amiens qui a fondé le syndicalisme indépendant basé sur la défense des intérêts des travailleurs, distincts de ceux du capital.

Et d'ailleurs, la CGT-Force ouvrière, quoi qu'on puisse penser de telle ou telle de ses orientations, maintient toujours cette référence constitutive de la vieille CGT.

Proposer de modifier les statuts en niant la Charte d'Amiens et donc l'existence d'intérêts de classe contradictoires ne peut avoir qu'une signification : il s'agit d'inscrire dans les statuts l'évolution des sommets de l'appareil vers une subordination totale aux intérêts des dirigeants de l'ONU, de l'Union européenne, et d'accompagner ainsi tout le processus en cours d'acceptation de l'économie de marché et de ses conséquences.

MAIS LA CGT RESTE UNE ORGANISATION SYNDICALE

On comprend que c'est l'avenir de la CGT, son existence comme organisation de classe qui sont en jeu dans cette évolution vers laquelle l'entraînent les sommets dirigeants. Et vu la place qu'occupe la CGT, c'est un enjeu pour tous les travailleurs.

Les sommets dirigeants, hier subordonnés à Moscou, le sont ouvertement aujourd'hui à Washington, comme on le voit notamment avec la préparation du sommet social de Copenhague.

L'immense majorité des syndiqués et des militants est souvent désorientée par cette évolution, contradictoire avec leur aspiration au maintien d'un syndicat de classe.

Cette immense majorité cherche par tous les moyens à résister.

Et il y a la couche intermédiaire des militants et des cadres qui, pendant des dizaines et des dizaines d'années, ont accepté bien des choses, parce que tout cela leur était présenté frauduleusement au nom de la "patrie du socialisme". Certains, désabusés, voire corrompus, sont prêts à aller jusqu'au bout dans l'accompagnement de l'évolution des sommets. Mais d'autres, beaucoup d'autres, veulent, avec la masse des syndiqués, rester fidèles aux intérêts de leur classe. Et la contradiction est béante entre leurs aspirations et l'évolution des sommets de l'appareil.

Cette contradiction se traduit dans une résistance que l'on voit se manifester dans toutes les organisations de la CGT, à l'image de ce militant qui, en pleine réunion, s'opposant à son responsable, déclare : *"On nous prépare déjà à voter Delors."*

Il y a l'évolution des sommets de la CGT, dont cet article a cherché à rendre compte à travers quelques illustrations... Mais il y a ces milliers de militants qui ne sont pas prêts à accepter.

L'activité de la IV^e Internationale est un élément essentiel pour leur fournir le point d'appui dont ils ont besoin.

Daniel Robin

Reprendre la tradition ouvrière de lutte contre le travail des enfants

Par Olivier DORIANE

Lors du bureau de l'Entente internationale de juin 1994, décision a été prise d'avancer vers la tenue d'une conférence internationale contre le travail des enfants. Depuis, les soutiens apportés à cette initiative en Asie et dans le monde entier permettent d'affirmer que celle-ci pourra se tenir à Dacca, au Bangladesh, du 25 au 27 janvier 1995.

Lorsqu'il s'est constitué au siècle dernier, le mouvement ouvrier a dressé comme une de ses premières revendications celle de la lutte contre le travail des enfants. Dans son ouvrage, remarquable de précision, sur *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Engels aborde maintes fois ce problème :

"L'enfant d'un ouvrier, à neuf ans, grandi dans le dénuement, les privations et les vicissitudes de l'existence, dans l'humidité, le froid et le manque de vêtements, est loin d'avoir la capacité de travail d'un enfant élevé dans de bonnes conditions d'hygiène. A neuf ans, on l'envoie à l'usine, il y travaille journalièrement six heures et demie (jadis huit heures, et auparavant de douze à quatorze heures, voire seize heures) jusqu'à l'âge de treize ans ; à partir de ce moment, jusqu'à dix-huit ans, il travaille douze heures ; aux facteurs d'affaiblissement qui persistent, vient s'ajouter le labeur. On ne saurait, certes, nier qu'un enfant de neuf ans, même celui d'un ouvrier, puisse supporter un travail quotidien de six heures et demie sans qu'en résultent pour son développement des effets néfastes visibles, et dont ce travail serait la cause évidente ; mais on avouera que le séjour dans l'atmosphère de l'usine, étouffante, humide et souvent d'une chaleur moite, ne saurait en aucun cas améliorer sa santé. De toute façon, c'est faire preuve d'irresponsabilité que de sacrifier à la cupidité d'une bourgeoisie insensible les années des enfants qui devraient être consacrées exclusivement à leur développement physique et intellectuel, de priver les enfants d'école et de grand air, pour les exploiter au profit de messieurs les industriels" (p. 199, Editions sociales).

C'est pourquoi, lorsque se formèrent les premières unions ouvrières, les premiers syndicats, la lutte pour résister à l'exploitation capitaliste mit en son centre celle pour arracher les enfants aux griffes des patrons, pour les sortir de l'usine, pour qu'ils puissent acquérir une instruction, une qualification. Le mouvement ouvrier arracha pas à pas, par sa lutte de classe, des lois protégeant les enfants de l'exploitation, le droit à l'instruction.

Les trois derniers numéros de *La Vérité*, incluant celui-ci, ont ouvert une discussion internationale sur l'analyse que notre courant fait du stade atteint aujourd'hui par la décomposition de l'impérialisme. Le développement du travail des enfants en est une illustration frappante. Nous voyons actuellement ce fléau se développer à l'échelle mondiale. Dans les pays dominés où les plans du FMI ont engendré à une échelle sans précédent la misère, disloqué la production, démantelé les codes du travail et les acquis, celui-ci se développe dans des proportions considérables. Dans un même mouvement, dans les pays industrialisés de la vieille Europe et aux Etats-Unis, l'offensive pour réduire partout les coûts du travail aboutit non seulement à ce que le travail des enfants réapparaisse, mais encore à ce que les législations officielles régressent.

Sous couvert de l'alternance école-entreprise, la roue de l'histoire devrait-elle tourner à l'envers ? Capitalistes et gouvernements cherchent à arracher les enfants de l'école pour les livrer à l'exploitation patronale. Mais il faut préciser qu'il ne s'agit pas d'un simple retour en arrière. Lorsque, au siècle dernier, des millions d'enfants ont souffert mille morts dans les bagnes industriels, la production se développait. Sans que cela n'enlève rien au jugement moral que l'on porte sur cette honteuse exploitation, il faut constater que la spécificité de cette phase du capitalisme était de préparer les conditions dans lesquelles l'humanité s'apprêtait à faire un nouveau bond dans le développement des forces productives.

Aujourd'hui, l'offensive mondiale qui aboutit au développement du travail des enfants s'intègre et est un élément de l'offensive pour disloquer la classe ouvrière comme classe, pour s'attaquer à sa substance même. Les petits boulots auxquels sont voués les jeunes dans les pays industrialisés se substituent au travail qualifié. Ils sont un produit du fait que l'impérialisme sénile tend à détruire toute production au profit de la spéculation. Le développement de l'exploitation des enfants dès le plus jeune âge et dans les conditions les plus atroces dans les pays dominés est inséparable de la destruction programmée de ces pays par le FMI et la Banque mondiale.

En ce sens, le mouvement ouvrier, qui cherche à se reconstruire sur un nouvel axe à l'échelle mondiale, ne peut que reprendre les traditions de ceux qui furent les fondateurs du mouvement ouvrier au siècle dernier. C'est cela qui donne toute son importance à la conférence de Dacca.

Vers la conférence internationale de Dacca

QUAND LE SECRÉTAIRE AU TRAVAIL AMÉRICAIN PARLE DU TRAVAIL DES ENFANTS...

Robert Reich est secrétaire au Travail aux Etats-Unis. Devant la conférence annuelle de l'OIT, il s'est vertueusement indigné :

"Certaines pratiques placent des pays hors de la communauté des nations civilisées."

Robert Reich représente le gouvernement américain. Il parle au nom de ceux qui ont organisé la guerre d'agression contre le peuple irakien, puis le boycott qui tue chaque jour, l'intervention en Somalie, celles en Haïti et au Panama, et qui sont responsables de bien d'autres crimes encore. Au nom de quoi ose-t-il s'arroger le droit de placer au ban de la "communauté des nations civilisées" des pays tout entiers ? Au nom de quelle cause prétend-il, à lui seul, représenter la civilisation, jugeant et tranchant, tel Salomon ? Eh bien, il dénonçait le travail des enfants. On verra plus loin que, selon l'expression populaire, cet homme ferait bien de "commencer à balayer devant sa propre porte" tant le fléau du travail des enfants se développe aux Etats-Unis.

Mais commençons par voir dans quel cadre les représentants de l'impérialisme américain situent ce problème.

Robert Reich établit une nette distinction entre quelques "standards absolus" que tous les pays devraient respecter et les autres droits ouvriers.

Il dresse, selon l'*International Herald Tribune*,

"une courte liste de critères essentiels incluant le travail des prisonniers et le travail esclavagiste, ainsi qu'une certai-

ne forme du travail des enfants. Au-delà de ces critères essentiels, la communauté internationale ne pourrait imposer la longueur des journées de travail, des salaires minimaux ou des critères de protection de santé équivalents à ceux des nations civilisées."

Le porte-parole de Clinton explicite ainsi avec netteté ce que sont les "clauses sociales" dont il a été question lors des négociations du GATT et qui seront l'objet du sommet "social" convoqué par l'ONU à Copenhague, en mars 1995. Il ne s'agit pas d'aligner les conditions de vie et les obligations légales dans tous les pays sur les pays les plus avancés, là où la classe ouvrière a arraché droits et garanties. Il ne s'agit pas de considérer ces droits existants comme une norme. Il s'agit tout au contraire de définir une "courte liste de critères essentiels", bien en deçà de ce qui est acquis.

Mais la définition de ces critères essentiels aboutirait-elle à limiter — ne serait-ce que de manière partielle — ce fléau que représente le travail des enfants ? C'est là une véritable question. Car s'il s'avérait que ces normes internationales aboutissaient, dans les faits, à réduire la pire des formes d'exploitation, il faudrait en tenir compte. Il est donc nécessaire d'établir les faits.

... IL OUBLIE DE PARLER DES ÉTATS-UNIS

Tout d'abord, quels sont les auteurs de cette proposition de "clause sociale", quels sont ceux qui, pour la justifier, mettent en avant la question du travail des enfants dans les pays dominés ? Il s'agit du gouvernement américain, entraînant dans son sillage les gouvernements européens, en particulier français et allemand.

Commençons donc par les Etats-Unis, où plus de 40 millions de personnes survivent en dessous du seuil officiel de pauvreté. Le travail des enfants y est en augmentation. Le rapport du Bureau international du travail (BIT) de 1992, intitulé *Le Travail dans le monde*, relève :

"La main-d'œuvre infantile est peut-être concentrée dans les pays en développement, mais elle existe aussi dans d'autres pays (...). Aux Etats-Unis, la majorité des enfants qui travaillent sont occupés dans l'agriculture, et une grande proportion d'entre eux appartiennent à des familles d'immigrés. Le syndicat unifié des travailleurs agricoles signalait en 1985 que des centaines de milliers d'enfants travaillaient dans des exploitations agricoles et des plantations d'un bout à l'autre du pays. Beaucoup d'enfants sont également occupés dans tous les secteurs, que ce soit la restauration rapide ou les fabriques de vêtements. Une étude réalisée en 1990 par l'agent général comptable a montré une augmentation de 250 % des infractions à la législation sur le travail des enfants de 1983 à 1990."

En Europe, il est d'ores et déjà admis que ce sont 2 millions d'enfants qui travaillent. On cite fréquemment le Portugal et ses industries de la chaussure, de la céramique, du textile, de l'hôtellerie. Mais il s'agit en fait d'un phénomène global. Le rapport du BIT, déjà cité, explique :

"L'Italie est le pays d'Europe occidentale qui compte le plus grand effectif. On a signalé que des dizaines de milliers d'enfants travaillaient dans la seule région de Naples, principalement dans l'industrie du cuir. L'Espagne en compte également un grand nombre, plus de 100 000 d'après certaines sources, la plupart dans le secteur agricole, généralement dans la ferme familiale. Au Royaume-Uni, une enquête menée en 1985 a révélé que 40 % des enfants interrogés travaillaient, la plupart illégalement, qu'il s'agisse de leurs horaires ou du type de travail qu'ils effectuaient."

Plus grave encore, l'Union européenne vient d'adopter une directive visant à autoriser légalement le travail des enfants à partir de 13 ans.

PAS EUX, PAS ÇA !

Comment cela s'est-il passé ? Il pourrait sembler qu'il s'agit d'une contradiction. Les pays de l'Union européenne sont signataires de la convention n° 138 de l'Organisation internationale du travail (OIT). Depuis 1919, l'OIT a en effet adopté une série de conventions sur la question du travail des enfants. La 138^e, adoptée en 1973, prévoit que les Etats membres spécifient un âge minimum d'admission à l'emploi qui ne soit pas inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire, ni en tout cas à 15 ans.

Dans son article 1^{er}, elle enjoint aux Etats membres *"d'assurer l'abolition effective du travail des enfants et d'élever progressivement l'âge minimum d'admission à l'emploi"*. Elle s'inscrit donc dans la perspective de la recherche d'une amélioration permanente. L'Union européenne, on va le voir, organise, elle, la régression systématique.

Le 23 novembre 1993, le Conseil de l'Europe des Douze, après avis du Conseil économique et social du Parlement européen, adoptait une directive proposée par la Commission européenne, présidée par Jacques Delors.

L'Organisation internationale du travail la dénonçait comme contradictoire avec sa 138^e convention. Qu'importe, le 9 mars 1994, le Parlement européen était à nouveau consulté pour avis. Il adoptait la directive sous réserve de vingt amendements et d'une vague référence à l'OIT. Le 30 mars 1994, la Commission européenne décidait d'adopter la directive modifiée par sept amendements.

Enfin, le 22 juin 1994, le Conseil de l'Union européenne promulguait la directive 94/33/CE. En sept mois, l'affaire était bouclée. Il est des sujets qui nécessitent de plus longues discussions entre les gouvernements européens.

Cette directive européenne ose se parer du titre de *"relative à la protection des jeunes au travail"*. Or, dans son article 4, elle conseille de *"ne pas faire obstacle au travail des enfants âgés de 14 ans ou moins qui travaillent dans le cadre d'un"*

système de formation par alternance ou de stage en entreprise" (paragraphe 2, point b). Au point c du même paragraphe, la directive ajoute :

"Des travaux légers (...) peuvent toutefois être effectués par des enfants à partir de l'âge de 13 ans pour un nombre limité d'heures par semaine." L'article 8 précise qu'il s'agit de *"limiter le temps de travail des adolescents à 8 heures par jour et à 40 heures par semaine"*.

Mais la Commission européenne de Delors veut aller encore plus loin. Jamais loi sociale n'aura moins mérité son nom : d'article en paragraphe, les garanties tombent une à une. On vient de voir ce qu'il en était pour l'âge minimum et pour la durée hebdomadaire, prenons maintenant le travail de nuit. La directive commence naturellement par *"interdire le travail des enfants entre 20 heures et 6 heures"*. C'est spécifié dans l'article 9, paragraphe 1.

L'alinéa a du paragraphe 2 du même article oublie aussitôt cette belle fermeté pour *"autoriser le travail des adolescents (...) pour des secteurs d'activité particuliers dans lesquels le travail de nuit fait partie intégrante de l'activité"* : dans ce cas, *"le travail reste interdit entre minuit et 4 heures"*.

Mais c'est encore trop : l'alinéa b s'empresse de lever cette ultime limitation, *"lorsque des raisons objectives le justifient et à condition qu'un repos compensateur approprié soit accordé aux adolescents et pour que les objectifs visés à l'article 1 ne soient pas mis en cause"*... Enfin, elle laisse les employeurs libres de juger des risques encourus dans l'entreprise : la liste fait état de manipulations d'explosifs et de différents acides, du travail sur le coulé de métaux en fusion.

Et ce sont ces gouvernements européens qui osent brandir le travail des enfants comme un drapeau pour promouvoir les clauses sociales aux accords du GATT. Pas eux, pas ça !

Les différents pays de l'Union européenne ont jusqu'au 22 juin 1996 pour mettre en conformité leurs législations avec ces directives européennes. Bien entendu, selon l'hypocrisie coutumière à tous les documents des institutions inter-

nationales et des gouvernements qui démantèlent les acquis ouvriers, une phrase explique :

"Les dispositions de cette directive européenne sont des prescriptions minimales ne portant pas atteinte aux dispositions plus favorables déjà existantes et dont la mise en œuvre "ne constitue pas une justification valable pour la régression du niveau général de protection des jeunes". »

Pitoyable camouflage ! La première accusation que tout militant ouvrier portera contre ce texte est de banaliser le travail des enfants. Elle s'inscrit totalement dans l'offensive internationale pour "les standards minimaux" qui ont pour fonction de bouleverser le cadre juridique existant et de faire sauter les conventions collectives, les statuts, les lois limitant l'exploitation.

LA QUESTION DES "NORMES MINIMALES"...

Mais au-delà de la banalisation, il y a là une arme fort concrète pour les patrons. Le 21 octobre 1994, une délégation constituée à l'initiative de l'Alliance européenne des travailleurs était reçue à Bruxelles par M. O'Sullivan, membre du cabinet de M. Pdraig Flynn, commissaire européen.

Cette délégation internationale a posé des questions précises, notamment à propos de cette directive 94/33/CE. La réponse de M. O'Sullivan fut la suivante : *"Tout le problème tourne autour de la question des normes minimales."*

Précisément, l'expérience pratique enseigne comment elles sont utilisées. La délégation l'a rappelé à ce représentant de l'Union européenne :

"Les normes minimales ont-elles pour fonction d'être le minimum ou bien sont-elles une arme pour remettre en cause vers le bas les conditions sociales dans chaque pays ? Nous ne vous cachons pas qu'aux yeux de notre délégation, c'est ce dernier aspect qui nous préoccupe. Il y a un précédent : la question du travail de

nuît des femmes dans l'industrie. Cela était interdit en France sur la base de la convention 89 de l'OIT. La loi française a été jugée en contradiction avec les directives européennes qui établissent ce travail de nuit, au nom, prétendument, de l'égalité entre les hommes et les femmes. Il y a eu en France, à deux reprises, appel devant la Cour de La Haye. A deux reprises, il y a eu un jugement, faisant jurisprudence, qui dit qu'aucune disposition nationale ne peut prévaloir sur une disposition européenne, sauf si elle s'appuie sur une convention internationale antérieure au traité de Rome.

Ce qui était le cas, puisque la convention 89 de l'OIT était antérieure. Le gouvernement français a résolu cette difficulté en dénonçant ladite convention 89 pour se mettre en conformité avec les dispositions européennes. Nous sommes dans le domaine des faits. Les faits démontrent qu'au moins sur une question, les dispositions européennes ont été utilisées pour abaisser les conditions sociales dans un pays. Dès lors, que peut-on opposer à ceux qui, comme nous, craignent que ce soit le cas pour toutes les mesures européennes ?

C'est bien de cela qu'il s'agit avec la circulaire sur le travail des enfants.

Un fait parmi d'autres éclaire ce qui est en jeu.

... REJOINT LES "CLAUSES SOCIALES"

En France, dans une ville de province, Poitiers, l'entreprise publique EDF a fait travailler des enfants de 12 ans à 16 ans pour nettoyer les armoires des postes de détente gaz et les postes de transformateurs électriques. Devant l'indignation d'un syndicat, la Direction départementale du travail a non seulement reconnu les faits, mais les a revendiqués, soulignant que la mise en place de ces stages s'effectuait dans "le cadre juridique précis des chantiers de jeunes bénévoles" (en France, l'expression "chantier de jeunes" ne peut pas ne pas rappeler les chantiers de jeunesse du maréchal Pétain.) Mais surtout, elle fait valoir que cette exploita-

tion des jeunes est intégrée dans le cadre d'un accord national "pour l'emploi" liant les organisations syndicales et la direction. Cet accord a bien sûr son "volet social" sous la forme d'un volet "insertion".

Il s'agit du problème des "clauses sociales". Au nom de la lutte contre l'exclusion, au nom du volet "social" d'un accord, la direction de l'entreprise, les représentants de l'Etat disent aux syndicats liés par cet accord : "Taisez-vous, cette politique n'est pas discutable, vous en êtes partie prenante."

Nous avons établi que les gouvernements américain et européens ne sont aucunement habilités à se faire les hérauts du combat pour l'interdiction du travail des enfants, eux qui le développent dans leur propre pays. Mais ce n'est pas tout. On sait la place prépondérante que ces gouvernements, en premier lieu celui des Etats-Unis, occupent au sein des institutions internationales, telles que le FMI. Les plans du FMI depuis des années disloquent les pays, détruisent la production, développent la pauvreté. Or le travail des enfants est d'abord et avant tout le produit de la misère. Comme l'écrit la *Lettre de l'UNICEF* :

"Ce qui pousse les enfants à devoir travailler, c'est le besoin de compléter le revenu trop faible des parents, soit parce que ceux-ci sont trop pauvres, mal payés ou encore sans emploi. La pauvreté de la famille peut être héritée ou aggravée par la crise ou la guerre. Les employeurs sans scrupules préfèrent souvent la main-d'œuvre infantine, plus habile, plus docile, plus exploitable et moins coûteuse."

En effet, pour la recherche du profit, la main-d'œuvre infantine présente "l'avantage" de ne pouvoir revendiquer. Les enfants, contraints de travailler, avaient, en Inde, tenté de constituer un syndicat. La Cour suprême de l'Inde leur a finalement interdit ce droit parce qu'ils n'avaient pas l'âge requis... même s'ils avaient celui d'être exploités dans les pires conditions.

ILS N'ATTEIGNENT JAMAIS L'ÂGE DE 12 ANS

La Thaïlande, présentée comme un "bon élève" du FMI, un pays qui avance dans la voie de l'industrialisation, est celui où la prostitution enfantine est la plus élevée de tous les pays du monde. Au Pakistan, des rapports ont estimé que la moitié des 50 000 enfants qui travaillent de force dans les ateliers de tapis n'atteignent jamais l'âge de 12 ans. Ils meurent victimes de malnutrition et de maladie. En Indonésie, dont les responsables du FMI assurent qu'il est l'un des pays où leurs plans ont réussi, où règne un régime militaire qui met en cause les droits syndicaux les plus élémentaires, le travail des enfants est aussi endémique.

De son côté, le rapport sur *Le Travail dans le monde*, publié par le BIT, écrit :

"En Asie, les pourcentages de main-d'œuvre enfantine sont parmi les plus élevés, atteignant 11 % de la main-d'œuvre totale dans certains pays. C'est probablement en Inde que l'effectif est le plus nombreux, environ 40 millions, selon les estimations. En Indonésie, 2,7 millions d'enfants de 10 à 14 ans travaillent (...). La pauvreté est la principale cause du travail des enfants, mais non la seule. Beaucoup d'enfants travaillent parce qu'ils n'ont guère d'autre choix, les écoles n'existent pas ou sont médiocres ou trop onéreuses."

Au Bangladesh, 60 % de la population active est sans emploi... tandis que des centaines de milliers d'enfants travaillent. Qui ne comprend pas que si le pays n'était pas écrasé par la dette qui nourrit la spéculation internationale, si l'industrie n'était pas démantelée au nom des "lois du marché", si la population pouvait travailler et vivre de son travail, il n'y aurait pas de travail des enfants ?

Alors, une fois encore, quelles sont les raisons réelles qui poussent les gouvernements européens et américain à de tels propos ? Dans l'appel lancé pour la tenue d'une conférence internationale contre le travail des enfants, des militants du monde entier expliquent :

« Nous affirmons qu'il faut rechercher les raisons de ces discours notamment dans l'objectif déclaré du gouvernement américain de faciliter la pénétration des marchandises américaines dans toutes les régions du monde. En ce qui concerne l'Asie, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a clairement indiqué, lors du sommet de l'APEC en décembre 1993, que "l'objectif était de doubler les exportations américaines dans cette zone dans les dix ans qui viennent". Dans ces conditions, la mise "au banc des nations" n'est qu'une arme pour pouvoir faire pression comme bon leur semble sur les marchés des pays où les compagnies américaines entendent s'assurer la part du lion. Le gouvernement Clinton fait de temps à autre des déclarations sur la question des droits de l'homme en Chine. Mais il n'a pas une seule fois dénoncé les conditions extrêmes d'exploitation qui sévissent dans les "zones économiques spéciales" où les capitalistes américains investissent comme leurs partenaires et rivaux du Japon et d'ailleurs. En maintenant pour la Chine la clause de "la nation la plus favorisée", le gouvernement Clinton indique que les conditions d'exploitation existant dans les zones économiques spéciales sont bien celles qui conviennent aux capitaux des holdings internationaux, et qu'il voudrait voir s'étendre partout.

Clinton affirme ainsi son indifférence totale pour le travail des enfants ou pour le travail forcé. En paroles, Clinton, l'ONU, l'OMC affirment condamner le travail des enfants et le travail forcé. En fait, Clinton, l'ONU, l'OMC apportent leur appui aux entreprises capitalistes qui utilisent le travail forcé et le travail des enfants, pourvu que le système de la propriété privée capitaliste continue à générer les profits de l'exploitation et de l'oppression. »

UNE ARME DANS LA GUERRE ÉCONOMIQUE DES ÉTATS-UNIS...

L'objectif est donc double. Il s'agit, d'une part, pour les gouvernements les plus puissants, de disposer d'une arme économique pour faire pression sur les pays dominés et accentuer leur dépendance. Révélateur à ce propos est l'échange

qui a eu lieu au Bangladesh, lors d'une conférence organisée par l'OIT.

En voici la relation présentée par Taffazul Hussain, président de la Fédération nationale des travailleurs du Bangladesh :

« Nous avons participé au séminaire de l'OIT sur "Le travail des enfants : des questions qui concernent les travailleurs". Les discours étaient faits par le directeur de l'OIT du bureau de Dacca, M. Warner K. Blank, l'expert de l'OIT à Dacca, M. DPA Naidu, et M^{me} Susan E. Gunn, de l'OIT, de la commission sur le travail des enfants du bureau de Genève. Les participants étaient les dirigeants de l'ensemble des fédérations syndicales du Bangladesh. A mon avis, ce séminaire représente une nouvelle tentative d'obtenir la "caution" des dirigeants syndicaux pour la "loi Jarkins".

Le principal orateur, M. Naidu, a conclu son discours par un appel aux syndicats du Bangladesh pour qu'ils lancent une campagne nationale et internationale pour le boycott des produits du Bangladesh parce qu'ils sont obtenus en faisant travailler les enfants. J'ai fait objection et demandé à l'orateur ce qu'il en était du travail aux Etats-Unis, en Angleterre et dans les autres pays de la CEE, preuves à l'appui. (Ils étaient très surpris que nous disposions d'informations aussi précises. Les documents de l'Entente internationale nous ont donc été très utiles.) J'ai ensuite relevé les causes du travail des enfants au Bangladesh, créé là encore par les pays capitalistes sous la direction des Etats-Unis, et leur ai demandé s'ils voulaient que nous nous soumettions à une loi américaine votée aux Etats-Unis, alors même que celle-ci n'est pas une loi dans notre pays. Enfin, je leur ai demandé qui paierait les pots cassés du boycott et pourquoi nous, syndicalistes, devrions appeler à détruire ce qui reste de l'industrie de notre pays.

Comme les experts ne trouvaient pas de solution pour s'en sortir, ils ont demandé aux participants de soumettre une espèce de projet sur le travail des enfants, qui serait appliqué par chacune des fédérations. Ils ont dit qu'ils avaient demandé des subventions et les distribueraient aux participants. C'était là encore une tentative d'acheter et d'appâter les dirigeants pour qu'ils adoptent la résolution. »

On retrouve là le rôle néfaste des ONG que les institutions multinationales financent pour tenter de remettre en cause toute capacité des peuples et de leurs organisations à prendre des positions indépendantes.

... ET POUR LE PARTAGE DU TRAVAIL ET DES REVENUS

D'autre part, il s'agit d'engager une vaste offensive à l'échelle internationale contre les droits acquis sur le thème :

"Il y a le fléau du travail des enfants, vous ne pouvez quand même pas prétendre défendre vos conventions collectives et vos retraites. Il vaut mieux un minimum dans tous les pays que de voir perdurer ce travail des enfants."

Ainsi, l'impérialisme, les défenseurs du régime de la propriété privée organisent-ils une vaste offensive pour le partage du travail et des revenus à l'échelle mondiale.

Ils cherchent, au nom de la clause sociale, à associer les organisations syndicales que les travailleurs ont constituées à la mise en œuvre des plans gouvernementaux, des plans du FMI et de la Banque mondiale. Ils trouvent pour cela des relais. Ainsi, André Sainjon, député européen sur la liste du Parti radical de gauche, après l'avoir été sur celle du PS, ancien membre du comité central du PCF et ancien secrétaire général de la Fédération nationale de la métallurgie CGT en France, a-t-il proposé un rapport, voté le 8 février 1994 au Parlement européen. Il s'en explique dans une interview à *Témoignage chrétien* :

"D'ores et déjà, la Communauté européenne a repris à son compte une large partie de ce qui est préconisé dans le rapport que j'ai présenté (...).

L'Organisation internationale du commerce, qui va relayer le GATT à partir du 1^{er} janvier 1995, devrait, selon moi, disposer d'un pouvoir accru, et je voudrais qu'elle soit associée en un véritable partenariat à l'OIT, l'Organisation internationale du travail, cela afin de faire respecter la dimension sociale."

Par l'intermédiaire de l'OIT, ce sont en fait les organisations syndicales du monde entier qui participent à cet organisme qui seraient ainsi associées aux plans du GATT.

Et l'on voit ainsi la réalité du piège qui est tendu au nom de l'introduction d'"un peu de social" dans les accords commerciaux. De véritables organisations de salariés ont, par définition, vocation de représenter les salariés. En particulier, là où les syndicats sont indépendants de l'Etat (ce qui n'est pas le cas dans tous les pays), elles ont traditionnellement pour vocation de représenter les travailleurs dans des négociations avec les représentants du patronat et de l'Etat. Lorsqu'un accord est signé sur la base de négociations entre la direction d'une entreprise, le syndicat peut toujours exiger l'introduction d'une clause nouvelle ou la modification d'une clause existante. Il peut le faire parce qu'il est signataire de l'accord. Mais les accords du GATT sont des accords entre gouvernements (avec Clinton, Mitterrand, Kohl, Eltsine, etc.), dans lesquels les organisations ouvrières n'ont rien à faire. Une clause des accords du GATT, quelle qu'elle soit, s'insère dans le cadre d'ensemble des accords du GATT. Si des organisations ouvrières acceptaient de participer à l'élaboration d'une clause des accords du GATT, elles s'intégreraient par là même dans ces accords. Dès lors, elles deviendraient partie prenante de la politique décidée par les Etats et les gouvernements, subordonnant de fait leur activité à cette politique.

Or cette politique, celle du GATT, du FMI, de l'Union européenne, n'a qu'un seul contenu : détruire les droits des ouvriers, des paysans et de la démocratie pour défendre le système de la propriété privée des grands moyens de production. Et cela pour le seul bénéfice de la spéculation, du parasitisme économique, dans une spirale de mafiosisation générale dans tous les pays.

DÉFENDRE L'INDÉPENDANCE DU MOUVEMENT OUVRIER

A cette politique visant à enchaîner le mouvement ouvrier s'oppose donc l'ini-

tiative prise dans le cadre du bureau de l'Entente internationale. La conférence internationale contre le travail des enfants et le travail forcé a reçu un soutien international important. En témoignent les signatures venues d'Asie : Taffazul Hussain, président de la Fédération nationale des travailleurs du Bangladesh ; N. Vasudevan, secrétaire de la Blue Star Union, de Bombay (Inde) ; Philippe Padachira, comité indien de l'Entente ; Iqbal Majumder, secrétaire général RJSF et BTWEF, Dacca, coordinateur sous-régional de l'APWSL ; Abul Basher, président du Jatiya Sramik fédération, Dacca ; Bishnu Rimal, secrétaire général du GEFONT, Népal ; Mme Pratima Khadka, président de l'organisation des femmes et des enfants du Bhoutan, Népal ; Maynuddin Khan Badal, membre du comité central, LDF, Dacca ; Lisa Jordan, coordinatrice du MFT "Bothends", Hollande ; professeur Bhuddadev Chowdhury, université de Calcutta, Inde ; Dr Sumita Chowdhury, chercheur, université de Calcutta ; Sri Tirthankar Ghosh, correspondant du Centre de recherche pour les études et le développement social, Inde ; Yadav RD, coordinateur national de l'APWSL, Inde ; Srinivas Kulkarni, coordinateur national de l'APWSL, Inde ; Ram Saran, syndicat RKM, Inde ; Lenin, vice-président de l'UNYO, Inde ; U. Harazikal, vice-président du Front de libération des travailleurs en servage (BLLF), Inde ; Rajkumar Holiker, vice-président du Front de libération des travailleurs en servage (BLLF), Rajasthan, Inde ; Dr Suman, secrétaire du BLLF, Inde ; R. L. Tiwari, secrétaire général du BLLF ; D. Tayagi, secrétaire général du syndicat AEE Faridabad, Inde ; Bhasin Narinder, secrétaire général du HMS Haryana, Inde ; Taelak Singh, président du syndicat des manufactures de coton Elson, Inde ; Balkishan, président du LUMAX, syndicat de l'Inde occidentale ; Bikram Singh, vice-président HMS Haryana, Inde ; R. K. Tayagi, président en exercice de l'AEEU, Inde ; D. N. Mishra, vice-président de l'AEEU, Inde ; Kishan Lal, syndicat des travailleurs des usines de sucre, Inde ; Kiran Arora, G. S. Aganbari Karmachari, Mahasaba.

Mais également celles venues des autres continents, d'Afrique du Sud, des Etats-

Unis, d'Allemagne, de Suisse, du Mexique, du Brésil. En France, un large comité de parrainage s'est constitué pour appuyer la conférence internationale.

LES TRAVAILLEURS ONT BESOIN DE SYNDICATS À EUX

Le camp de la lutte effective contre le travail des enfants est celui du mouvement ouvrier indépendant.

En mai 1994, lors de la conférence Asie-Pacifique tenue à Bangkok, des militants et responsables venus du Bangladesh, de Chine (en exil), de Hong-Kong, d'Inde, du Japon, de Corée du Sud, de Nouvelle-Zélande, du Sri Lanka, de Thaïlande, avec des représentants du bureau du Comité de l'Entente, expliquaient :

« On parle beaucoup aujourd'hui de la prétendue "clause sociale" au nom de laquelle les syndicats devraient se subordonner aux objectifs du FMI et de l'OCM.

Les travailleurs ont besoin de leurs droits et de garanties légales. Mais ce sont précisément ces droits et garanties que les forces qui dominent le FMI et l'OCM veulent détruire. Ces droits ne peuvent être défendus que par la lutte unie et l'organisation.

Dans le cas de l'usine Kader, les lois thaïlandaises n'ont pas été respectées par les propriétaires, et si, après le désastre, les familles des victimes et des travailleurs blessés ont reçu une compensation, ce fut uniquement grâce au combat du mouvement ouvrier en Thaïlande, à Hong-Kong et à Taiwan qui ont uni leurs forces dans ce but.

Ce dont la classe ouvrière a besoin, c'est de droits collectifs, du droit de négociation collective, qui ne peut être obtenu et préservé que par l'action indépendante de la classe ouvrière.

En tout état de cause, de quel droit les institutions comme le FMI et la Banque

mondiale peuvent-elles parler de clause sociale alors que, des décennies durant, au nom du profit, elles ont programmé et imposé la suppression de ce qu'elles appellent les dépenses improductives, c'est-à-dire les dépenses de santé, la protection sociale, la sécurité au travail et les avantages acquis des salariés ? »

Prolongeant ce travail de regroupement indépendant entrepris au cœur de l'Asie, l'appel à la conférence internationale de Dacca affirme :

« La lutte contre le travail des enfants est indissociable de la lutte pour la préservation des conventions collectives, des droits acquis par la lutte des travailleurs dans tous les pays. La lutte contre le travail des enfants est indissociable de la lutte pour l'amélioration des conditions d'existence dans tous les pays du monde. La lutte contre le travail des enfants est partie intégrante de la lutte contre les plans de misère du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC (...).

En Asie, là où, comme résultat de la politique mondiale de ceux pour qui le crime prime sur tous les droits, le fléau qu'est le travail des enfants est le plus cruellement ressenti. C'est là qu'ensemble, délégués de nos organisations de tous les continents, nous dresserons l'acte d'accusation des véritables responsables, nous nous unirons pour lutter contre les causes du travail des enfants, contre la pauvreté engendrée et aggravée par les plans du FMI et de la Banque mondiale, contre la remise en cause des droits et des acquis des travailleurs dans le monde entier, pour la défense de l'indépendance de nos organisations face à la tentative de l'ONU et du FMI d'impliquer les organisations ouvrières dans la mise en œuvre de leurs plans par le moyen du "sommet social" de Copenhague. »

Olivier Doriane,
le 1^{er} novembre 1994

Documents

Quand "modernisation" se traduit par "exploitation esclavagiste"

L'Entente internationale des travailleurs et des peuples a été saisie le 9 juin 1994 d'une demande émanant de responsables du Hong-Kong Christian Industrial Committee et de l'Asia Monitor Resource Center de Hong-Kong. Il s'agissait de participer à la campagne internationale pour la sécurité dans les usines de jouets sous une forme fort concrète. En effet, deux représentants de l'Association des producteurs de jouets de Hong-Kong étaient présents à Paris, à l'occasion d'un séminaire international de l'industrie du jouet. Ces deux représentants étaient M. Kwok Cheng Yee, secrétaire de l'Association de Hong-Kong, et M. Dennis Ting, président de la même association et également propriétaire de l'usine Kader, en Thaïlande. Dans cette usine, 189 employés, en majorité des ouvrières, ont trouvé la mort dans un incendie.

Une délégation composée de J.-P. Barrois, syndicaliste (France), Taffazul Hussain, syndicaliste (Bangladesh) et Vassudavan, syndicaliste (Inde), a donc, après de multiples démarches, pu rencontrer MM. Dennis Ting et Kwok dans un hôtel parisien. Il faut signaler que, dans cet hôtel, la chambre la moins chère coûte 2 000 francs français, soit pour une nuit l'équivalent de deux ans et demi du salaire d'une ouvrière de ZhenZhen. Voici de brefs extraits du compte rendu de cette rencontre.

• **La délégation** : Pouvez-vous prendre clairement position contre le travail des enfants dans l'industrie du jouet ?

• **M. Ting** : Cette question ne cesse d'être soulevée à l'étranger. Il vous faut connaître la place de l'enfant dans la famille chinoise. Du fait de l'interdiction faite aux couples d'avoir plus d'un enfant, l'enfant est roi en Chine. Le travail des enfants en Chine est inexistant.

• **La délégation** : Il n'en reste pas moins que deux fillettes sont mortes récemment dans l'incendie d'une usine de jouets dans la zone économique spéciale de ZhenZhen ; l'une avait 14 ans et l'autre

15, c'est-à-dire en dessous de l'âge légal de travail en Chine.

• **M. Kwok** : Vous devez être conscients de ce qui se passe à la porte des usines où des milliers de personnes viennent chercher du travail. Mais pourquoi emploierait-on des enfants ? C'est ridicule. Il y a des centaines de milliers de paysans venant de la campagne et qui cherchent du travail. Il est toujours possible qu'une ou deux personnes n'ayant pas l'âge requis aient été employées. Mais cela n'a aucun sens de dire que les enfants sont employés. Il n'y aurait d'ailleurs aucun intérêt économique à faire travailler les enfants...

Commentaire de la délégation

Cela n'a aucun sens ! Vraiment. Citons, parmi des centaines de sources d'information possibles, cet article datant de 1988 (déjà !), de l'hebdomadaire américain *Business Week*, pourtant favorable aux réformes :

« Il faut honorer les commandes venues d'outre-Pacifique, et tous les moyens sont bons. En Chine, la loi spécifie qu'il est

interdit d'employer une main-d'œuvre de moins de 16 ans. Temps de travail légal : huit heures par jour, six jours par semaine. La réalité ? Il est courant de faire travailler des enfants de 10 ans 14 heures par jour, pour 21 dollars par mois, soit environ 130 F. On a des exemples de fillettes de 12 ans travaillant 15 heures par jour pour 10 dollars par mois (moins de 2 centimes français l'heure).

Des journalistes chinois se sont émus de telles abominations et ont pu diffuser certaines informations. Les responsables des firmes américaines clientes des patrons de Hong-Kong refusent de se mêler de telles histoires et accélèrent les commandes : Noël approche. Les autorités chinoises laissent faire. Certes, les enfants souffrent, certes, des ouvrières enceintes s'écroulent dans les ateliers de la honte, mais les zones rapportent des devises fortes, et puis les hommes d'affaires de Hong-Kong ont un argument : si Pékin intervient, "nous irons travailler en Thaïlande". Les petits travailleurs âgés de 10 ans sont nés en 1978, l'année où furent décidées les "réformes économiques", la "modernisation" qui, pour eux, n'ont qu'une traduction : l'exploitation esclavagiste. »

M. Kwok représente les intérêts des industriels du jouet. Il prétend qu'il n'y aurait aucun intérêt à faire travailler les enfants ? Le rapport du Bureau international du travail de 1992 consacrait un long chapitre au travail des enfants. On y lit entre autres :

"La majeure partie du travail effectué par des enfants pourrait cependant l'être par des adultes. Le véritable atout des enfants est qu'ils travaillent de longues heures pour un faible salaire, et qu'ils causent peu de tracas. Inexpérimentés et manquant de confiance en eux-mêmes, ils se laissent facilement intimider par les adultes, et l'on comprend que quand ils travaillent illégalement, ils n'osent pas protester contre leur condition."

Le travail des enfants en Russie (témoignage)

A la fin du mois de mai, l'Agence d'Etat pour l'emploi de Russie a publié un décret "sur l'organisation du placement des citoyens mineurs sur des emplois temporaires". Ce décret, présenté et résumé en première page du journal officiel les *Izvestia*, du 31 mai, prévoit l'emploi temporaire des adolescents de 14 à 18 ans dans l'agriculture, pour le balayage des rues, des activités dans des hôpitaux, à titre d'assistance aux invalides ou aux personnes âgées ou sur des chantiers du bâtiment. L'Etat paye une partie du "salaire" versé à ces adolescents. Des sections spéciales de l'Agence pour l'emploi installées dans les villes de province doivent favoriser le développement du travail temporaire pour ces adolescents pendant les vacances et pendant toute l'année scolaire pour les mineurs qui le demanderont.

La réalité anticipe déjà sur la législation : dans la ville de Zelenograd, près de Moscou, existe déjà une bourse du travail "pour mineurs" qui place les enfants dès l'âge de 8 ans à des travaux divers : vente des journaux, collage d'affiches, livraison de courrier et, l'été, débroussaillage des forêts.

En même temps, le chômage des adultes croît inexorablement et frappe environ 6 millions de Russes !

pour rédiger une déclaration sur le thème : le nord du pays peut s'en sortir seul. Nous y reviendrons.) Cette profonde résistance s'exprime, sous une autre forme, dans notre pays, dans la grève, par exemple, d'un bureau de poste de Paris, dans la manifestation des travailleurs de la recherche, dans tous les conflits en cours. Bien sûr, les rythmes ne sont pas les mêmes, mais le mouvement de fond, celui sur lequel s'ordonne la perspective de la IV^e Internationale, c'est cette profonde recherche des masses, dans la situation difficile que nous connaissons à l'échelle mondiale, pour se frayer les voies du combat émancipateur.

Cette recherche a besoin de points d'appui indépendants pour s'organiser sur le terrain de l'indépendance de classe.

Revenons à l'article du *Monde*, qui annonce "l'apparition officielle d'une double minorité" au sein du Mouvement des citoyens (il faut savoir à ce propos que, dans une assemblée départementale présidée par Jean-Pierre Chevènement, tous ceux qui n'étaient pas d'accord étaient traités de "trotskystes"). L'une de ces minorités, celle d'Alternative citoyenne, tout en restant membre du MDC, participe à la Convention pour une alternative progressiste (CAP).

C'est là l'objet du deuxième article du *Monde*. On y apprend que, "le 16 octobre, au terme de deux jours de débat", a été "mise en place une coordination nationale permanente". Elle regroupe l'Alternative pour la démocratie et le socialisme, de Marcel Rigout, Refondation, de Charles Fiterman, Futur, lié à Hermier, la LCR et l'Alternative rouge et verte. L'article précise : "Tandis que l'ADS et Refondation pourraient s'autodissoudre dans la CAP, la LCR garderait sa propre autonomie." En d'autres termes, il faut, que dans le cadre établi, existe comme telle une organisation se disant "trotskyste" (...).

II. — Pourquoi leur faut-il intégrer des "trotskystes" ?

Tout est forme un ensemble. Dans l'effroyable crise de décomposition du mouvement ouvrier officiel, les appareils se battent, en auxiliaires qu'ils sont de l'impérialisme, pour tenter d'interdire au

mouvement ouvrier mondial de se reconstituer sur un nouvel axe, sur le terrain de l'indépendance de classe. C'est pourquoi il leur faut intégrer dans toutes les combinaisons politiques, d'ailleurs reliées les unes aux autres, des prétendus "trotskystes" qui, pour faire leur travail de soumission au "marché libre", à Jacques Delors, ont besoin de salir le nom de Léon Trotsky.

Tout doit être absorbé, intégré dans leur dispositif. Tout peut être dit, pourvu que ce soit dans le cadre décidé par les appareils, c'est-à-dire dans le cadre de l'acceptation du régime de la propriété privée des grands moyens de production. Il ne doit pas y avoir de point d'appui indépendant. C'est une politique mondiale.

En France, cela prend aujourd'hui la forme de la mise en place du dispositif qui, par une chaîne dont nous avons vu ici quelques aspects, ramène tout à Delors, partisan avoué de l'association capital-travail, artisan acharné de l'intégration des organisations syndicales.

En retour, cela souligne la nécessité la plus absolue pour la IV^e Internationale de maintenir son indépendance politique à l'égard de tous ces regroupements et combinaisons qui ont lié leur sort à l'économie de marché. Cette indépendance, nous la matérialisons dans les mesures politiques d'organisation que les unités de base prennent, pour aider, dans le cadre des sections du Parti des travailleurs, à la préparation du IV^e Congrès.

D'un côté, les appareils en décomposition, qui multiplient les regroupements à l'air vicié, à l'atmosphère délétère, où les mensonges, les camouflages et les combinaisons sont la règle. De l'autre côté, des millions d'hommes qui recherchent passionnément la voie de la résistance pour assurer leur survie et par là assurer la survie de l'humanité. La IV^e Internationale travaille, avec les autres courants regroupés dans l'Entente internationale, à rassembler travailleurs et militants pour reconstruire le mouvement ouvrier indépendant.

A propos, notre appellation de trotskyste n'est-elle pas bolchevik-léniniste ? »

BURUNDI

Repères programmatiques des Forces organisées des travailleurs du Burundi (FORTRA) (extraits) :

« (...) La privatisation, la restructuration et la liquidation des entreprises et services publics dénie au pays tout attribut de souveraineté nationale. Cette politique dévastatrice a imposé la privatisation des entreprises comme la Laiterie centrale de Bujumbura, de l'ECODI, du CNI, la liquidation d'entreprises de caractère national, l'ONL, l'OTEABU, l'OPHAVET, la CADEBU, l'Hôtel Club du lac Tanganyika, la restructuration de l'ONATEL, des postes, de la REGIDESO et de la SOSUMO, et l'instauration du régime de l'autonomie de gestion pour les principaux centres hospitaliers du pays.

De sévères menaces visent la liquidation de l'OTEACO, du COTEBU, de la SOSUMO et la privatisation de l'ONAPHA et de l'INABU.

Toutes ces mesures ont pour conséquence la destruction des forces productives, l'accroissement des rangs des chômeurs, les travailleurs et les jeunes étant réduits à la misère et à la mendicité.

En outre, la politique de privatisation, en l'absence de capital national, aggrave le pillage du pays et aliène la souveraineté nationale.

Cette politique est exécutée au nom du remboursement d'une dette publique externe estimée à plus d'un milliard de dollars des Etats-Unis, soit un montant de 263 430 700 000 francs burundais (FBU) à la fin mai 1994, et qui fait que chaque Burundais, y compris celui qui naît aujourd'hui, doit plus de 4 000 FBU aux institutions financières internationales.

En cette période de chaos sans précédent, le gouvernement a fait du remboursement de cette dette son cheval de bataille; pour l'année 1993, il vient de rembourser 7 849 000 000 de FBU (dont 3 milliards d'intérêts), alors que le pays, littéralement exsangue, risque de sombrer

dans une phase de véritable désintégration physique.

Le programme d'ajustement structurel, c'est la crise institutionnelle et politique et la guerre, résultat des frictions au sein des fractions de la petite bourgeoisie qui se disputent le produit du labeur du peuple travailleur en cherchant à entraîner les masses sur le terrain du génocide "ethnique" contre des populations "tutsi" et des membres de "l'opposition".

Les FORTRA l'affirment, les "pourparlers" entre les partis politiques institutionnels n'ont pas pour objectif d'instaurer la paix ; à l'inverse, ils visent à la redistribution des postes aux fins de la poursuite de l'application du programme d'ajustement structurel qui prépare encore une autre guerre à grande échelle, comme cela fut le cas pour les accords d'Arusha, au Rwanda, les négociations entre les chefs de guerre au Libéria ou le cas de l'Angola (...).

Les peuples de la région des Grands Lacs se caractérisent par une unité ethno-linguistique, une identité des conditions d'existence, et ont toujours mené une vie pacifique sur leurs collines.

Les "ethnies" y sont donc une création artificielle du capital financier, que la petite bourgeoisie a toujours cherché à instrumentaliser pour s'assurer la gestion de l'ordre compradore à travers des massacres cycliques de populations, et dont l'ampleur s'est accrue avec l'avènement du programme d'ajustement structurel.

De plus, le partage du globe consacré par la conférence de Berlin de 1885 a constitué un frein au processus de la construction de la nation dans cette région : la guerre au Rwanda et l'ensemble des développements politiques, économiques et sociaux en cours dans la région ont fait éclater le cadre étatique artificiel des frontières héritées de la colonisation, comme le prouvent les différentes vagues de réfugiés au Burundi, au Rwanda, dans l'est du Zaïre, le sud de l'Ouganda et l'ouest de la Tanzanie.

Il se pose dès lors le besoin de renouer le fil de l'unité des travailleurs et des peuples de la région des Grands Lacs, déglacée de l'emprise du programme

d'ajustement structurel, pour l'Union des républiques indépendantes et démocratiques des Grands Lacs.

Les dirigeants traîtres du mouvement ouvrier à travers la planète, la social-démocratie, les chefs staliniens reconvertis ainsi que les directions petites-bourgeoises ont pour rôle de prolonger la survie du système pourrissant de la propriété privée des grands moyens de production et qui vise à entraîner l'humanité à la déchéance.

La question centrale à l'ordre du jour, à l'échelle internationale comme dans chacun des pays, est l'intervention politique devant aider à la mobilisation unie de la classe ouvrière, de la jeunesse et des masses opprimées sur le terrain de l'indépendance de classe, et mettant à l'ordre du jour la construction des représentations ouvrières indépendantes et l'indépendance des organisations syndicales.

Les conditions de la barbarie capitaliste ont depuis longtemps mis à l'ordre du jour le combat pour l'appropriation collective des grands moyens de production, la sauvegarde de la civilisation humaine, le socialisme.

C'est pourquoi les FORTRA, membres de l'Entente internationale des travailleurs, intègrent leur action au combat pour l'Internationale ouvrière et se proposent de constituer, à court terme, la section burundaise de la IV^e Internationale. »

PÉROU

Extraits de l'éditorial de *El Trabajo*, n° 126, du 3 octobre 1994 :

Sous le titre "Candidat de qui ?", l'éditorial indique : "Javier Perez de Cuellar, l'ancien secrétaire général de l'ONU, a officiellement annoncé sa candidature à la présidence de la République (...)."

Après avoir rappelé le rôle de Perez de Cuellar à la tête de l'ONU, durant la guerre du Golfe notamment, l'éditorial poursuit :

"Avec Perez de Cuellar, l'impérialisme cherche un réaménagement face aux difficultés croissantes que provoque la continuité de la dictature fujimoriste qui fut rejetée au référendum du 31 octobre dernier. Et, de même que Fujimori, Perez de Cuellar a la confiance et le soutien explicite de Camdessus, directeur général du FMI. De même, le candidat de l'ONU déclare que sa politique économique sera la même que celle de Fujimori : la politique du FMI qui est à la source de la destruction du pays.

Les travailleurs de Centromin, en grève illimitée depuis la privatisation de l'entreprise, peuvent-ils se sentir représentés par Perez de Cuellar dans ces élections ? Et les travailleurs de la sidérurgie, frappés massivement par le chômage ? Et les professeurs d'université en grève contre les conséquences salariales des plans du FMI ? Et les travailleurs municipaux ? Et les cheminots également en grève ? Et les professeurs du SUTEP, en lutte contre la privatisation de l'enseignement public et les salaires de misère ?

La réponse est évidente. Les luttes actuelles pour le travail et les salaires, pour la défense des conventions collectives, contre les privatisations, sont dirigées contre la politique du FMI appliquée aujourd'hui par Fujimori, et que Perez de Cuellar se propose de continuer."

Nouvelles de l'Entente internationale

ÉTATS-UNIS

THE ORGANIZER
For a Labor Action, For a Workers' International

WHY WORKING PEOPLE SHOULD DEMAND: 'U.S. OUT OF HAITI!'

Behind the Façade of 'Restoring Democracy'

MORE ON THIS!
See pp. 2, 31

ALL OUT FOR OCT. 15 RALLY IN DECATUR, ILLINOIS!

Class only in copies of this based on members of A.F. of M. and the following members of the International Union of Marine Workers. For detailed information, contact the following: 1000 North Dearborn Street, Chicago, IL 60610. Phone: (773) 327-1111. Fax: (773) 327-1112. E-mail: info@iuofm.org. Website: www.iuofm.org. © 1994 International Union of Marine Workers. All rights reserved.

Extraits de *The Organizer*, octobre 1994 :

« Des centaines de travailleurs de Staley, Caterpillar, Bridgestone et Firestone, et leurs partisans, ont occupé les locaux du conseil municipal, à Decatur, dans l'Illinois, le 12 septembre, pour dénoncer un projet de loi limitant le droit de manifestation publique. La coalition syndicale en avait été informée à peine vingt-quatre heures auparavant lors de la séance du conseil (...).

— Le 4 juin, 60 travailleurs ont été arrêtés parce qu'ils bloquaient l'entrée de l'usine Staley ;

— Le 25 juin, 5 000 sympathisants de l'UIPIO et de l'UAW se sont rassemblés devant les portes de Staley, et de nombreux manifestants pacifiques ont été frappés à coups de matraque par les policiers ;

— Le 18 août, 700 travailleurs se sont rassemblés pour soutenir les grévistes de Firestone ;

— Lorsqu'un travailleur de l'UAW — renversé par la voiture d'un jaune et arrêté par la police au lieu du briseur de grève — est passé en jugement le 31 août, 200 syndicalistes l'ont accompagné au tribunal pour montrer leur soutien ;

— Le 5 septembre, une manifestation impressionnante de plusieurs milliers de personnes a eu lieu pour célébrer la fête du travail ;

— Une semaine après, une marche syndicale de douze kilomètres est partie de l'usine Caterpillar vers l'usine Staley, et a interrompu le trafic pendant deux heures.

“Nous considérons que c'est là une menace contre nos droits”, a déclaré au conseil municipal le président des travailleurs du caoutchouc, Roger Gates. “Et on piétine d'ores et déjà assez nos droits comme cela. Nous n'avons pas besoin que le conseil municipal en rajoute. On dirait qu'il faut combattre tout le monde — non seulement les patrons, mais la ville. Nous en avons assez.”

(...) L'intervention du 12 septembre au conseil municipal annonce une nouvelle étape dans la bataille de Decatur, où les forces politiques seront interpellées.

Comme nous l'avons déjà expliqué dans *The Organizer*, de septembre 1994, la coalition s'est déjà réunie pour discuter de la présentation de candidats ouvriers aux élections municipales (les candidats au conseil municipal de Decatur n'ont pas d'appartenance politique officielle). Pendant que cette discussion sur la plate-

Le rejet des conservateurs exprimé dans les élections est le même qui s'exprime dans les conflits des pompiers de Liverpool, des aiguilleurs de chemin de fer de tout le pays, des travailleurs de la BBC refusant la privatisation et la "restructuration" de la BBC, des postiers, dans le rejet par les municipalités ouvrières du 1,4 % et de l'accord sur les 75 livres tant en 1995 qu'en 1996, et tous les autres conflits dans le secteur public qui se profilent à l'horizon.

Les dirigeants syndicaux nous disent qu'il s'agit aujourd'hui de combattre pour le plein emploi, mais ils se taisent sur le maintien des emplois existants !

Il faut combattre pour :

- mettre un terme aux privatisations et renationaliser toutes les entreprises publiques privatisées depuis 1979 par les conservateurs ;

- de vrais emplois et des salaires décents, et non les plans d'esclavage de la jeunesse tel le programme pour la jeunesse du début des années 1980 ;

- la défense du service de santé public, de tous les hôpitaux actuellement menacés de fermeture, comme celui de Guys et de Saint-Thomas ; aucune fermeture d'hôpital, développement des NHS ;

- le droit à une instruction générale gratuite et des fonds adéquats pour toutes les écoles d'Etat, pas de test ni de sélection ;

- pour la défense des services sociaux et des municipalités ;

- pour la confiscation et l'expropriation des banquiers et des spéculateurs pour financer le programme ouvrier de plein emploi et de développement des services publics.

Il est clair que le gouvernement conservateur de Major est en plein désarroi à la suite des dernières élections.

Il tombe de crises politiques en conflits personnels — le dernier exemple étant le scandale sur les actions de Jeffrey Archer : le ministère du Commerce et de l'Industrie a pris une mesure sans précédent en le citant à comparaître pour com-

plicité dans le "trafic d'actions" concernant la privatisation d'Anglia TV ! Le gouvernement Major est un gouvernement qui patauge dans la fange et la corruption.

Il est temps qu'il s'en aille !

Alors, quelle orientation pour le mouvement ouvrier ?

(...) Nous le disons : la détermination qui présidait à ces manifestations existe toujours, quinze ans de pouvoir conservateur n'ont pu la détruire !

C'est celle qui anime les pompiers de Liverpool, les aiguilleurs des chemins de fer et les campagnes de masse pour sauver les hôpitaux, etc.

Mais il est clair que Tony Blair, à la direction du Labour Party, mettra tout en œuvre pour sauver le capitalisme britannique.

Dans le même temps, cependant, il fera face à la marée montante des aspirations des travailleurs britanniques qui s'exprime dans les grèves actuelles dans les chemins de fer et la poste.

Les résultats des élections montrent clairement que même si le Labour Party en est le principal bénéficiaire, il aurait pu beaucoup mieux faire.

Si la direction du Labour Party avait combattu sur une ligne de défense des revendications et des besoins des travailleurs, elle aurait remporté une victoire écrasante.

Lors des élections européennes, le taux d'abstention était de 60 % : ainsi les travaillistes ont-ils gagné, bien sûr, 67 sièges, mais sur la base de 35 à 40 % de votants — ce n'est pas énorme !

Ce résultat est marqué par les défaites essuyées en Ecosse, dans les bastions ouvriers, où John Smith a failli perdre son siège de Monklands East lors d'une élection partielle spectaculaire face au Parti nationaliste écossais.

La direction du Parti travailliste ne doit pas se soumettre à la politique incarnée par le traité de Maastricht, celle de l'Union européenne et du FMI (...)."

ALGÉRIE



Extraits de la déclaration de la conférence nationale du Parti des travailleurs, 23 septembre 1994 :

“Six ans après que la jeunesse algérienne, au compte de tout le peuple, eut investi les rues pour crier son rejet de l'arbitraire et de l'injustice sociale, le pays est au bord du gouffre. Sur la nation algérienne plane lourdement le danger de dislocation, de démembrement (...).

Le coup d'Etat militaire perpétré après l'annulation du résultat des élections de décembre 1991 a fait basculer le pays dans la régression généralisée.

L'état d'urgence, le couvre-feu, les lois d'exception ont installé la terreur dans les foyers, entraîné la décomposition du tissu social, provoquant les assassinats et les exactions.

En s'opposant à la revendication amazigh au nom de pseudo-critères qu'ils décrètent "indiscutables", les gouvernants préparent l'éclatement de la nation, la des-

truction de son unité, forgée dans la lutte contre le colonialisme.

C'est toute cette politique, qui repose sur la négation des aspirations du peuple, qui instaure le chaos et menace chaque jour davantage l'unité de la nation (...).

Depuis le coup d'Etat de janvier 1992, le PT s'est prononcé pour la libération des emprisonnés politiques, la levée de l'état d'urgence, l'arrêt de la politique de répression politique, économique et sociale.

Aujourd'hui, les mesures intolérables, antisociales et antinationales que vient d'adopter le gouvernement du FMI, le pourrissement de la situation politique prouvent que la voie suivie par les gouvernants est celle du chaos.

Les demi-mesures telles que le transfert des deux principaux dirigeants du FIS, les libérations au compte-gouttes dans le seul but de parvenir à un partage du pouvoir dans le cadre du plan d'ajustement structurel n'ont pas pu, ne peuvent pas ramener la stabilité. Chaque jour qui passe démontre avec son lot de morts que le pays est à la croisée des chemins.

La levée de l'état d'urgence, la libération de tous les emprisonnés, le rétablissement de toutes les libertés politiques et syndicales par l'abrogation de toutes les lois d'exception sont des conditions minimales à même de permettre au peuple algérien de souffler.

Zeroual et son gouvernement, qui appliquent les ordres du FMI et empêchent le peuple d'exercer sa souveraineté, parlent de démocratie.

Les partis, de leur côté, affirment leur attachement à la démocratie. Tous s'accordent sur la nécessité de redonner la parole au peuple. Mais la démocratie, ce n'est pas l'obligation de mourir de faim. Le partage d'un pouvoir au service du FMI est un déni de démocratie. C'est cela le contenu de la transition. La majorité opprimée a payé un trop lourd tribut. Il faut que cela cesse.

Oui, une solution existe : elle part de la souveraineté du peuple, seule capable de ramener la stabilité, de défendre la souveraineté et l'unité de la nation. Elle exige

BELGIQUE

**LA TRIBUNE
DES TRAVAILLEURS**

Publication mensuelle éditée par le Comité de l'At 134 Belgique - Avenue Copernic, 20 - 1050 Bruxelles

- Contre le traité de Maastricht et la politique anti-sociale de "l'union européenne"
- Contre le plan global, la privatisation des services publics et toutes les mesures de destruction sociale du gouvernement Dehaene-Di Rupo
- Contre le plan Lebrun et toutes les mesures qui remettent en cause le droit des jeunes à un vrai diplôme, à un vrai salaire, à un vrai travail

23 octobre 1994 - Bruxelles

**MANIFESTATION
EUROPÉENNE**

**Avec des délégations de 20
pays d'Europe (est et ouest)**

**14 HEURES - BRUXELLES GARE DU NORD
(BOULEVARD E. JACQMAIN)**

à l'appel du Comité d'organisation européen de la manifestation (syndicat) de
délégations de 20 pays. Adresse par l'Adresser Européenne des Travailleurs

Editorial de *La Tribune des travailleurs*, n° 28, du 9 octobre 1994, sous le titre "Ce dont nous avons besoin" :

"De Martens-Gol..."

La période de pouvoirs spéciaux a connu de nombreuses grèves générales de vingt-quatre heures, des mouvements spontanés tendant dans certaines régions ou dans certains secteurs à se transformer en grève générale au finish. Dans cette période, nombreuses étaient les assemblées syndicales dans les usines où s'exprimait la volonté des travailleurs de faire tomber le gouvernement, volonté que l'on a retrouvée dans certaines manifestations monstres à Bruxelles, pourtant organisées le plus souvent par la seule FGTB.

Dans les assemblées syndicales, les questions politiques étaient discutées. Notamment une question des plus importantes : si l'on chasse le gouvernement Martens-Gol, est-ce que les socialistes

feront mieux ? Au fil du temps et des combats, un espoir s'est généralisé chez les travailleurs, les chômeurs, les pensionnés : il fallait par tous les moyens chasser ce gouvernement, et une majorité pensait qu'un de ces moyens était de porter le PS et le SP au pouvoir. Fin 1987, le gouvernement Martens-Gol tombait. Aux élections de cette année-là, le PS et le SP obtenaient une victoire historique. Ils devenaient la première famille politique du pays. Ils étaient en droit de réclamer le poste de Premier ministre. Ils ne l'ont pas fait...

On a vu se succéder à nouveau Martens, puis Dehaene, dans des gouvernements à participation socialiste. Dans le mouvement syndical, il y avait une certaine attente. L'espoir d'un réel changement. Mais au fil des ans, il est devenu de plus en plus évident que ces gouvernements s'inscrivaient dans la continuité de ceux de Martens-Gol.

... au plan global

Vint 1993 et le plan global. La déception s'est transformée en rage. Le gouvernement Dehaene avec le PS et le SP a connu contre lui un mouvement de grèves et de manifestations aussi important que sous Martens-Gol. Il n'en a pas tenu compte. Il applique le plan global.

A la fin de l'année passée, certains responsables syndicaux affirmaient qu'il fallait arrêter les grèves sous peine de faire chuter le gouvernement, ce qui selon eux aurait fait le jeu des libéraux. Là est le problème. Est-ce le rôle des syndicats que d'assurer la survie du gouvernement ? Personne, dans le monde du travail, chez les chômeurs et les minimexés (1), ne veut le retour des libéraux. Mais plus personne ne veut de la politique menée par l'actuel gouvernement.

Ces problèmes ne sont pas spécifiques à la Belgique. En France comme en Espagne, le PS au pouvoir a progressivement mis en œuvre une politique qui n'a rien à envier à celle des libéraux. Au fil des années, la Commission européenne a pris une place de plus en plus déterminante. C'est elle qui maintenant coordonne toutes les politiques de tous les gouverne-

ments. Des mesures identiques frappent les travailleurs de tous les pays d'Europe, quelle que soit la couleur politique du gouvernement.

Alors, que faire ? Il n'y a qu'une solution : aller jusqu'au bout dans la défense des intérêts des travailleurs, des chômeurs, des minimexés, des jeunes, des pensionnés. Aller jusqu'au bout dans l'action unie avec nos organisations, en Belgique comme dans toute l'Europe."

(1) Ceux qui, privés de ressources, y compris de l'assurance chômage, reçoivent une indemnité minimum de l'assistance publique.

MEXIQUE



Extraits de l'éditorial du journal *El Trabajo*, n° 47, du 19 septembre au 2 octobre 1994, sous le titre "Une conclusion du 21 août : démocratie et institutions du PRI sont incompatibles" :

« La crise de l'Etat-parti continue : le gouvernement de Salinas termine sa période au milieu de grands scandales (...). La presse nationale et internationale mentionne les liens avec le narcotrafic et le blanchiment de l'argent à travers la Banque de l'Union (...). Le PRD qui, dans les mois passés, a développé l'idée qu'un changement démocratique pouvait se réaliser dans des élections du PRI, a abouti en conséquence à un échec politique fondé sur cette même idée que le PRI et ses institutions pouvaient être démocratisés à travers un dialogue public.

Pour illusionner des couches de la population travailleuse, ils ont lancé l'idée que la démocratie se réaliserait en séparant le PRI du gouvernement. En réalité, cette idée a comme fondement politique de donner plus de pouvoir aux groupes qui, depuis "Los Pinos" (siège du président), concentrent le pouvoir. Car Salinas fut l'exemple vivant du PRI et du gouvernement. Plus de pouvoir aux "groupes compacts" pour qu'ils puissent appliquer les diktats du capital étranger, du capital nord-américain, c'est-à-dire pour appliquer le traité de libre commerce.

La démocratie et les institutions du PRI sont absolument incompatibles. L'unique voie pour instaurer la démocratie et exécuter le mandat que des millions de personnes ont donné aux partis et organisations : "Dehors le PRI !", c'est l'organisation et la mobilisation indépendantes au niveau national de toute la population travailleuse, pour une Assemblée constituante et souveraine. »

PORTUGAL

Extraits de l'éditorial de *Tribuna Livre*, n° 30, 15 octobre 1994 :

"Dehors le gouvernement Cavaco Silva-FMI-Maastricht !

Unité pour un gouvernement qui respecte les droits de la population travailleuse !"

Tribuna Livre
da luta das classes

A 23 de Outubro muitos milhares vindos de 18 países da Europa manifestamos em Bruxelas para dizer:

- Revogação do Tratado de Maastricht



- Unidade dos trabalhadores contra os planos de destruição
- União livre dos povos da Europa

Nº 31 22 de Outubro de 1994
A publicação é distribuída gratuitamente para os membros da Associação Internacional de Luta de Classe.

« Le 15 octobre, alors qu'il était pratiquement assuré que les dirigeants de l'UGT allaient signer l'accord économique et social pour cinq ans, le secrétaire général de l'UGT, Torres Couto, a annoncé le contraire (...). On verra dans l'avenir les conséquences de cela. Mais une chose est sûre : le dispositif de "concertation sociale", dans lequel s'intégrait la signature du "pacte social", voit s'ouvrir une brèche (...). Tout cet arsenal de mesures ("concertation sociale") vise à détruire la Sécurité sociale, à continuer la privatisation des services publics et à la flexibilisation des horaires de travail ; ensemble de ces mesures sont celles que la Confédération de l'industrie portugaise (patronat) réclame comme fondamentales pour "relancer l'économie" et pour "en finir avec toute la législation conquise depuis le 25 avril".

Ce qui se passe dans les hautes sphères de la "grande politique" est le résultat du combat de résistance de millions d'êtres humains confrontés aux plus grandes difficultés et qui cherchent à s'appuyer sur leur organisations en résistant quotidiennement et en obligeant les sommets dirigeants de ces organisations à réaliser l'unité. Il en fut ainsi du blocage du pont du 25-Avril (...). De même que la population de Elvas, réalisant l'unité pour pré-

server son hôpital avec toutes ses spécialités, a infligé un recul au ministre de la Santé. De même, le recul du ministre de l'Éducation qui se vit obligé de renoncer publiquement au Conseil de direction des écoles (...).

Cette résistance traduit, sous des formes diverses, la mobilisation claire contre les conséquences de la signature d'un accord de pacte social. C'est également cela qui a provoqué l'interruption du processus de révision de la Constitution, second objectif du gouvernement et de l'Union européenne. »

CANADA

Démocratie & Socialisme n° 24
TRIBUNA LIVRE DE LA LUTTE DES CLASSES
10 septembre 1994
Journal de combat pour la lutte des classes
32 avenue de la République - 10000 Québec

Troupes étrangères, Banque mondiale, FMI, ONU: hors d'Haïti !

Contenu

1. Editorial	page 2
2. Les unités militaires	page 2
3. L'ONU	page 2
4. Le rôle de l'ONU	page 2
5. Le rôle de l'ONU	page 2
6. Le rôle de l'ONU	page 2
7. Le rôle de l'ONU	page 2
8. Le rôle de l'ONU	page 2

« Sur la page de couverture, la situation présente dans le pays de page 24 et les implications du maintien de la présence des troupes étrangères, du FMI, de l'ONU, se trouvent dans la page 2.

Démocratie et socialisme, n° 24, 30 septembre 1994 :

« Le 12 septembre, le Parti québécois (PQ), avec 44,7 % des suffrages exprimés et 77 élus, l'a emporté sur le Parti libéral du Québec (PLQ), qui a recueilli 44,3 %

des voix et 47 élus, et le Parti action démocratique du Québec (PADQ), qui a obtenu 6,5 % des votes et un élu, le NPDQ faisant presque 1 % et les autres 3,5 %. Il y avait 3,9 millions de suffrages exprimés, soit une proportion de 80 % par rapport au nombre d'inscrits.

On ne peut pas dire que cette victoire du PQ ait déchaîné la liesse de la population. Il est vrai que le système électoral, qui donne la victoire après un tour de scrutin à la formation qui remporte le plus de sièges, indépendamment du pourcentage de voix, explique en partie ce résultat. Pas de liesse, et pour cause : le total des voix du PLQ et de celles du PADQ, formé par des dissidents du PLQ, place les libéraux majoritaires en voix.

Les journaux des Etats-Unis ne s'y sont pas trompés, eux qui se sont réjouis du verdict québécois, soutenant que le pourcentage de votes obtenus par le Parti québécois démontrait que le Québec n'est pas prêt à rompre le lien qui l'unit au reste du Canada.

Le *Washington Post* titre : "L'élan du séparatisme québécois freiné par un électoral ambivalent." Le *New York Times* rappelle que l'itinéraire tracé par le Parti québécois d'ici à la tenue d'un référendum — adoption d'une déclaration solennelle en faveur de la souveraineté, élaboration d'une Constitution et négociations avec Ottawa sur les modalités de la séparation — est semé d'embûches. Il note : "*Les Etats-Unis ont un intérêt politique, économique et amical à la préservation de l'unité du Canada, de même qu'un désir d'éviter l'incertitude de l'inconnu. En tant que superpuissance (le pays) veut la stabilité sur sa frontière, non pas des voisins engagés dans un divorce acrimonieux.*"

Pendant le déroulement de la campagne électorale, Jacques Parizeau a défendu l'idée qu'un Québec souverain profiterait de l'ALENA, mettant en avant le fait que les Etats-Unis ne pouvaient se désintéresser d'une région dont le commerce avec eux représente 40 % de celui qu'ils font avec le Mexique.

Une des premières mesures que son gouvernement a prises a été de nommer des délégués régionaux dans le cadre de

ses promesses de décentralisation. L'économiste Pierre-Paul Proulx s'apprête à remettre un document au gouvernement québécois (Claude Picher, *La Presse*, 22 septembre 1994).

Ce document suggère l'établissement d'une zone franche pour l'ensemble des trois régions frontalières avec les Etats-Unis : Estrie, Montégérie et Chaudière-Appalaches.

Les entreprises qui s'établiraient à l'intérieur de cette zone n'auraient plus de droits de douane à payer sur leurs achats d'outillage, équipement, matériel de bureau et autres intrants (...).

VERS LA CONFÉRENCE OUVRIÈRE INTERNATIONALE

**Aux organisations, groupes, militants
adhérents de l'Alliance européenne des
travailleurs,**

**Aux organisations constituant
l'Entente internationale des travailleurs
et des peuples.**

Paris, le 31 octobre 1994

« Chers amis, chers camarades,

Comme vous le savez, au mois de juin dernier, à l'initiative du bureau de l'Entente, un appel a été lancé pour la tenue d'une conférence ouvrière internationale indépendante en mars prochain « *au moment où se prépare un sommet social convoqué par l'ONU à Copenhague dans l'objectif de mettre en œuvre une politique de "clause sociale" à laquelle l'ONU invite, avec les gouvernements, le FMI, la Banque mondiale, les organisations syndicales à participer* » (extrait de l'appel à la conférence de mars 1995).

Cet appel (dont nous vous joignons une copie) a reçu les signatures de travailleurs, militants et responsables d'Algérie, d'Allemagne, du Bangladesh, de Belgique, du Brésil, du Burundi, de Côte-d'Ivoire, du Danemark, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, d'Haïti, de Hongrie, d'Inde, de Lituanie, du Maroc, du Niger, du Pérou, de Pologne, du Rwanda, du Sénégal, de Serbie, de Slovaquie, de Suède, de Suisse, du Togo et des Etats-Unis.

Depuis qu'il a été lancé, de nombreux événements se sont déroulés qui confirment, à nos yeux, le bien-fondé de cette initiative.

D'une part, nous assistons à l'aggravation des attaques menées par les gouvernements de toutes couleurs politiques, appliquant les directives du FMI et de l'Union européenne contre les travailleurs des villes et des campagnes et la jeunesse. Se confirment particulièrement les tentatives d'intégrer les organisations ouvrières dans la politique des Etats, et à l'échelle internationale, dans le sommet social de l'ONU.

Mais, d'autre part, on assiste également au mûrissement d'un mouvement, celui des travailleurs et des peuples qui se dressent contre ces attaques et qui cherchent à dresser les organisations qu'ils ont constituées contre cette politique.

C'est ce qui s'est exprimé, sous les formes les plus diverses, dans la grève générale en Italie contre la remise en cause du régime des retraites, dans la résistance à la privatisation en Allemagne, en Roumanie, en Hongrie, en Pologne, en Slovaquie (prenant dans ce dernier pays, notamment, la forme de l'élection de députés antiprivatisation au Parlement). Elle s'exprime sous d'autres formes dans la conférence de syndicalistes convoquée à San Francisco le 13 novembre contre l'intégration des organisations ouvrières.

Le 23 octobre dernier, par milliers et par milliers, venus de dix-huit pays d'Europe, travailleurs et jeunes ont manifesté à Bruxelles, à l'appel de l'Alliance européenne des travailleurs.

A notre initiative, s'est ainsi exprimée de manière commune la détermination des peuples d'Europe à ne pas se laisser détruire par une politique si manifestement contraire à leurs intérêts vitaux.

A cette occasion, les organisations affiliées à l'Alliance européenne des travailleurs se sont réunies et ont adopté un appel à préparer une conférence de l'Alliance européenne des travailleurs.

Un secrétariat provisoire de l'AET a été mis en place. C'est à ce titre que nous vous écrivons.

Après discussion avec nos amis de Slovaquie de l'Association des ouvriers slovaques, nous sommes saisis de la proposition suivante : celle d'organiser la conférence ouvrière mondiale en Slovaquie, avant la conférence de Copenhague, et d'y désigner une délégation mandatée afin de se rendre à Copenhague porteuse d'un memorandum d'ensemble destiné aux autorités organisatrices du sommet social.

Une première session de la deuxième conférence de l'AET se tiendrait à cette occasion.

Qu'en pensez-vous ? Le secrétariat provisoire de l'AET se réunira le 4 décembre prochain à Paris. A cette date, il devra prendre une décision définitive quant au lieu de la conférence. Aussi nous vous demandons de nous faire connaître votre opinion avant cette date.

Recevez, chers camarades, nos salutations ouvrières. »

Le secrétariat provisoire de l'AET

**Cornelia Matzke (Allemagne),
Jan Luptak (Slovaquie),
Raoul Gomez (Espagne),
Daniel Gluckstein (France)**

**Résolution de soutien
à la conférence ouvrière
indépendante
de février 1995 en Slovaquie**

« Nous, syndicalistes et militants, réunis le 13 novembre, à San Francisco, à la conférence pour l'unité ouvrière contre les plans de "coopération" travailleurs-patronat, avons reçu une invitation pour participer à la conférence ouvrière internationale indépendante qui doit se tenir en Slovaquie, en Europe de l'Est, en février 1995, à l'initiative de l'Entente internationale des travailleurs.

Le but de cette conférence appelée par l'Entente est d'approfondir la lutte en défense de l'indépendance des organisations ouvrières à l'échelle mondiale contre toutes les tentatives de les détruire et de les transformer en instruments de mise en œuvre des attaques d'ensemble menées par les multinationales et tous les gouvernements à leur service contre les travailleurs et tous les opprimés.

Dans la conférence du 13 novembre, nous avons entendu les travailleurs et les responsables syndicaux des Etats-Unis et d'autres pays du monde montrer comment les plans de "coopération" entre les travailleurs et le patronat — quel que soit le nom qui leur soit donné — étaient utilisés pour détruire les seuls moyens dont disposent les travailleurs pour défendre leurs intérêts : les organisations syndicales.

Dans cette mesure, nous manifestons notre accord avec l'initiative de la conférence ouvrière indépendante internationale en Slovaquie et nous nous engageons à développer le soutien pour cette conférence en publiant et en distribuant cet appel (ainsi que les autres résolutions de la conférence), à rassembler des signatures sur cet appel et à recueillir les moyens financiers pour qu'au moins un représentant des Etats-Unis soit présent à cette réunion.

Nous exprimons notre accord avec la proposition d'élaborer un mémorandum analysant les effets dévastateurs de l'offensive patronale et gouvernementale

contre tous les travailleurs et tous les opprimés. Ce mémorandum comprendra également la reproduction des principaux rapports faits à la conférence du 13 novembre concernant non seulement la multiplication des programmes de "coopération" travailleurs-patronat, mais également — et avant tout — la résistance croissante à ces plans qui s'exprime à Decatur, aux United Airlines et ailleurs.

Nous demanderons que ce mémorandum soit parmi les documents que les représentants de l'Entente internationale des travailleurs présenteront au "sommet social" patronné par l'ONU qui doit se tenir à Copenhague, au Danemark, en mars 1995. »

*(Adoptée à l'unanimité
moins une abstention)*

Première liste de signataires (1) :

ETATS-UNIS : **Judith ANCEL**, éducatrice (Kansas City) ; **Larry SOLOMON**, président de la section 751 de l'UAW (Decatur, II) ; **Mike GRIFFEN**, organisateur, campagne des travailleurs de Staley pour la justice (Decatur, II) ; **Millie PHILLIPS**, vice-présidente du CLUW de San Francisco ; **Dave COLLINS**, IWW (San Francisco) ; **Maria GUARDADO**, mobilisation pour la défense des immigrés (Los Angeles) ; **Mauricia MIRANDA**, mobilisation pour la défense des immigrés (Los Angeles) ; **Jennifer MADSEN**, IWW (Salt Lake City) ; **Ralph SCHOENMAN**, rédacteur de *The Organizer* (Santa Barbara) ; **Larry KISINGER**, organisateur de "Nous le peuple" (San Francisco) ; **Art PERSYKO**, TDU (San Francisco) ; **Kay WALKER**, SEIU section 535 ; **Maria GILARDIN**, coordinatrice de la campagne contre le GATT (San Francisco) ; **Emily Pike** (Sacramento) ; **Natalia SHUL**, coalition pour des loyers modérés (San Francisco) ; **Lita BLANC**, UESF ; **David WALTERS**, délégué IBEW section 1 245 ; **Mark RICH**, membre de l'UTLA (Los Angeles) ; **Robert IRMINGER**, comité exécutif IBU-ILWU ; **Olga ANDERSON** (Daly

Rédaction, administration et correspondance

(pour tous les pays et pour les versions anglaise, espagnole et française)

87, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris-France

Directeur : Pierre Lambert

Comité de rédaction : Malcolm Bagayako, Alan Benjamin, Andreu Camps, Robert Clément, Miguel Cristobal, Olivier Doriane, François Forgue, Marc Gauquelin, Lucien Gauthier, Daniel Gluckstein, Raul Gomez, Philippe Larsimont, Joao Alfredo Luna, Jean-Jacques Marie, Jean-Marc Schiappa, Werner Uhde, Jorge Villaran.

Imprimerie INFOTEC 2000 Paris



Commission paritaire : n° 66926 - ISSN 0294-359X